la presse
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE
100 ans

MONTRÉAL, MERCREDI 13 JUIN 1984, 100e ANNÉE, N° 151, 112 PAGES, 9 CAHIERS

LA MÉTÉO : NUAGEUX, AVERSES DISPERSÉES.
MAXIMUM AUJOURD'HUI : 24°.
DEMAIN : BEAU. DÉTAILS PAGE A 2

MAGASINER À LAVAL, C'EST MAGASINER AU
CENTRE LAVAL
Autoroute des Laurentides, sortie #8 au boul. Saint-Martin

35 cents
Hors de la zone métropolitaine: 45 cents
Sept-Îles et Baie Comeau: 50 cents

SPORTS

REVERS DE 11-4 À CHICAGO

Lea chassé après trois manches

pages 2 à 4

La chronique d'Yves Létourneau

page 5

Pierre Trudeau

LES DROITS LINGUISTIQUES DES FRANCO-ONTARIENS

Trudeau lance un ultime appel à Davis

■ OTTAWA — Le premier ministre Pierre Elliott Trudeau a lancé hier un ultime appel à son homologue ontarien, M. Bill Davis, l'engageant à enchâsser immédiatement les droits linguistiques de la minorité francophone de cette province.

GILBERT LAVOIE
de notre bureau d'Ottawa

« Je suis disposé à (...) garantir l'adoption par le Parlement de la résolution constitutionnelle requise, avant de quitter mon poste de Premier ministre », conclut M. Trudeau à la fin d'une longue lettre de neuf pages publiée hier à Ottawa.

Ce geste-surprise du chef du gouvernement, à quatre jours du congrès qui choisira son successeur, ressemble fort à une inter-

voir TRUDEAU en A 2

Le Québec respecte les tribunaux (Trudeau)

page A 4

L'ÉCONOMIE

L'industrie du meuble est optimiste

Grâce à la reprise des commandes, les 130 entreprises de meubles du Québec, qui exploitent 175 usines, ont porté le nombre de leurs employés à 15 000, de 10 000 qu'il était durant la récession de 1982, et un vent d'optimisme souffle dans cette industrie à la veille du Salon du meuble de Montréal.

Déménageons: $40 millions

Quelque 140 000 ménages de locataires habitant Montréal et la région déménageront à la fin de juin et au début de juillet. Le prix moyen d'un déménagement dans la région métropolitaine est d'environ $300 cette année, si bien que le déboursé total sera de plus de $40 millions.

Hydro-Nepool: une entente est imminente

Les négociations en vue de la signature d'un contrat entre Hydro-Québec et le New England Power Pool en seraient à leur phase finale, et il n'est pas impossible que le ministre de l'Énergie, Yves Duhaime, annonce dès demain la conclusion d'une entente entre les deux parties.

page E 1

GRANDE CORVÉE POUR REBÂTIR UNE GRANGE

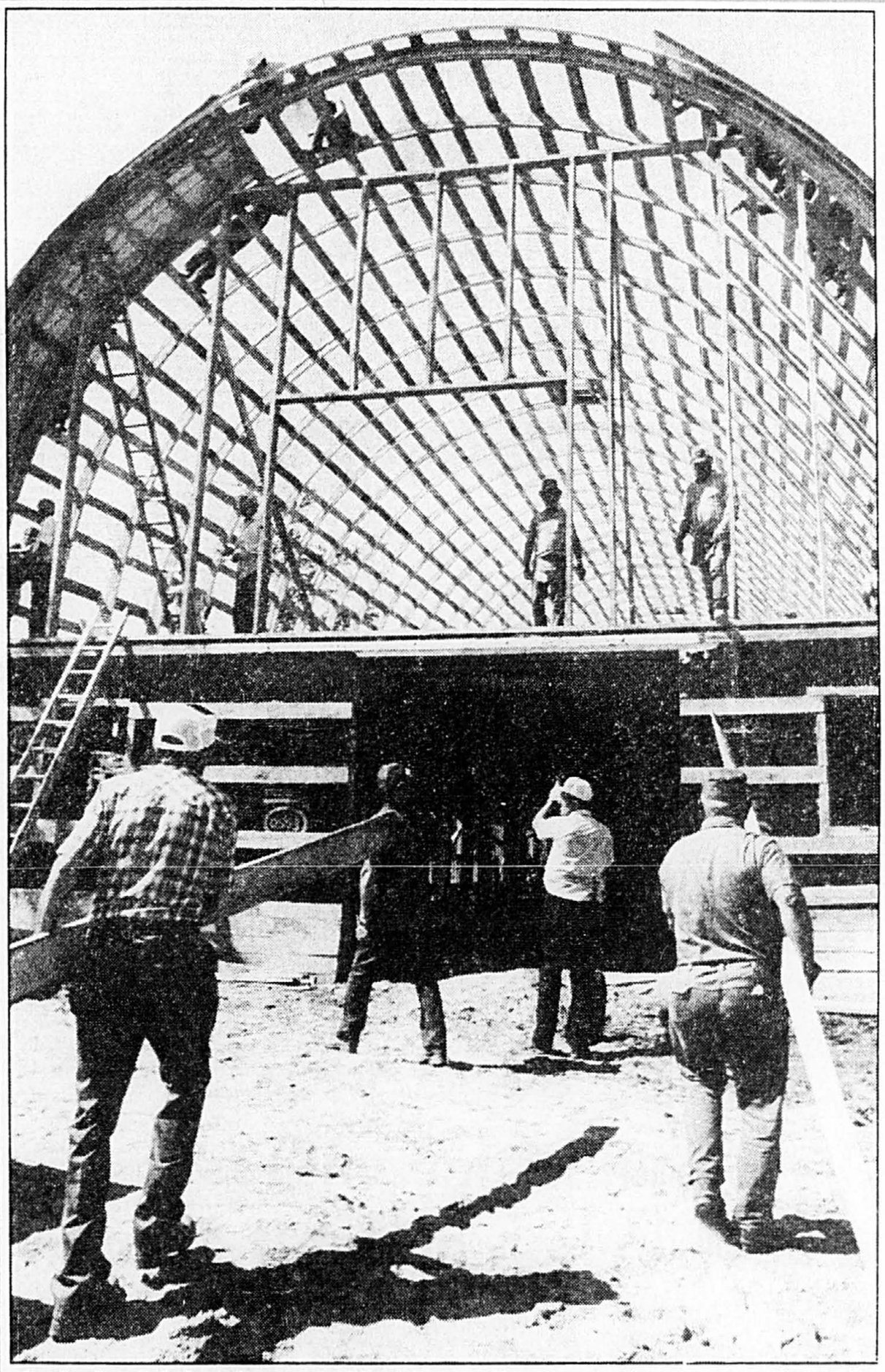

Au plus fort de la journée, environ 80 voisins et amis sont venus donner un coup de main à M. Claude Girard.
photo P.-H. Talbot, LA PRESSE

Claude Girard ne traira plus ses vaches à la belle étoile

■ Une cinquantaine d'agriculteurs expropriés de Mirabel ont interrompu hier leur occupations habituelles pour participer à une corvée d'antan dont le but était de rebâtir la grange d'un des leurs, détruite par le vent en août 83.

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Durant plusieurs semaines, M. Claude Girard avait en effet été dans l'obligation de traire ses 25 vaches « à la belle étoile » à la suite d'un différend avec la Société immobilière du Canada.

Ce différend n'est pas étranger à celui de tous les autres propriétaires de terres expropriées en trop pour la construction de l'aéroport de Mirabel. Dans un premier temps, la Société immobilière avait refusé à M. Girard la permission de reconstruire la grange ; pour empêcher les travaux, l'organisme fédéral avait même obtenu une injonction provisoire.

Après la remise de l'audience de la requête en injonction interlocutoire, les avocats de la Société avaient décidé, le 1er juin, de permettre à M. Girard de reconstruire sa grange.

Avant les foins

Depuis ce temps, quelques expropriés ont aidé M. Girard dans ses travaux de reconstruction. Mais hier, c'était le grand jour. Une cinquantaine d'agriculteurs ont interrompu leurs travaux saisonniers pour aller ensemble parachever l'extérieur de la grange.

À un certain moment, dans l'après-midi on comptait dans le rang Saint-Vincent pas moins de 80 menuisiers et manoeuvres improvisés. M. Girard et des voisins plus expérimentés ont dirigé les travaux qui étaient devenus d'autant plus urgents que la période des foins approche à grands pas.

M. Girard possède un troupeau de 40 bêtes à cornes, dont 25 vaches laitières, sur cette terre qui l'a vu naître. Il accepte volontiers l'aide des voisins. « Devant tout ce monde qui travaillait bénévolement, vous ne savez pas comment je me

voir CORVÉE en A 2

AUJOURD'HUI

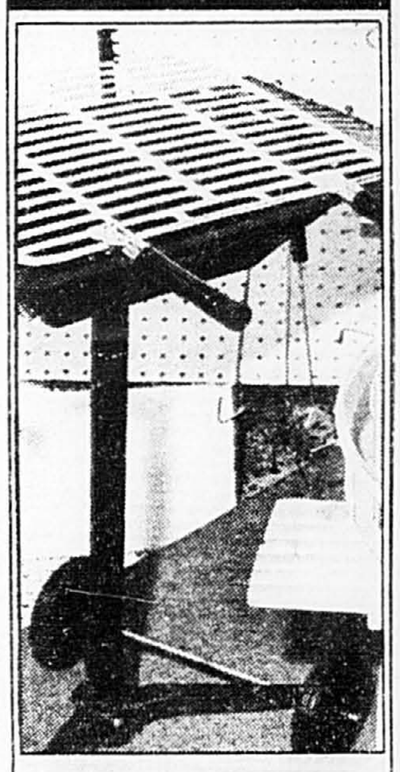

- **LES BARBECUES**
  Si le petit barbecue portatif est suffisant pour un repas occasionnel, une famille qui mange dehors tout l'été jugera sans doute préférable de s'équiper au gaz propane.
  page D 1
- **LE PAPE EN SUISSE**
  Dès sa première journee en Suisse, le pape Jean-Paul II est confronté aux conceptions différentes que se font de l'unité des chrétiens catholiques, protestants et orthodoxes.
  page C 1
- **LIBAN**
  Le gouvernement d'unité nationale de Rachid Karamé obtient la confiance du Parlement libanais, qui lui accorde des pouvoirs exceptionnels pour une durée de neuf mois.
  page B 6
- **INDE**
  Le premier ministre Gandhi affirme que la menace qui pèse actuellement sur l'unité de l'Inde vient à la fois de l'intérieur et de l'extérieur du pays.
  page B 6

Les organisations attendent les délégués « de pied ferme »

■ OTTAWA — Bienvenue à Ottawa ! Les délégués au congrès de leadership du Parti libéral commencent aujourd'hui à arriver dans la capitale fédérale, où ils sont attendus de pied ferme par les organisations des candidats qui ne les lâcheront pas d'un pouce d'ici le vote final, samedi soir.

GILBERT LAVOIE
de notre bureau d'Ottawa

LEADERSHIP 84

Les machines politiques en place ont prévu des dispositifs imposants pour encadrer les délégués et s'assurer qu'ils votent «du bon côté» le moment venu.

Chez John Roberts, on qualifie l'opération de « babysitting ». Chaque délégué déjà gagné à la cause du ministre de l'Emploi et de l'Immigration sera responsable d'un ou deux autres délégués moins sûrs.

« L'organisation Turner a fait une erreur en affirmant l'emporter au premier tour de scrutin », explique Bruce Ogilvie, un organisateur de Roberts. « Nous utiliserons cet argument pour convaincre les indécis qu'ils ont le loisir de voter pour nous au premier tour», ajoute-t-il.

Bien installée au 26e étage du Holiday Inn, l'organisation Roberts prépare sa stratégie. Le

voir DÉLÉGUÉS en A 2

Autres informations en page A 12

SOMMAIRE

Annonces classées E 4, E 14 à E 17, F 1 à F 7
Arts et spectacles G 1 à G 4, G 6, G 7
— Horaires ... B 7, B 8
Bridge ... G 7
Carrières et profess. ... E 9 à E 13
Centenaire ... A 8
Décès, naissances, etc ... G 5
Économie ... E 1 à E 8
Êtes-vous observateur? ... F 2
FEUILLETON ... E 16
Horoscope ... E 15
Le monde ... B 2, B 3, B 6
Mots croisés ... F 7
« Mot mystère » ... F 3
Pleins feux ... A 10
Quoi faire aujourd'hui ... B 7
Télévision ... G 1, G 6
Tribune libre ... A 7, Z 1, Z 2, Z 6
Vivre aujourd'hui ... D 1 à D 11

TABLOÏD SPORTS
Bandes dessinées ... 12, 13
Mots croisés ... 18

LE SUPERMARCHÉ DE CHOIX
Pour des aubaines de choix
VOYEZ NOTRE CAHIER PUBLICITAIRE INSÉRÉ AUJOURD'HUI

Plus riche de $5,8 millions

Plus riche de $5,8 millions, pour avoir remporté le gros lot de la dernière Lotto 6-49, Ted Recoskie, employé d'une usine d'emballage de Kitchener, en Ontario, ne veut que « partir », afin de prendre le temps de réaliser qu'il est maintenant millionnaire. Rocoskie est divorcé et demeure en appartement avec son garçon de 16 ans.

Un programme varié pour les 202 parcs de Montréal

C'est un été plein de soleil qui commencera à la fin de juin dans les 202 parcs de Montréal alors que s'ouvrira la saison estivale avec une brochette d'activités spéciales organisées pour

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

tous les groupes d'âges. Quelque 600 étudiants ont spécialement été embauchés pour appuyer le Service des sports et des loisirs afin que cet été à Montréal soit, comme le veut le slogan : « Du plein air plein de coeur. »

La Ville de Montréal a présenté, hier, à l'intérieur du chalet du parc Maisonneuve son programme de la saison estivale. Le président du comité exécutif, Yvon Lamarre, a profité de l'occasion pour inviter tous les citoyens à jouir des facilités offertes. « Il faut, a-t-il précisé, profiter des avantages de la campagnes en pleine ville. » Une somme de près de $2,5 millions sera utilisée pour mener à bien ces activités de plein air.

Le Service des sports et loisirs de Montréal offre cette saison un éventail des plus variés : le canot, la planche à voile, le tennis, la natation. Les écoles estivales de hockey, de patinage artistique ou de vitesse, les pistes cyclables, les activités dans les parcs, les *fêtes au village*. Ce service municipal est convaincu de n'avoir rien épargné pour permettre aux Montréalais de se divertir joyeusement tout au long de l'été. On estime que 40 p. cent de la population est fidèle aux différentes activités de plein air se déroulant dans l'île.

D'autre part, le Club nautique et de plein air verra au cours des mois de l'été sa flotte de voiliers et de planches à voiles tripler. De plus, le club, ayant pignon sur rue dans les îles Notre-Dame et Sainte-Hélène, offrira des cours de plongée sous-marine.

Les activités pour les « tout-petits » et un peu plus vieux commenceront le 3 juillet pour se terminer le 17 août. « Plus que jamais, cette année, l'été à Montréal sera celui des tout-petits de trois à six ans », a expliqué le directeur du Service des loisirs et des sports, M. Jean Hémond.

Quant au groupe des 6 à 14 ans, des clubs de vacances ont été spécialement conçus pour eux. Ils sont offerts gratuitement.

Les sportifs de sept à 14 ans, garçons et filles, n'ont pas été oubliés. Des camps divisés en trois sessions auront lieu au complexe sportif Claude-Robillard. Les participants pourront s'initier à/et pratiquer des sports intérieurs et extérieurs comme l'athlétisme, la natation et le canotage.

Les parents qui aimeraient avoir plus de renseignements sur le programme d'été du Service des sports et loisirs de Montréal n'ont qu'à communiquer au numéro 725-3691. On peut également se procurer le dépliant « Programme été-automne 1984 » en composant le 872-6093.

TRUDEAU

SUITE DE LA PAGE A 1

vention dans la campagne au leadership du Parti libéral.

En décidant de rendre sa lettre publique, M. Trudeau relance le débat dans le camp de tous les candidats à sa succession, et notamment celui de M. John Turner qui a trébuché à deux reprises sur cette question depuis le début de sa campagne.

L'avocat torontois a constamment hésité à se prononcer clairement en faveur de l'enchâssement des droits des Franco-Ontariens et il s'est toujours réfugié derrière le respect des compétences provinciales.

Il a fallu une question lui demandant son opinion « en tant que citoyen ontarien », le 6 avril, pour lui faire dire « que ce serait une bonne chose pour le Canada et l'Ontario ».

Au cours des dernières semaines, il a toutefois semblé restreindre cet appui au simple accroissement des services au Franco-Ontariens. Lors du forum réunissant les candidats au leadership à Montréal, il a limité sa réponse à l'octroi des services, et il a fait de même lors d'une entrevue accordée à un journal ontarien le 26 mai.

« Je crois que ce serait bon pour le Canada et pour l'Ontario si la province augmentait ses services bilingues. Il appartiendra cependant au gouvernement et à la législature de l'Ontario, préférablement par la voie d'un consensus entre les trois partis politiques, de trouver une solution qui soit acceptable au peuple ontarien », a répondu M. Turner.

La requête présentée par M. Trudeau a une portée beaucoup plus vaste.

Le premier ministre fait valoir que l'Ontario a accompli des progrès « considérables » au cours des dernières années dans le sens d'une amélioration des services à sa minorité francophone. « Bien qu'il reste encore des progrès à faire, les Franco-Ontariens se trouvent aujourd'hui dans une nouvelle situation, plus équitable que celle d'il y a une génération à peine. »

« Cela m'incite à croire que votre province est maintenant prête à dépasser la dimension statutaire et administrative de l'égalité linguistique pour accorder au français une reconnaissance constitutionnelle plus vaste. (...) Tant que leurs droits ne seront pas protégés par la constitution, les Franco-Ontariens seront épisodiquement à la merci de la majorité ou même, comme c'est présentement le cas au Manitoba, d'une minorité décidée à bouleverser le processus parlementaire pour empêcher que justice ne leur soit faite ».

Lors du rapatriement de la constitution, le gouvernement Trudeau a lui-même troqué l'enchâssement des droits des Franco-Ontariens contre l'appui du gouvernement de cette province à la résolution constitutionnelle.

MM. Trudeau et Chrétien, qui étaient responsables de ce dossier, s'étaient défendus en expliquant qu'il leur avait fallu faire des concessions pour obtenir un consensus. Ils insistaient que le gouvernement avait fait un gain important, soit l'enchâssement du droit à l'enseignement dans la langue de leur choix pour les minorités anglophones et francophones.

À la veille de son départ, M. Trudeau ne semble plus se satisfaire de cette situation.

« Un tel geste (l'enchâssement) de la part de l'Ontario serait d'autant plus important pour le Québec qu'il existe toujours un déséquilibre entre les deux provinces en matière de droits linguistiques. En effet, les droits de la minorité anglophone du Québec à l'Assemblée législative et devant les tribunaux sont protégés depuis le début de la Confédération en vertu de l'article 133 de la Loi constitutionnelle de 1867. Il est donc très difficile pour les Québécois de comprendre pourquoi les Franco-Ontariens, qui constituent la plus importante minorité francophone hors Québec, ne jouissent toujours pas des mêmes droits ».

M. Trudeau met le premier ministre Davis en garde contre cette situation. « Tant qu'il durera, ce déséquilibre entre les droits constitutionnels des minorités linguistiques ontariennes et québécoises conservera le pouvoir d'enflammer le débat politique sur l'avenir du Québec. Il constitue l'un des derniers arguments que les séparatistes peuvent utiliser pour convaincre les Québécois que les Canadiens d'expression française n'ont aucune justice à attendre du régime fédéral ».

Dans ce qui ressemble fort à une allusion aux propos de M. John Turner qui a dit préférer les solutions politiques au recours judiciaire dans le dossier du Manitoba, M. Trudeau déclare que l'on ne peut se fier aux seuls politiciens.

« On dit souvent qu'ils (les Franco-Ontariens) peuvent compter sur le processus politique. Et il est vrai que ce processus les a assez bien servi ces dernières années. Mais, comme d'autres provinces, voire comme l'ensemble du pays, l'Ontario a connu des périodes d'intolérance dans le passé, et rien ne peut nous assurer qu'il n'en connaîtra pas d'autres. Le processus politique serait alors insuffisant ».

M. Trudeau déclare enfin que la situation actuelle ne sera jamais acceptable pour les Franco-Ontariens eux-mêmes.

« Peu importe la compréhension et la générosité inhérentes aux politiques et pratiques du gouvernement de l'Ontario, les Franco-Ontariens ne se sentiront jamais vraiment chez eux dans leur propre province, ils ne se sentiront jamais les partenaires égaux de leurs concitoyens anglophones ».

Le premier ministre propose donc la collaboration du gouvernement canadien pour définir une formule d'instauration graduelle des droits constitutionnels, et il se dit prêt à faire adopter la résolution constitutionnelle avant de quitter ses fonctions.

Profond réaménagement des urgences sociales dès octobre

QUÉBEC (PC) — Dès le 1er octobre, l'organisation et l'administration des établissements de santé et de services sociaux connaîtront de profonds réaménagements.

En vertu de l'entrée en vigueur de la réglementation sur une loi adoptée en décembre 82, il y aura création du service « Urgence sociale » qui assurera la coordination des systèmes d'admission et de transfert pour l'hébergement, les soins prolongés et la réadaptation, apprend-on dans un communiqué émis hier en fin de journée.

Cette réglementation prévoit aussi que les plans de réadaptation pour les enfants seront révisés aux 90 jours ; que chaque centre d'hébergement de personnes âgées aura son médecin responsable, son service médical et de pharmacie ; que chaque centre hospitalier sera doté d'un département de médecine qui intégrera des ressources en radiologie et laboratoire ; que les pharmaciens seront intégrés aux conseils des médecins et dentistes des hôpitaux.

Cette réglementation vise à personnaliser les soins par un effort de décentralisation des responsabilités, soutient le ministère.

Ainsi, il incombera aux conseils d'administration entre autres choses de conclure des contrats de services professionnels ; de réviser annuellement la répartition des lits de l'établissement ; d'organiser l'enseignement et la recherche ; de déterminer les critères d'admission, de sortie et de transfert des bénéficiaires.

Il reviendra aux conseils régionaux d'approuver les critères d'admission et les politiques de transfert ; d'élaborer et de coordonner un système d'admission grâce à la création d'Urgence sociale et de former un comité d'admission spécial pour les centres de réadaption pour les mésadaptés socio-affectifs, les handicapés mentaux et les mères en difficulté.

Le règlement distingue en outre trois catégories de familles d'accueil.

Enfin, le règlement protège de façon spécifique le caractère personnel et confidentiel des renseignements transmis au ministre pour fins de planificatioon et de coordination. Ces renseignements concernent les services fournis par les établissements et leur personnel salarié.

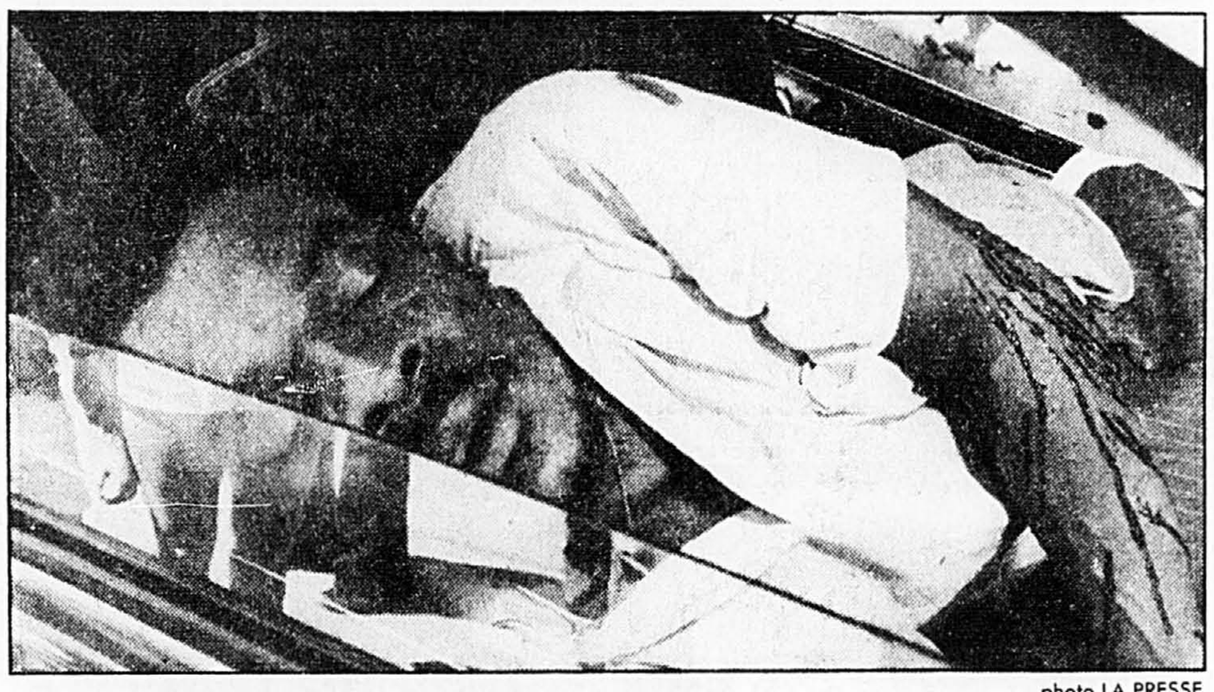

photo LA PRESSE

Accident au centre-ville

Un homme a été grièvement blessé, hier, dans une collision entre l'automobile qu'il conduisait et un camion-remorque, devant le 7400 ouest, rue Notre-Dame, à Montréal. D'après la police, le conducteur de la voiture aurait doublé le camion pour ensuite perdre la maîtrise du volant ; le chauffeur du camion n'a pu l'éviter. Le blessé, Delroy Campbell, 38 ans, de Montréal, a été transporté au Montreal Jewish General. Les policiers ont dû faire appel aux pompiers pour le retirer de la carcasse de son véhicule.

Il y aurait même un poste d'observation au haut du mât

QUÉBEC (PC) — Après plusieurs années d'attente et de tergiversations, il semble bien que le gouvernement soit maintenant décidé à parachever le toit du Stade olympique en y ajoutant un poste d'observation en haut du mât.

Le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, M. Guy Chevrette, a bon espoir en tout cas que le Cabinet accepte le projet qu'il lui soumettra dès aujourd'hui, a indiqué un porte-parole de son bureau hier.

Le gouvernement doit prendre une décision là-dessus puisque le moratoire décrété en juin 1982 est terminé.

Il s'agirait d'un toit fixe seulement, sans la construction d'un luxueux restaurant prévu dans les plans de l'architecte Roger Taillibert. On y installerait cependant un mécanisme qui pourrait permettre plus tard de le convertir en toit rétractable.

La solution Taillibert lors de l'érection du stade prévoyait une somme de $80,2 millions pour la construction d'un toit rétractable, d'un poste d'observation, d'un funiculaire, d'un restaurant et d'autres aires de service.

La Régie des installations olympiques, pour sa part, a proposé un toit permanent sans restaurant ni observatoire, le tout au coût de $15,4 millions. Mais le ministre Chevrette favoriserait l'aménagement d'un poste d'observation et la construction d'un funiculaire pour y amener les gens.

DÉLÉGUÉS

SUITE DE LA PAGE A 1

candidat rencontrera les délégués indécis par petits groupes, pour les gagner à cet argument : « Pourquoi couronner John Turner au premier tour ? »

À l'autre bout de la ville, l'organisation québécoise de Jean Chrétien a loué une centaine de chambres à l'Université St. Paul. On y mange, on y dort, mais surtout on y travaille 24 heures par jour.

« Nous savons à quelle heure les délégués arrivent, à quel endroit ils logent, et pour qui ils entendent voter », explique le responsable des opérations, M. Léonce Mercier. Il raconte que chaque délégué sera encadré du début à la fin par un membre de l'organisation. Pas question de laisser l'opération charme des autres candidats faire des victimes.

Même phénomène chez John Turner : l'organisation a installé une dizaine de roulottes sur les terrains du parc Landsdowne où se tient le congrès. Le « cerveau » de la machine Turner sera sur les lieux mêmes des activités.

Déjà en fin de semaine, les organisateurs québécois du candidat torontois se sont réunis à Montréal pour planifier leur stratégie. « Dans chaque hôtel, nous aurons une personne-contact. Chacun de nos délégués sera assigné à un délégué acquis aux autres candidats », explique le responsable de l'Est de Montréal, M. Jean-Claude Malépart. « Cette opération sera vitale au deuxième tour de scrutin, si on se rend jusque-là », ajoute-t-il.

La complexité d'une telle opération dépasse l'imagination. Il ne s'agit pas simplement de convaincre les délégués de la valeur des candidats mais bien de les choyer, de leur rendre la vie agréable, de les divertir et, surtout, de les diriger au bon endroit au moment opportun.

Les organisations moins riches doivent faire preuve d'imagination. John Roberts, qui n'a pas les moyens de servir 10 000 crevettes comme Don Johnston, ou 3 000 livres de poulet et 5 000 caisses de bière comme John Turner, publiera un menu des mets offerts par les adversaires, histoire d'aider les délégués à se nourrir gratuitement pendant ces trois jours difficiles...

La compétition sera tout aussi forte pour divertir les libéraux. C'est à qui aura le meilleur groupe musical et les meilleurs talents sous sa tente d'ici le congrès. L'organisation Chrétien a même tenté d'obtenir les services de Robert Charlebois.

Musique, danse, nourriture, alcool, le congrès au leadership démarre aujourd'hui. À travers tout ce tapage, les candidats se promèneront d'un endroit à un autre pour s'inscrire, faire des discours, des conférences de presse, serrer des mains, signer des autographes, faire des sourires pour les caméras et gagner les coeur des libéraux.

John Turner arrive ce midi, avec un horaire d'une précision remarquable. « La caravane empruntera la Promenade de l'aéroport, la rue Bronson jusqu'à la promenade du colonel By jusqu'à la rue Rideau », raconte le communiqué de presse du candidat en parlant du déplacement de M. Turner de l'aéroport au Château Laurier. On se croirait à une visite papale...

Dès ce soir, les candidats subiront leur premier test : le dîner de la commission libérale féminine en l'honneur de Mme Judy LaMarsh. Demain soir, ils cesseront officiellement leur cabale pour quelques heures afin de rendre hommage à Pierre Elliott Trudeau, mais la trêve sera de courte durée. Vendredi matin, la course folle reprendra sans arrêt, jusqu'à samedi soir...

Les libéraux auront alors un nouveau leader. Ils y auront mis tout près de $10 millions.

La Quotidienne — Tirage d'hier — à trois chiffres : **073** — à quatre chiffres : **3125**

LA MÉTÉO

DATE: Mercredi 13 juin 1984
AUJOURD'HUI: Min.: 12 Max.: 24
NUAG. ÉCLAIRCIES ET AVERSES DISPERSÉES
DEMAIN: BEAU

24 3 01

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	6	19	Dégagement
Outaouais	12	24	Nua. av. pos.
Laurentides	8	20	Nua. pos. av.
Cantons de l'Est	7	24	Nua. averses
Mauricie	8	20	Nua. av. pos.
Québec	10	22	Nua. av. dis.
Lac-Saint-Jean	6	19	Dégagement
Rimouski	7	17	Nua. averses
Gaspésie	7	17	Nua. averses
Baie-Comeau	7	17	Nua. averses
Sept-Îles	7	17	Nua. averses

Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	9	18	
Edmonton	7	22	
Regina	10	20	
Winnipeg	12	21	
Toronto	13	23	
Fredericton	9	33	
Halifax	14	21	
Charlottetown	12	23	
Saint-Jean	3	10	

États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	19	36	N.-Orléans	19	29
Buffalo	11	23	Pittsburgh	12	29
Chicago	13	22	S. Francisco	12	18
Miami	23	30	Washington	23	36
New York	20	35	Dallas	23	32

les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	12	22	Madrid	11	28
Athènes	18	30	Moscou	4	16
Acapulco	26	35	Mexico	11	19
Berlin	6	18	Oslo	6	17
Bruxelles	10	23	Paris	14	24
Buenos Aires	7	16	Rome	13	26
Copenhague	9	16	Séoul	17	32
Genève	8	23	Stockholm	5	12
Hong Kong	26	29	Tokyo	20	27
Le Caire	18	34	Trinidad	27	31
Lisbonne	14	34	Vienne	15	21
Londres	13	20			

Claude Girard: je me suis senti épaulé.

CORVÉE

SUITE DE LA PAGE A 1

suis senti épaulé, a dit M. Girard. J'avais besoin de ça pour me relever. »

M. Roland Vermette, de la Côte-des-Anges dans l'ancienne paroisse de Saint-Augustin, a été l'un des premiers à participer à la corvée. Dès la première heure, il a pris ses outils et s'est rendu avec son fils Daniel, 26 ans, travailler chez son camarade exproprié, laissant à un autre de ses fils, Yves, 25 ans, le soin de s'occuper de la terre.

Avec coeur

« Je fais ça avec coeur. Nous sommes chanceux d'avoir une belle journée comme aujourd'hui, a-t-il fait remarquer. Comme M. Girard, je ne paie pas mon loyer, j'attends que la Cour décide. Non, monsieur, je n'aime pas la Société immobilière. »

Vêtu d'une salopette, le président du Centre d'animation et d'information communautaire (CIAC), M. Jean-Paul Raymond, qui a participé lui aussi à la manifestation de solidarité à l'endroit de M. Girard, n'a pas été tendre à l'endroit de la Société immobilière.

« Outre le cas particulier du sinistre qu'a connu Claude Girard, a-t-il dit, c'est collectivement que nous avons été affligés par des décisions tellement lourdes de conséquences que Mirabel est devenu synonyme de la plus grande escroquerie jamais commise contre des citoyens du Canada. Ce geste de solidarité envers Claude Girard est exemplaire : il démontre notre volonté de ne pas nous laisser chasser par ceux qui nous ont dépossédés inutilement. C'est une invitation à se reprendre en main. Cette corvée devient une oeuvre collective pour notre libération. »

À l'heure du lunch, les travailleurs ont laissé leurs outils pour aller casser la croûte dans une érablière située tout près. Leurs femmes avaient préparé le repas. En soirée, il y eut fête et danse pour souligner la fin de la corvée. Le drapeau du Centre d'animation et d'information communautaire, symbole de victoire, flottait sur la grange.

Tireur maîtrisé

Yvon Choquette, 26 ans, un résident de Sherbrooke, a comparu hier au Palais de justice de l'endroit pour répondre à une accusation de possession d'arme dans un but dangereux.

Choquette avait été appréhendé tard lundi soir, à son domicile de la rue King, après avoir tiré huit balles dans son appartement et dans la rue. Personne n'a été blessé et la police n'a pas eu de difficulté à l'arrêter.

LA LOTERIE FÉDÉRALE NE FONCTIONNE PAS

Paris sportifs : des pertes de $750 000 par semaine

La Société canadienne des paris sportifs perd plus de $750,000 par semaine et souffre de la diminution constante de la vente de billets, a laissé savoir le secrétaire-trésorier de la Société des loteries interprovinciales, M. Chris French.

Au cours d'une entrevue téléphonique, hier, M. French a affirmé que les évaluations fondées sur la structure actuelle des lots de la loterie fédérale montrent qu'elle ne « fonctionne pas ».

« Nous avons été capables de prévoir la vente des billets de la loterie par le biais la structure des lots, et les ventes diminuent, explique M. French. Au cours de la première semaine, le nombre de billets vendus se chiffrait à plus de 500,000 et maintenant il se situe en-deçà de 400,000 ».

Les billets de paris sportifs, vendus au coût de $2, ont été mis en vente le 1er mai et sont basés sur les résultats des matches de baseball professionnel. Le gros lot est maintenant de $1 million.

Une fois que l'on prend en considération l'argent nécessaire pour les lots et les commissions, on s'aperçoit que la loterie perd environ $765,000 par semaine, révèle M. French.

« Si nous connaissions la structure des lots de la loterie, nous pourrions être plus précis, dit-il. Présentement, nous croyons que nos chiffres ont une marge d'erreur de 10 p. cent. »

« Le gouvernement fédéral a dépensé des millions de dollars jusqu'à maintenant et il n'a pas fait un sou. »

Entre-temps, les responsables de la Société canadienne des paris sportifs nient le fait qu'ils soient en train de préparer une requête pour obtenir un prêt garanti du gouvernement fédéral.

« Nous avons peut-être à une occasion, en cours de route, demandé plus de fonds, mais pas actuellement », déclare un porte-parole de l'organisme.

Des rumeurs veulent que la société se prépare à demander un prêt de $20 millions.

Pour le moment, dans le but de stimuler la vente de billets, la société offre cinq billets gratuits aux détaillants pour chaque 20 billets achetés de cette loterie.

M. Lucien Cabana, un résident de la maison incendiée, et des voisins, M. et Mme Chicoine, (de gauche à droite) demeurent parfaitement calmes au milieu du tohu-bohu du travail des pompiers. photo Réal St-Jean, LA PRESSE

INCENDIE À LA MAISON CHARLES-CÔTÉ À BELOEIL

Les pensionnaires âgés sortent sans panique

Lorsque le feu s'est déclaré hier matin à la Maison Charles-Côté, un centre pour personnes âgées de Beloeil, il n'y a pas eu de panique parmi la quarantaine de résidents. Ces derniers, qui sont autonomes et qui vivent dans leur logement individuel, ont évacué les lieux dans le calme. M. Hervé Dufour, un unijambiste qui y vit avec son épouse, précise en ricanant : « J'ai même eu le temps de mettre ma jambe de bois avant de sortir. »

La Maison, située au 465 rue Saint-Jean-Baptiste, abrite une trentaine de logements pratiquement neufs, construits en 1981. Selon le directeur du service des incendies de Beloeil, M. Paul Perreault, des dommages ont été causés à l'immeuble pour une valeur d'environ $20 000. Il faudra encore quelques semaines avant que le service des incendies ait vérifié le bâtiment et que les locataires puissent réintégrer leurs logis.

M. Thomas Cyr, un résident et membre du Conseil d'administration du centre Charles-Côté, a été réveillé vers 6 h 15 mardi matin. « Je me rendais bien compte qu'il y avait quelque chose d'anormal, dit-il, puisqu'il y avait beaucoup plus de bruits de voitures et de va-et-vient que d'habitude. » Lorsqu'il est sorti dans le corridor, il s'est rendu compte que ses voisins quittaient l'édifice, quelques uns un peu angoissés. « J'ai tenté de les calmer du mieux que j'ai pu. J'ai offert à une dame d'endosser une de mes vestes, parce que l'air était frais à cette heure du matin. »

La présidente du Conseil d'administration de la Maison, Mme Noella Beaulieu, a précisé que les résidents ont été hébergés temporairement dans une autre institution, le Pavillon de Beloeil. Cependant, en début d'après-midi, une majorité de ceux-ci était déjà partie chez des parents ou des amis en attendant de pouvoir revenir dans leur logement.

M. Cyr demeure optimiste quand même : « Un feu, c'est le genre de chose qui arrive dans la vie. Ça aurait été pire si ça s'était produit en hiver. L'important, c'est que tout le monde va dormir dans un bon lit ce soir ».

COUPURE DE 80 LITS

Notre-Dame garde l'obstétrique

Le suspense est terminé pour l'hôpital Notre-Dame qui vient d'apprendre du ministre des Affaires Camille Laurin qu'en raison de son déficit important, mais aussi de sa vocation particulière d'hôpital universitaire ultra-spécialisé, il

HUGUETTE ROBERGE

pourra garder ouvert son département d'obstétrique, mais devra fermer 40 lits de soins de courte durée et 40 lits de soins prolongés.

C'est au cours d'une rencontre avec le président du conseil d'administration, M. André Bisson, que le ministre Laurin lui a fait part hier de sa décision.

Le ministre a exigé que l'analyse financière des fermetures de lits imposées soit soumise à son ministère d'ici le 30 juin et devra, s'il y a lieu, comprendre une nouvelle proposition quant au nombre de lits additionnels à fermer pour atteindre l'équilibre budgétaire.

Dépassant $7 millions, le déficit accumulé de Notre-Dame était le plus important de tous les hôpitaux du Québec. Pour résorber cet énorme déficit, l'hôpital a déjà proposé au ministère un plan de redressement budgétaire de $4,1 millions. Mais il doit poursuivre cet effort et, dans un deuxième temps, envisager une contraction additionnelle de ses dépenses de l'ordre de $3,5 millions.

Pour y parvenir, l'établissement avait recommandé soit la fermeture du département d'obstétrique, soit la fermeture de 154 lits, dont 80 lits de courte durée et 74 lits de soins prolongés. Après examen de la situation, le ministre Laurin a conclu que la fermeture de l'obstétrique de Notre-Dame n'est « ni souhaitable, ni possible à court terme ». Il a cependant retenu la suggestion de fermer des lits, en considérant que le réseau hospitalier de la région, avec les nouvelles ressources (Pierre-Boucher, Le Gardeur, de Valleyfield et le CH régional de Lanaudière) peut répondre, en terme d'accessibilité, aux besoins de la population.

Par ailleurs, le ministre a assuré Notre-Dame de son entier appui au projet de construction d'un centre intégré de recherches. « Une telle initiative est conforme à l'orientation et à la vocation spécifique de cet établissement, particulièrement dans certains secteurs importants, tels la biologie moléculaire, l'endocrinologie, l'oncologie etc. ».

JUSQU'À LA PROCHAINE VAGUE DE CHALEUR

Un retour à la normale au Palais de justice

Les employés du Palais de justice de Montréal sont rentrés au travail, hier, ravis de retrouver des locaux relativement frais et aérés. Ils seront peut-être moins enchantés d'apprendre que l'air du Palais n'est redevenu respirable que parce que le mer-

MARIO ROY

cure est descendu à 12 degrés Celsius au cours de la nuit précédente, et que la prochaine vague de chaleur pourrait remettre tout le monde sur le trottoir.

On sait que, lundi, les employés ont refusé de travailler dans des locaux où, par endroits, le mercure atteignait 35 degrés. Or, il n'y avait pas vraiment de bris au système de climatisation de l'immeuble de 17 étages.

« Il y avait autant d'air que d'habitude, et le système fonctionne merveilleusement bien ! », ironise un fonctionnaire, qui préfère demeurer anonyme et selon qui l'absence totale de circulation d'air entrainerait l'évacuation totale du Palais au bout de 30 minutes (cela s'est produit une fois en 14 ans).

Le même fonctionnaire a suivi de près le processus d'implantation du nouveau système de climatisation ; ces travaux, évalués à $8 millions, ont débuté il y a un an et doivent être terminés le 15 juillet.

Il s'agit d'un système économe en énergie, prévu pour affronter des températures extérieures allant jusqu'à 88 degrés. Les statistiques indiquent qu'annuellement, deux jours sur cent sont plus chauds et, le cas échéant, la température intérieure, au Palais, va inexorablement monter...

En plus du réchauffement provoqué par le soleil (le Palais est muni de larges fenêtres) et la température ambiante, la climatisation doit combattre la chaleur humaine, littéralement, puisque plus de 7 000 personnes circulent quotidiennement dans l'édifice du Vieux-Montréal.

Le système « amélioré » est donc, par sa conception même, susceptible d'être débordé par les chaleurs estivales. En haut lieu, des pressions se font pour que soit installée une troisième pompe centrifuge ; l'investissement serait de $300 000.

Il faut savoir que l'éclairage et la climatisation du Palais de justice coûte $1,2 million annuellement ; le chauffage (au gaz), $1 million supplémentaire.

Hier donc, la Justice a recoiffé sa perruque, remis sa toge et repris en main sa balance ; les causes ont été instruites comme à l'ordinaire avec, dans quelques salles d'audience, le surcroît de travail nécessaire pour disposer des causes ajournées, la veille, de 24 heures. Il est impossible de savoir quelle répercussion exacte aura le congé forcé de lundi sur la continuité des rôles judiciaires.

Espiègle prince William

LONDRES (AFP, AP, UPI) — Le prince William, fils du prince et de la princesse de Galles, qui fêtera la semaine prochaine son deuxième anniversaire, a prononcé hier ses premiers mots en public au Palais de Kensington, la résidence londonienne de ses parents, à l'occasion d'une séance de photographie réservée à la presse britannique.

Le futur héritier du trône s'était borné à gazouiller joyeusement lors de sa dernière rencontre avec les journalistes, il y a six mois. Depuis, il a appris à dire toute une série de mots, dont le préféré semble être « Daddy », et même quelques courtes phrases, puisque, pointant du doigt vers un photographe, il a demandé : « Qui est-ce ? », puis, montrant son matériel, « Qu'est-ce que c'est ? ». Son père lui a expliqué qu'il s'agissait d'un microphone : « C'est une espèce de grande saucisse qui capte tout ce que tu dis, et tu commences de bonne heure... ».

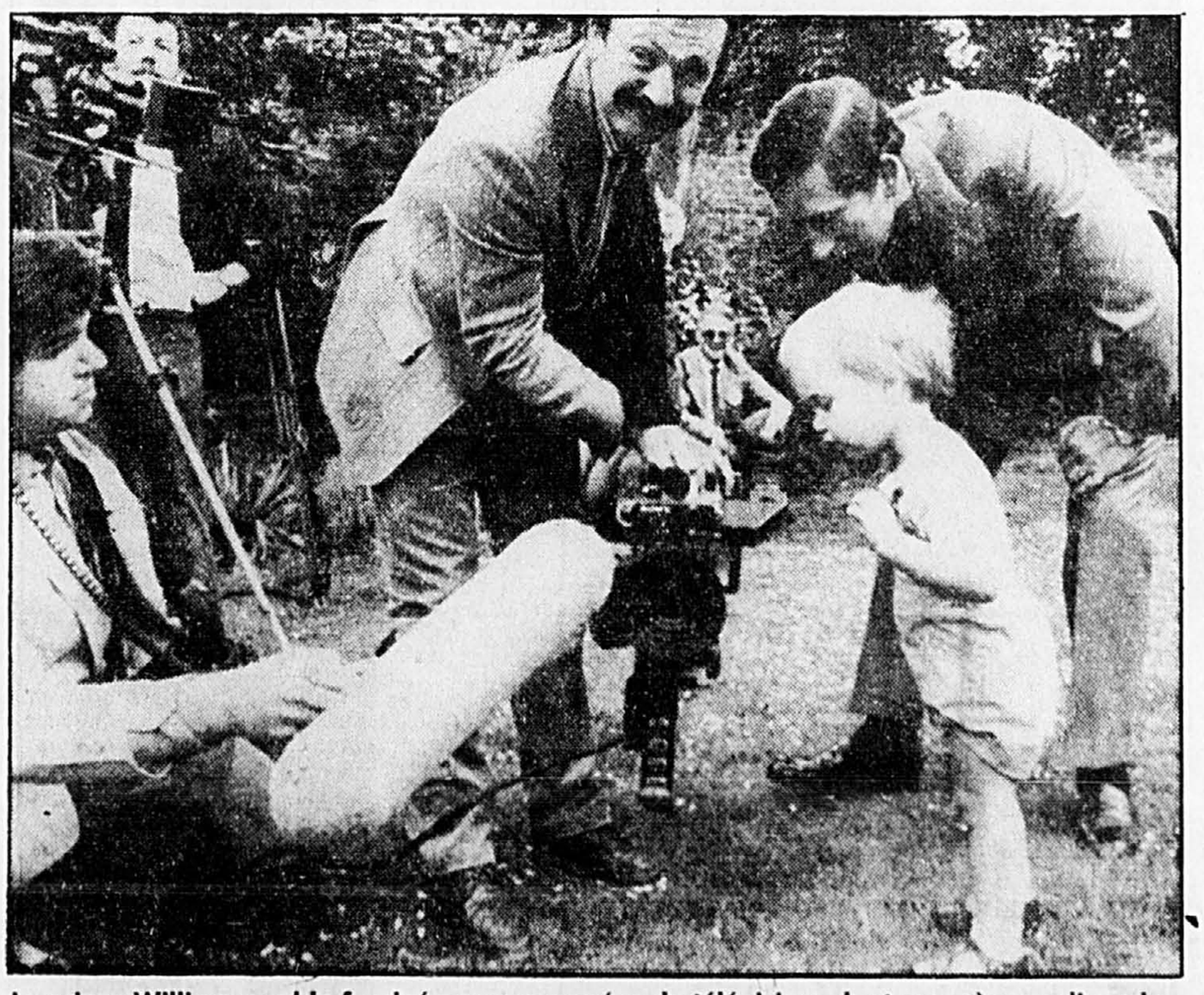

Le prince William semble fasciné par une caméra de télévision, dont son père explique le fonctionnement. photolaser AP

Les escaliers mobiles : une solution en vue

La température insupportable et suffocante qui a pris la vedette au Palais de justice ces derniers jours, a ravivé le problème des escaliers mobiles devenus... immobiles. Pendant que l'on gravissait hier les marches caoutchoutées qui ne bougent plus, on se demandait si elles allaient un jour recommencer à monter ou à dévaler entre les étages.

LÉOPOLD LIZOTTE

Eh bien! Il se pourrait que l'on ait des nouvelles de ce côté très bientôt. Un comité d'ingénieurs dont les services avaient été retenus d'urgence par le ministère des Travaux publics dès la condamnation de ces fameux escaliers, doit remettre dès vendredi le rapport qu'on lui a commandé.

Même si personne ne saurait dire exactement quelles recommandations seront faites, il semble fort possible que la bonne moitié de ces escaliers roulants ne rouleront plus jamais : on les remplacera par des escaliers fixes qui serviront uniquement à passer d'un étage à un autre.

Les escaliers mobiles qui resteront en service entre l'entrée de la rue Saint-Antoine et le cinquième étage, ne serviraient plus que pour monter d'un palier à un autre, mais la course pourrait être renversée au besoin.

Quant aux ascenseurs qui se sont révélés plus fiables au fil des douze dernières années, ils seront toujours disponibles pour aller du premier au dix-septième.

Mais, quelle est la cause de tous ces avatars. La mécanique était-elle, au départ, de qualité suffisante pour desservir sans défaillance une telle clientèle ?

Il ne semble pas. Un budget d'entretien de $140 000 par année était prévu et on l'a régulièrement défoncé en réparations incessantes.

La construction des escaliers fixes que l'on a oublié d'aménager au départ va coûter quelques centaines de milliers de dollars.

PAS D'APPEL FÉDÉRAL EN COUR SUPRÊME SUR LA LOI 101

Trudeau : le Québec, contrairement au Manitoba, respecte les tribunaux

OTTAWA (PC) — Il n'est pas question que le gouvernement fédéral demande à la Cour suprême de se pencher sur la loi 101, a indiqué hier le premier ministre Trudeau, y allant d'une surprenante défense d'un gouvernement du Québec qui, contrairement au Manitoba, «respecte les tribunaux».

Il répondait ainsi au député conservateur John Gamble qui s'élevait aux Communes contre les délais imposés par la Cour supérieure du Québec à la *Federation Home and School* qui, depuis près de six ans, attend un jugement sur une contestation de la loi 101.

« Pourquoi ne pas présenter cette loi, qui touche plus de 800 000 anglophones du Québec, au jugement de la Cour suprême », a lancé M. Gamble, rappelant le renvoi récemment accordé par Ottawa au plus haut tribunal sur les droits des Franco-Manitobains.

Après avoir fait part de ses « inquiétudes » devant les délais de la cour québécoise, M. Trudeau a rappelé qu'il n'avait « pas autorité sur le rôle des cours du Québec ni même des cours fédérales ».

En outre, a rappelé M. Trudeau, le sort accordé par les gouvernements du Québec et du Manitoba aux décisions de la Cour suprême a été très différent. Une fois forcé d'adopter ses lois dans les deux langues, « le gouvernement du Québec, bien que je ne m'entende pas avec lui, a agi immédiatement pour se conformer à la requête de la cour », a soutenu M. Trudeau.

« Les Québécois qui ont des droits et qui se voient appuyés par les cours verront un gouvernement qui respecte les tribunaux », a ajouté M. Trudeau : « Malheureusement, ce n'est pas arrivé au Manitoba. »

Devant les lenteurs du gouvernement du Manitoba à respecter le jugement obtenu par M. Georges Forest en 1979, l'avocat Roger Bilodeau a soulevé un autre cas. « S'il était gagné, probablement que rien n'en découlerait ; on pourrait voir des centaines de cas sans que rien ne se produise. C'est pourquoi le gouvernement fédéral veut une position générale sur la loi au Manitoba. »

LES FRANCO-MANITOBAINS DEVANT LA COUR SUPRÊME

Le Manitoba ne mérite pas de délai pour traduire ses lois en français

OTTAWA (UPC, PC) — Le Manitoba n'a pas besoin d'une période de grâce de deux ans pour traduire en français des lois qui ont été rédigées depuis plus de 90 ans en anglais seulement, et il ne la mérite pas non plus.

C'est ce qu'a soutenu hier, devant la Cour suprême, Me Joseph Magnet, représentant la Société franco-manitobaine, en affirmant qu'en permettant à un gouvernement manitobain « insolent, rétrograde et récalcitrant » de poursuivre l'application de lois inconstitutionnelles, on récompenserait le mépris de la constitution.

« Cela reviendrait à dire aux Franco-Manitobains : Vous avez subi cette situation pendant 95 ans, vous pouvez la subir un peu plus longtemps, jusqu'à ce que nous soyons prêts à la modifier, ce qui ne se produira peut-être jamais », a-t-il dit.

Lundi, l'avocat fédéral Pierre Genest avait exhorté la Cour à déclarer anticonstitutionnelles les lois rédigées en anglais seulement. Mais, pour éviter de plonger le Manitoba dans l'anarchie, il avait demandé que cette province soit autorisée à appliquer ces lois pendant deux années encore, pour lui donner le temps de les traduire en français.

Me Genest avait souligné que sans une période de grâce, la législature elle-même serait illégale, puisque ses membres avaient été élus en vertu d'une législation électorale rédigée en anglais seulement.

Quant aux juges de la Cour, ils ont eu tôt fait de mettre en relief la fragilité de la position du gouvernement manitobain, telle qu'exposée par son avocat, Me Kerr Twaddle.

Les enjeux s'élargissent dans Marie-Victorin

L'enjeu de la campagne électorale en vue de l'élection partielle du 18 juin, dans le comté de Marie-Victorin, s'élargit aux dimensions de la province pour les deux formations politiques qui s'y affrontent. Péquistes et libéraux ont décidé de mettre les bouchées doubles d'ici à lundi.

Selon des informations recueillies par LA PRESSE, les deux formations politiques seraient toujours à égalité en vue de trouver un remplaçant au ministre péquiste démissionnaire, **Pierre Marois**.

Le candidat du PQ, le jeune conseiller municipal de Longueuil, **Pierre Nantel**, a fait une campagne remarquable. Certains considèrent même qu'il pourrait mettre fin à la série noire de 18 défaites enregistrées par le PQ dans les élections complémentaires depuis sa prise du pouvoir, en 1976. Mais la résolution adoptée lors du congrès de la fin de semaine dernière, voulant qu'un vote pour le PQ soit un OUI à l'indépendance, ne lui facilitera pas la tâche.

En ce qui concerne les libéraux de **Robert Bourassa**, leur candidat **Guy Pratt**, estime-t-on, est tout de même en bonne position pour remporter une victoire. Mais on se garde bien de crier victoire trop rapidement.

Ton agressif

Au comité de Pierre Nantel, le directeur de sa campagne, **Louis-Marie Dubé**, ex-secrétaire de comté du premier ministre **René Lévesque** pendant plusieurs années, s'est montré très agressif à l'endroit de LA PRESSE. Il voulait peut-être imiter le ton persifleur de son chef à l'endroit des médias lors du congrès du week-end.

Visiblement nerveux, M. Dubé a refusé de donner ses impressions sur la campage qu'il dirige. Il a nié que plusieurs conseillers politiques de cabinets ministériels viendraient lui donner un coup de main pour le « sprint final ».

Mais une source gouvernementale avait auparavant révélé à LA PRESSE qu'une dizaine de spécialistes, au moins, « débarqueraient » dans le comté, dès jeudi, afin de donner un dernier coup d'accélérateur.

« Depuis le début, on a fait une campagne avec des gens locaux. Il n'est pas question de recevoir l'aide de l'extérieur », a affirmé M. Dubé. Quelques instants plus tard, il devait toutefois avouer qu'il était en effet possible que d'autres personnes viennent donner leur appui à cette campagne au cours des derniers jours. Son ton trahissait cependant une inquiétude certaine.

Pointage serré

Dans les faits, le pointage est très serré entre les deux candidats, a confié à LA PRESSE l'employé permanent du Parti libéral, rue Gilford, **Réjean Poulin**. D'ici la fin de la course, sept députés du PLQ, et probablement plus, feront une campagne intensive dans cette circonscription de la Rive-Sud de Montréal, voisine de celle de M. Lévesque, Taillon.

M. Poulin a aussi ajouté que le PLQ n'avait aucune chance à prendre. Rien ne sera laissé au hasard jusqu'au jour du scrutin. « On travaille très fort et, en bout de ligne, on remportera une victoire », a-t-il souligné.

Pour sa part, l'organisateur en chef du PLQ, **Pierre Bibeau**, s'est dit confiant de remporter les trois comtés où il y a des élections partielles lundi : Marie-Victorin, Marguerite-Bourgeoys et Sauvé.

Contrairement à ce que pensent certains dirigeants libéraux, il affirme que les trois candidats libéraux étaient à la hauteur de la situation. « Compte tenu des circonstances, ils ont fait une excellente performance », a-t-il précisé.

Hier encore, a noté M. Bibeau, il y avait plus de 50 personnes sur le terrain dans Marie-Victorin pour compléter le pointage. Jusqu'ici, plus de 20 000 électeurs ont été interrogés. Il n'hésite pas à prédire, pour sa part, que la victoire sera plus éclatante dans ce comté que celle remportée dans Saint-Jacques.

• • •

Un message approprié

Le candidat à la direction du Parti libéral du Canada, **Jean Chrétien**, a décidé de profiter de toutes les tribunes pour faire passer son message. Lors de la journée « LA PRESSE », organisée pour souligner le centième anniversaire de notre journal, à ***Blue Bonnets***, il avait fait inscrire dans le programme spécial, publié pour l'événement, une réflexion pour le moins pertinente.

« Tout cheval partant, si tocard soit-il, a une chance de gagner, surtout si tous les autres tombent en route... » Une allusion à peine voilée à son adversaire **John Turner** qui a trébuché plusieurs fois depuis le début de la course au leadership.

• • •

Victoire décisive

La nouvelle présidente du comité exécutif et vice-présidente du Parti québécois, **Nadia Assimopoulos**, a remporté une victoire décisive sur son adversaire **Paul Bégin**, lors du dernier congrès de cette formation politique.

Les membres de son organisation, dont le président de la région Montréal-Centre, **André Boulerice**, n'ont pas tellement apprécié le fait que certains aient prétendu que leur candidate avait remporté cette lutte de justesse.

Selon les informations recueillies par LA PRESSE, la nouvelle élue a remporté une victoire significative sur le président de la région de la capitale nationale. Sur les 1 183 votes exprimés, elle en a récolté 759. Ce qui lui donne 59,16 p. cent des voix, un score remarquable.

CADEAUX SAUVÉ POUR PAPA

DIMANCHE 17 JUIN

L'équipe des achats de Sauvé Frères se surpasse et vous propose la meilleure qualité de fabricants réputés.

Si le cadeau de Papa est un vêtement... c'est encore chez Sauvé Frères que vous trouverez le meilleur achat au meilleur prix.

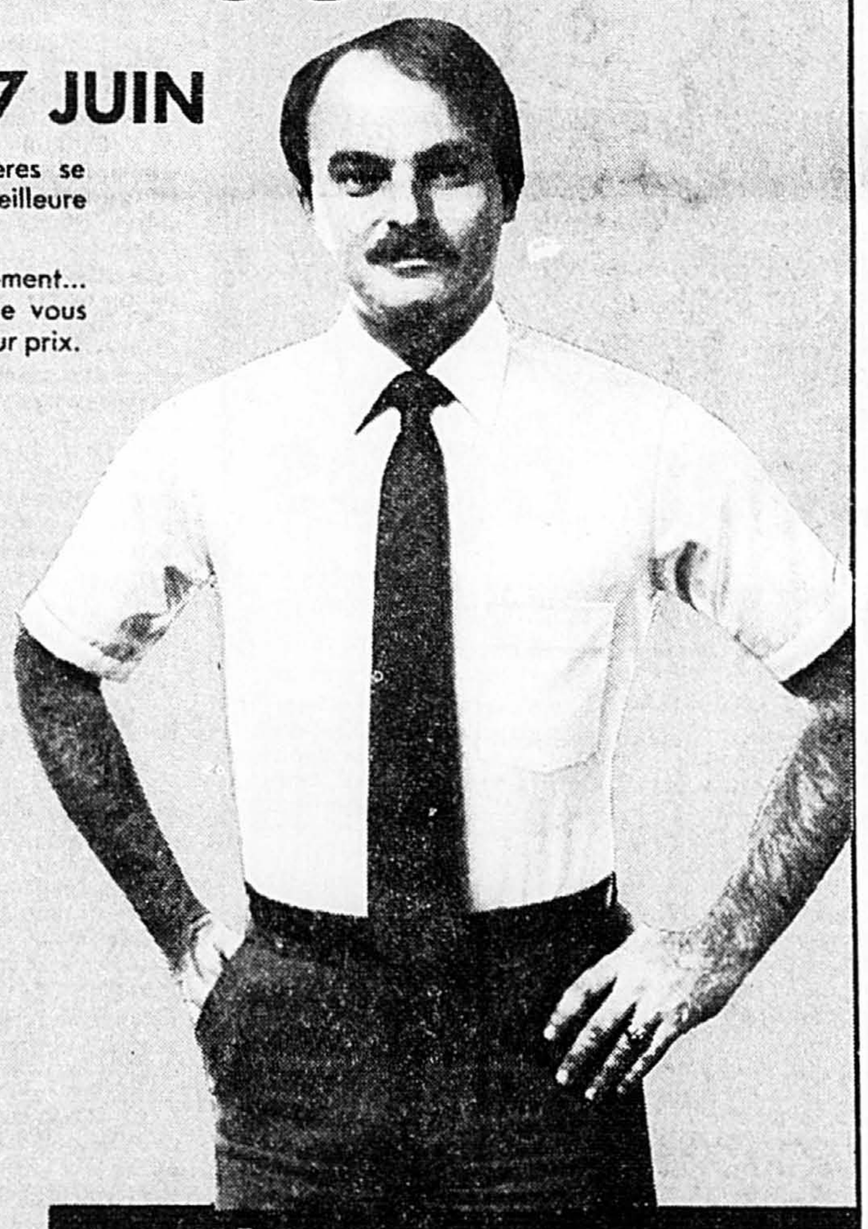

CHEMISES DE TOILETTE
Manches courtes en polyester et coton, marques réputées, tons bleu, beige, blanc, encolure 14 à 17½.
ORD. JUSQU'À $28 SPÉCIAL $15.98
2 pour $30

LOT ASSORTI DE BAS
ORD. JUSQU'À $5 SPÉCIAL $1.89
3 pour $5

BAS UNIS
65% laine 35% nylon
ORD. JUSQU'À $5 SPÉCIAL $3.59
3 pour $10

SOUS-VÊTEMENTS «JOCKEY»
Boîte de 3 (couleurs assorties)
ORD. $14 SPÉCIAL $9.98
(St-Hubert et Complexe Desjardins seulement)

SOUS-VÊTEMENTS «ALDO»
100% coton, taille basse. Tons de marine, blanc, poudre, bourgogne ou beige.
ORD. JUSQU'À $8 SPÉCIAL $5.49
2 pour $10

PYJAMAS «PIERRE CARDIN»
Et autres marques en tricot «jersey». 50% poly, 50% coton. Rayures mode. Grandeur P.M.G.TG.
ORD. JUSQU'À $35 SPÉCIAL $24.98

PYJAMAS EN POLY-COTON
À couleurs et motifs assortis. Grandeur P.M.G.TG.
ORD. JUSQU'À $28 SPÉCIAL $15.98
(St-Hubert seulement)

ROBES DE CHAMBRE
Couleurs assorties. Taille universelle.
ORD. JUSQU'À $75 SPÉCIAL $29.98

LOT DE CRAVATES
Bel assortiment de motifs et couleurs.
ORD. JUSQU'À $15.00 SPÉCIAL $7.98
2 pour $15

CEINTURES
Cuir véritable. Tons de brun, noir ou gris. Grandeurs 28 à 44.
ORD. JUSQU'À $20 SPÉCIAL $9.98

Certaines grandeurs non disponibles parmi ces spéciaux.

SPÉCIAUX SAUVÉ

SAFARIS EN POLY-COTON
Tons de beige, poudre ou taupe. Grandeurs P.M.G.TG.
ORD. JUSQU'À $70 SPÉCIAL $39.98

LOTS DE PANTALONS ASSORTIS
Tailles 30 à 42
ORD. JUSQU'À $45 SPÉCIAL $24.98

BEL ASSORTIMENT DE CRAVATES
ORD JUSQU'À $17.50 SPÉCIAL $9.98

«T-SHIRT»
Vaste choix à rayures ou unies. Grandeurs P.M.G.TG.
ORD. JUSQU'À $25 SPÉCIAL $15.98
2 pour $30

CHEMISES SPORT À MANCHES COURTES
Choix varié de modèles et couleurs.
ORD. JUSQU'À $35 SPÉCIAL $15.98
2 pour $30

SAUVÉ FRÈRES

6554, Plaza St-Hubert 273-6392
Centre Laval 688-6292
Carrefour Laval 681-9213
Complexe Desjardins 281-1611
Galeries d'Anjou 351-6810
Boutique Sauvé 687-7776

En primeur

Les acheteurs montréalais les plus avisés ont vite reconnu la valeur exceptionnelle de ce chef-d'oeuvre architectural et les unités de la Phase 1 ont été vendues en un temps record.

Une demande remarquable!

La Phase 2 débute et offre la même qualité, panoplie d'installations sportives, parc de verdure bordé de fleuve, soit les mêmes avantages qui ont rendu la Phase 1, le condominium le plus recherché.

Appartement de 1 chambre à coucher: Prix à partir de $74,000. Appartement de 2 chambres à coucher: Prix à partir de $79,000. Appartement de 3 chambres à coucher: Prix à partir de $148,000. Maison-condominium riveraine: Prix à partir de $202,000.

Le fleuve sauvage dans votre jardin, le centre-ville, à votre porte.

Bureau de vente
70 rue Berlioz,
Île des Soeurs
Tél.: 769-4524
Heures d'ouverture:
De 12h. à 19h. tous les jours

LES VERRIÈRES SUR LE FLEUVE

LE PQ EN CRISE

Les militants ont voulu consacrer la défaite de l'étapisme

—1—

■ QUÉBEC — Pour bien comprendre la crise qui a secoué le Parti québécois au cours du week-end, il faut savoir qu'il y a au sein de cette formation politique un très grand nombre de militants pour qui l'indépendance du Québec passe bien avant la prise ou la conservation du pouvoir.

Ce courant, pour qui le pouvoir n'a d'intérêt que s'il permet de réaliser l'indépendance, s'est d'abord manifesté lors du débat sur l'«étapisme», après l'élection de 1973. Avant, le problème ne se posait pas. En 1970, un vote pour le PQ signifiait un vote pour la souveraineté, mais cela n'avait pas grande importance car le parti n'avait aucune chance de prendre le pouvoir.

En 1973, la même règle s'appliquait et la campagne électorale a pris l'allure d'une campagne référendaire. Le débat s'est polarisé entre «souverainistes» et «fédéralistes», l'Union nationale et le Parti créditiste se suicidant sans s'en apercevoir, en faisant campagne exclusivement contre un parti d'opposition!

Mais quelques jours avant le vote, le chef du PQ, M. René Lévesque, avait fait paraître dans les journaux un message aux Québécois dans lequel il disait à peu ceci: «Aujourd'hui on vote pour un bon gouvernement et demain, à l'occasion d'un référendum, on votera pour la souveraineté.» Un vote pour le PQ ne signifiait déjà plus un vote pour la souveraineté.

LOUIS FALARDEAU

(de notre bureau de Québec)

Peu d'effets

Prise trop tard, l'initiative personnelle de M. Lévesque et de ses proches eut peu d'effets sur le résultat de l'élection et mécontenta de nombreux militants. Le débat sur l'étapisme était lancé et devait durer jusqu'au congrès de l'année suivante, alors que la thèse de M. Claude Morin triomphait et entrait dans le programme du parti.

Désormais, le parti distinguait nettement la prise du pouvoir de la réalisation de l'indépendance. Lors de l'élection, il chercherait à prendre le pouvoir pour bien gouverner et réaliser les articles 2 et suivants de son programme. Quant à l'article 1, celui portant sur l'indépendance, sa mise en oeuvre était remise à plus tard, après la tenue d'un référendum sur le sujet.

Plusieurs militants n'acceptaient pas cette façon de voir les choses et les discussions avaient été vives au congrès de 1974. Beaucoup d'entre eux ne se sont ralliés que du bout des lèvres et n'ont jamais manqué, depuis, à mesure que les événements semblaient leur donner raison, de prêcher un retour à l'orthodoxie des débuts. Ils ont refait le débat sur l'étapisme à compter du congrès de 1981 et, cette fois, ils ont gagné.

Ils ont gagné parce qu'ils avaient de bons arguments pour démontrer que le prise du pouvoir n'avait pas fait avancer la cause de l'indépendance. Elle avait plutôt reculé en raison de la défaite au référendum, provoquant en même temps un rapetissement du poids politique du Québec dans l'ensemble canadien.

Au pouvoir

Arrivé au pouvoir en 1976, le gouvernement Lévesque a tenu ses promesses et mis en oeuvre la plupart des grandes réformes annoncées par son programme. Malgré sa bonne gestion, et bien qu'il eut tenté de mettre toutes les chances de son côté en ajoutant une étape au processus — il ne demandait plus qu'un «mandat de négocier» — il a perdu son référendum.

Dès ce moment, plusieurs des adversaires de l'étapisme souhaitaient un retour dans l'opposition. Ils craignaient que le parti vieillisse au pouvoir sans faire l'indépendance, qu'il devienne un parti de bon gouvernement comme les autres et oublie, en en reportant la réalisation aux calendes grecques, l'option qui lui avait donné naissance.

Ils n'ont pas eu gain de cause et le PQ a gardé le pouvoir en 1981, en reportant l'élection de six mois et en mettant son option en veilleuse. Et ce qu'ils craignaient s'est produit. Même si M. Lévesque venait d'être réélu avec un appui populaire plus important et à la suite d'une campagne portant sur la défense des intérêts du Québec, il a perdu la bataille du rapatriement de la constitution.

Sans défense

Le Québec, qui avait avancé sous Lesage, puis résisté sous Johnson, Bertrand et Bourassa aux menées centralisatrices de Trudeau, reculait sous Lévesque, pourtant le plus autonomiste de ses premiers ministres. La défaite référendaire l'avait à peu près laissé sans défense.

Et le gouvernement vieillissait. L'accumulation des erreurs et des problèmes ne pouvait que multiplier le nombre des mécontents. Devenue l'idée-force d'un «vieux parti», l'option indépendantiste séduirait de moins en moins les jeunes.

C'est pourquoi les anti-étapistes de 1974 et ceux qu'ils avaient convertis ont refait le débat au congrès de 1981 — et l'ont gagné, profitant de ce qu'un René Lévesque furieux de sa défaite aux mains de Pierre Trudeau eut chauffé à bloc les délégués.

Plein de trucs

Jugeant que le parti était allé trop loin, M. Lévesque lui a fait recommencer ses devoirs. Mais l'essentiel restait. L'«étapisme» était mort. Désormais, un vote pour le PQ signifierait un vote pour la souveraineté.

Mais était-ce si sûr? Ce gouvernement plein de trucs n'allait-il pas, comme en 1973, comme en 1980, trouver une façon de s'en sortir s'il sentait la soupe chaude, s'il croyait que la mise dans la balance de la souveraineté allait causer sa défaite? M. Lévesque ne parlait-il pas déjà d'un double bulletin?

Ces craintes étaient d'autant plus justifiées que bien d'autres militants, dont beaucoup de ministres et de députés, s'opposaient à la tenue d'une élection référendaire. Ils trouvaient l'exercice suicidaire, soit qu'ils estiment catastrophique une deuxième défaite de l'option en cinq ans ou qu'ils craignent que l'impopularité de l'option entraîne la chute du gouvernement.

Ils ont donc voulu «figer dans le ciment» leur victoire sur l'étapisme en écrivant en toutes lettres, dans le programme du parti, qu'un vote pour le PQ signifiera un vote pour la souveraineté.

DEMAIN: Les tendances au conseil des ministres

téléphoto UPC

René Lévesque, hier à l'Assemblée nationale.

RENÉ LÉVESQUE RÉPOND AUX LIBÉRAUX

«On va laisser Bourassa venir en Chambre avant les élections!»

■ QUÉBEC — À l'opposition libérale qui réclamait des élections générales hâtives en invoquant «l'instabilité politique créée par l'adoption, par le congrès du PQ, de la résolution sur la souveraineté», le premier ministre René Lévesque a répondu hier qu'il aimait mieux attendre que M. Robert Bourassa se fasse élire à l'Assemblée nationale et qu'il y tienne son rôle de chef de parti.

CLAUDE-V. MARSOLAIS

de notre bureau de Québec

Sur un ton ironique, le premier ministre a lancé que, dans les circonstances, il lui serait difficile d'aviser à l'avance, comme le veut la courtoisie parlementaire, le chef libéral de la date des prochaines élections générales puisqu'il est introuvable.

Sarcastique, le leader parlementaire de l'opposition, M. Michel Gratton, lui a demandé si les vraies raisons de son refus de déclencher des élections rapides ne se retrouvaient pas dans les propos sibyllins tenus par le président du Conseil du trésor, M. Michel Clair, en fin de semaine, voulant qu'il ne connaissait pas beaucoup de dindes qui souhaitaient un Noël prématuré.

S'expliquant en Chambre, M. Clair a dit hier: «La dinde n'est peut-être pas le roi des animaux mais quand on ne l'aime plus, généralement on la préfère à la couleuvre qui est en face de nous.»

Quant à *l'instabilité politique*, M. Lévesque a répliqué que les libéraux versaient des larmes de crocodile: «Depuis 14 ans, le PLQ répète sans arrêt, entre les élections et pendant toutes les campagnes électorales, qu'un vote pour nous est un vote pour le séparatisme, comme pour donner la couleur la plus sinistre possible à ce vote. Je ne vois pas de quoi se plaignent nos adversaires si nous disons qu'un vote pour nous serait un vote pour l'avenir du Québec.»

Quand le député de Jean-Talon, M. Jean-Claude Rivest, lui a suggéré de s'occuper de ses ministres dissidents sur la question de la souveraineté, M. Lévesque, visiblement bien préparé, a répondu que le Parti libéral du Québec devrait cesser de parler de la paille dans l'oeil du voisin alors qu'il a une poutre dans le sien.

Le premier ministre faisait ainsi allusion aux dissensions qui se font jour dans les rangs de la «filiale rouge de la maison mère d'Ottawa» alors que des députés libéraux du Québec ont décidé d'appuyer des candidats conservateurs dans l'ouest de Montréal.

Plus tôt, M. Rivest avait demandé au ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes, M. Pierre-Marc Johnson, s'il se sentait «crédible avec l'option souverainiste» lorsqu'il négociait avec un ministre fédéral sur des projets concrets de développement économique.

«La crédibilité ne repose pas, en ce moment, au niveau du gouvernement du Québec. Elle repose au niveau du Parti libéral fédéral qui est dans une course à la direction et qui donne lieu à une semence complètement hystérique de pseudo-projets économiques sur notre territoire», a répondu M. Johnson. Selon lui, au moins la moitié des ministres fédéraux sont trop occupés par la course au leadership pour s'asseoir à une table de négociation.

M. Johnson a également interprété la résolution du congrès du PQ de la fin de semaine comme la recherche, pour le peuple québécois, du pouvoir de traiter d'égal à égal avec le reste du Canada.

«Mais comment négocier d'égal à égal si le PQ a abandonné l'idée d'association?» interroge M. Rivest. «Le Parti québécois n'a pas abandonné totalement cette idée, répond M. Johnson. La question de l'association du Québec avec le reste du Canada ou d'une association économique avec les États-Unis n'est pas une affaire idéologique mais est une affaire qui touche les intérêts du Québec...»

Profitez des beaux jours

Notre dépliant de 8 pages est plein d'aubaines pour enfants!

124.99

Vélo BMX de luxe à roues 20", freins d'acier à étrier, tirage latéral et leviers en alliage; potence MX à adents en alliage; selle BMX Aero; poignées de style cobra. Catadioptres de sécurité. Une bonne affaire!

RABAIS $3/29.99

Cour. 32.99. Cycle Donjons et Dragons* 13" évoquant tout un monde enchanté de châteaux et de chevaliers. Siège 3 positions; roues arrière à voile large; pédales antiglissantes. Pour 3 à 6 ans.

ACCESSOIRES DE VÉLO

9.44 Dynamo, phare et feu arrière pour tout vélo.

RABAIS $1/3.99 Cour. 4.99. Câble 72" avec cadenas à combinaison.

SKYLINE

RABAIS $2/7.99 ch. Cour. 9.99. Beau choix... de Skyline! Raquette de tennis de luxe en acier ou de badminton, légère, en acier.

RABAIS $5/28.99 Cour. 33.99. Patins à roulettes pour fille et garçon. Vinyle similicuir léger. Roues rouges Permathene†. Point. 12-5. Blanc ou Noir.

1.99 Coupe mondiale de football, de Preston Fabriqué au Canada.

2.49 Pompe à air 10" pour tout ballon à gonfler. Soupape de retenue. Avec aiguille.

RABAIS $2/19.99 Cour. 21.99. Gant de base-ball Skyline ord. Cuir de vachette; laçage cuir vert. Poche préformée.

RABAIS $2/17.99 BANANE MOUILLÉE Cour. 19.99. "Banane" en plastique arrosant la glissoire de 25 pieds.

RABAIS $4/23.77 QUELQUES ARPENTS DE PIÈGES Cour. 27.77. Jeu maître: 6 catégories, 6000 questions. Aussi disponible: "Trivial Pursuit".

EN VIGUEUR JUS. 16 JUIN 1984

toyville®

TOUS LES JOUETS DE TOUS MES RÊVES

1555, boul. Le Corbusier, Laval, P.Q. 4625, boul. Jean-Talon est., St-Leonard, P.Q. 345, boul. Taschereau, Greenfield, Park Centre, Longueuil, P.Q. 3399, boul. des Sources, Dollard-des-Ormeaux, P.Q. 2700 boul. Laurier, Ste Foy, Quebec

POLITIQUE DES PRIX

NOUS NOUS ENGAGEONS À VOUS DONNER SATISFACTION

Le prix de nos *spéciaux* est garanti être plus bas qu'ailleurs. Si dans les 7 jours, le même article est annoncé moins cher ailleurs, apportez-nous votre preuve d'achat de Toyville et l'annonce du concurrent. Nous nous ferons un plaisir de vous rembourser la différence.

Giroux & Des Lauriers INC

6914, RUE SAINT-HUBERT 273-2813 MÉTRO JEAN-TALON

1500 EST, RUE MONT-ROYAL 521-3164 MÉTRO MONT-ROYAL

4029, RUE ONTARIO 521-9414 MÉTRO PIE-IX

POUR LA FÊTE DES PÈRES avec les Wallabees DE Clarks

Vous marcherez sur un coussin d'air!
Chaussures au confort durable, en veau ou suède piqués main

- Empeigne cousue main
- Forme naturelle s'adaptant à la forme de votre pied
- Support de voûte plantoire
- Semelle et talon en composition-crêpe
- Semelle ventilée

Pour femmes
Veau blanc ou brun
Suède beige, bleu ou brun
Pointures: petites: 6-11, moyennes: 5-11
84.95$

Pour hommes
Veau blanc, brun ou noir
Suède beige ou brun
89.95$
Pointures: petites: 6-11, moyennes: 8-13

Personnel compétent pour vous servir.
Chèques personnels acceptés.

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER D. LANDRY
président et éditeur

MICHEL ROY
éditeur adjoint

CLAUDE GRAVEL directeur de l'information
JEAN-GUY DUBUC éditorialiste en chef

Scène I, prise I: la Cité du cinéma

Le cadeau est superbe: Ottawa investit $22 millions dans un projet de $36 millions. Si l'entreprise privée peut trouver les $14 millions qui manquent, Montréal aura bientôt cette fameuse Cité du cinéma dont plusieurs rêvaient depuis longtemps.

On se souvient que le maire Jean Drapeau caressait ce projet pour sa ville; et que les gens du cinéma le désiraient de tout leur coeur. Malgré le manque d'installations convenables, le Canada pouvait attirer Hollywood, surtout à Toronto. Et parfois, Paris venait même à Montréal. Ce qui permettait à nos équipes techniques de profiter d'un travail que l'industrie canadienne ne pouvait, à elle seule, leur offrir. On se disait: avec un équipement adéquat, Montréal pourrait attirer le monde entier.

Le rêve peut devenir réalité. Du moins, certains le croient, au sein de l'industrie du cinéna comme dans l'entreprise privée générale, assez pour investir dans le projet du ministre fédéral des Communications, M. Francis Fox.

Donc, l'idée enchante le milieu. Peut-être pas au complet, cependant. Il faut se rappeler que Télé-Métropole possède un studio de cinéma important, le plus grand au Canada sinon en Amérique, et que ce studio a besoin d'un haut taux d'occupation pour justifier son existence. Or, la Cité du cinéma lui opposera une concurrence directe. Et, ce qui gêne le plus, avec des capitaux provenant en majeure partie de l'État: étrange façon de protéger et d'encourager l'entreprise privée.

Si Montréal devient assez important pour attirer les producteurs étrangers, si la Cité du cinéma prend des proportions telles qu'il lui faille utiliser les lointains studios de l'Office national du film, il faudrait peut-être penser à collaborer avec une maison qui a posé des jalons dont les autres vont profiter.

Cité du Havre, Vieux Port et ONF: trois angles du triangle inégal. La préoccupation d'utiliser l'équipement existant est sage. Mais il faudrait bien que cette dispersion des effectifs respecte les inquiétudes qui se manifestaient, il y a déjà cinq ans, sur la question du site.

À l'époque, le port était, à toutes fins utiles, fermé aux Montréalais: et les Montréalais voulaient avoir accès au fleuve. Les projets de cité du cinéma, avec studios, terrains variés et équipements protégés, risquaient fort de garder fermée cette fenêtre qu'on espérait ouvrir un jour sur le Saint-Laurent.

Aujourd'hui, les Montréalais savent qu'ils peuvent profiter du port, qu'ils peuvent y trouver des attractions sans nuire à la vue sur le fleuve: plusieurs espéraient même y trouver un musée et une salle de concert! Donc, il faudrait penser à respecter les désirs d'antan tout en construisant des édifices fonctionnels. Évidemment, la Cité du Havre offre moins d'inconvénients: la partie ouest du port également. On ne va pas toujours renier sa parole pour satisfaire ceux qui apportent des sous.

Il y a là peut-être une chance, pour Montréal, d'attirer des capitaux étrangers qu'on nous refuse présentement et une population «flottante» qui vienne remplir nos hôtels et nos restaurants. (À la condition, évidemment, qu'on ne les étouffe pas avec des prix excessifs, comme on a parfois tendance à faire.)

Et peut-être que la promiscuité des grands producteurs inspirera nos créateurs, scénaristes et écrivains multiples, qui deviendraient capables d'écrire des films de chez nous qui touchent les fibres du monde entier. D'une fenêtre sur le fleuve, on pourra passer à une autre sur le monde.

Jean-Guy DUBUC

Pluies acides: qui paiera?

Un comité parlementaire reproche au gouvernement fédéral sa mollesse dans sa lutte contre les pluies acides. Son président, le député libéral Ronald Irwin, a déclaré que, depuis l'accord de principe signé avec les États-Unis en 1980, il y a eu quatre années de rhétorique et presque aucune diminution de la pollution. Il accuse donc le gouvernement canadien de ne pas avoir la volonté politique d'affronter ce problème.

Quelques jours plus tôt, le ministre fédéral de l'Environnement, M. Charles Caccia, avait accusé à la télévision américaine, le président Reagan de manifester moins de «leadership» que ses prédécesseurs dans le dossier des pluies acides. Le ministre canadien accuse à son tour le gouvernement américain de ne pas avoir la volonté politique d'affronter ce problème.

Ce manque de volonté est évident. Lors de la campagne à l'investiture du Parti démocrate, les candidats parlaient beaucoup des pluies acides au New Hampshire, renommé pour ses lacs et ses forêts, mais qui ne produit pas de charbon et qui n'a pas d'industrie lourde. Ce sujet n'était plus d'aucun intérêt une fois que la campagne s'était déplacée dans l'Illinois et l'Ohio, qui vivent de l'industrie lourde, ou en Pennsylvanie et en Virginie-Occidentale, grands producteurs de charbon.

Au Canada, la campagne à la direction du Parti libéral était plus rapide et plus courte. Les candidats n'avaient pas le loisir de faire des distinctions aussi subtiles et seulement M. Donald Johnston a mis les pluies acides à son agenda.

Tout le monde est contre les pluies acides mais personne, qui a le pouvoir de les atténuer, ne semble prêt à le faire. Cela est compréhensible car les pluies acides sont un sous-produit de la prospérité industrielle d'une très grande partie du continent. Dans les circonstances économiques actuelles, aucun homme d'État n'est prêt à mettre en péril le moindre îlot de prospérité. L'élimination des pluies acides coûtera très cher et personne ne veut en faire les frais.

Le rapport du comité parlementaire de M. Irwin est révélateur à ce sujet. Dans le domaine de la pollution des automobiles, où le Canada a un retard prononcé par rapport aux États-Unis, il estime qu'il faut adopter des standards plus stricts d'ici à 1986 et interdire l'essence avec plomb d'ici à 1995. Cette recommandation est claire: l'automobiliste paierait le prix qu'il faut pour polluer moins.

Dans le cas des industries pollueuses, le problème est plus délicat et M. Irwin suggère que l'État supporte une bonne partie des frais. Il propose notamment des déductions d'impôt, un amortissement accéléré sur les installations nécessaires à combattre la pollution, et des subventions. C'est une solution très directe et très expéditive mais, à la longue, elle pourrait aussi se montrer peu efficace.

En rendant les industries responsables de leur propre pollution, on pourrait hâter la diminution des pluies acides. D'une part, les industries qui polluent auraient alors un avantage financier très clair à développer les moyens techniques de diminuer les émissions de gaz nocifs. D'autre part, l'exemple canadien aurait plus de chances d'être suivi aux États-Unis où le climat politique n'est favorable ni aux subventions ni aux grands programmes fédéraux.

Il serait peut-être temps que l'on cesse de se lancer des accusations à tout bout de champ à propos des pluies acides et d'examiner le problème sous l'angle purement financier. Les gouvernements canadien et américain pourraient découvrir qu'ils sont plus proches qu'ils ne pensent.

Frédéric WAGNIÈRE

(Droits réservés)

(Collaboration spéciale)

Jean-Paul Desbiens

Sur quatre cas

Le mot gazette signifie: petite monnaie. Est-ce que 45¢ c'est encore de la petite monnaie? Quoi qu'il en soit, quand on écrit dans une gazette, on a des chances et autant de risques d'être lu par des lecteurs de gazettes. On a donc quelque raison de réfléchir sur l'information gazettière. Or, l'information gazettière, ces derniers six mois, nous a abondamment entretenus de quatre cas: Claire Lortie, Denis Lortie, Gilles Grégoire, Michel Déry.

•

Qu'y a-t-il de commun à ces quatre cas? Convient-il de tant s'attarder à ce genre de choses au moment où les pétroliers sont crevés par dizaines dans le golfe d'Ormuz? Au moment où une guerre dont on ne parlerait guère si ce n'était du pétrole, justement, a tué 500 000 hommes? En fait, on situe le nombre de morts entre 175 000 et 500 000. Déjà ce flottement montre bien le peu de cas que l'on fait d'une vie d'homme quand il est cuivré, ou noir ou loin. Avons-nous besoin de connaitre la taille et l'histoire familiale de Michel Déry? Le fait que nous les sachions et que nous voulons les connaitre est-il un effet du battage contemporain?

Je n'ai pas de réponse à toutes mes questions. Nietzsche a bien pu dire: «On n'entend jamais que les questions pour lesquelles on possède des réponses», il reste que je voudrais bien connaitre celui qui a des réponses à toutes ses questions. J'ai une réponse à ma dernière question, à tout le moins. Il ne serait pas démocratique de dire que l'on a des réponses à toutes ses questions. Je dis que l'intérêt, la passion des lecteurs pour ce genre de scandales n'est pas nouveau.

Mon enfance s'est passée dans le ressassage de l'histoire d'Aurore, l'enfant martyre, et dans l'excitation provoquée par le kidnapping et l'assassinat du bébé de Lindbergh. À ce moment-là, on ne parlait pas de société de consommation, ni de l'influence néfaste de mass media. Le mot n'existait même pas. Il y a donc autre chose.

Il y a la supériorité de la pureté. Expliquons-nous. Devant les crimes des autres, je me sens comme je me sens dans un salon funéraire: ce n'est pas moi. Le cadavre, ce n'est pas moi. Ma supériorité est reconduite pour un bout de temps. On est supérieur, dans un salon funéraire. On a même des sympathies plein les mains. On est supérieur aussi en lisant une gazette. C'est pas tout le monde qui débite et congèle son amant. Ou qui kidnappe une fillette. Ou qui mitraille les députés. Ou qui organise des séances de voyeurisme de gourmet, en plus de ce qu'il peut voir à la télévision, dans les tabagies ou dans la rue.

Un souvenir me revient. J'étais jeune, ce qui ne veut pas dire innocent. Je parlais de Hitler avec un jésuite. Il me disait que Hitler avait été un grand homme. Horreur! Je disais: «Comment peut-on être un grand homme si l'on a commis tant de crimes?» Il répondait: «Il ne suffit pas de n'être pas immoral pour être grand.» Ou peut-être: «À petit homme, petit péché.» Cette réponse me plongeait dans des abimes d'indignation vertueuse.

La vérité, c'est que je suis Claire Lortie, Denis Lortie, Gilles Grégoire, Michel Déry. Je le suis dans le secret de mon coeur, et parfois en dehors. Mais cela me console, me repose, m'abrite, quand je lis le récit des horreurs des autres. Claire Lortie a voulu régler des problèmes que nous ignorons en supprimant la dernière manifestation de ses problèmes. Michel Déry a soudé son besoin de communion à même une fillette, chose que le cinéma lui a montré à faire. Denis Lortie a soudé sa quête d'identité à une mitraillette. C'est un raccourci que je comprends, mais que je n'approuve pas. C'est le plus vieux raccourci du monde. Le cas de Gilles Grégoire est particulièrement intéressant. Voici un député qui a eu des problèmes touchant le sexe. Tout le monde en a. Les siens n'étaient ni inédits, ni inouïs. Il n'y a rien de neuf dans le vieil homme. Mais il s'acharne comme un bouc à nous faire accroire qu'il est pardonnable. Il ne s'agit pas ici d'une idée chrétienne devenue folle; il s'agit d'un réflexe chrétien récupéré par la politique: Gilles Grégoire veut servir d'exemple rédempteur aux ex-détenus. Soit! Mais je le vois mal comme législateur.

•

«Toute conscience veut la mort de l'autre.» Vous l'aurai-je assez répété depuis janvier dernier? La remarque avait été faite bien avant Hegel. Quand Jésus dit à ceux qui veulent lapider la femme adultère: «Que celui qui est sans péché lui lance la première pierre», il rappelle une vérité qui nous est familière, mais que nous préférons appliquer aux autres.

Cela dit, je suis «heureux» du verdict que le jury a porté dans le cas de Michel Déry. La société peut se protéger, sans tuer le monde. De toute façon, on pourrait tout aussi bien dire que les prisons, ce sont les quelques mètres carrés qui protègent certaines personnes *contre* la société.

Ajoutons pour les plus attentifs: entre un fou, un criminel, un jeune cadre haineux et docile, la mallette au bout du bras, et un saint il y a ceci: chaque être humain est disloqué par sa propre grandeur. Les bébés se retrouvent à l'asile ou en prison.

LECTURES

Entre l'Eden et l'Utopie

Les peuples ne vivent pas que pour l'argent. Ils existent et se développent en fonction de leur imaginaire, de leur interdépendance culturelle, de leur âme. Les peuples sans «mythologie», sans imaginaire communs se désagrègent, tout comme les personnes individuelles meurent si elles n'ont aucun rêve pour sous-tendre leur action. Les Québécois, puisqu'il faut bien se regarder collectivement, ont-ils encore un imaginaire commun? Il semble bien que oui, mais c'est une histoire compliquée par l'héritage qui leur vient d'Europe.

JEAN-PIERRE BONHOMME

Le peuple habitant la vallée du Saint-Laurent, nous signale le géographe de l'Université Laval Luc Bureau dans *Entre l'Eden et l'Utopie*, est tiraillé, déchiré par deux idéaux problématiques. Il y a ceux, les «édénistes», qui cherchent, dans un passé plus ou moins campagnard et forestier, la sécurité émotive d'une nature douce et tendre. Ceux-ci se cherchent un paradis terrestre. On reconnaît là, autour de soi, ces écologistes à vocation qui projettent sur les interventions humaines, et sur tout ce qui urbanise, le mal absolu.

Les autres, les «utopistes», «arrangent» la nature avec leur raison pure. À la manière de l'architecte Le Corbusier ils ne se sentent pas confortables devant la moindre ligne courbe. Dieu, c'est la ligne droite. Ceux-ci projettent le mal sur l'instinct du peuple qui ne se mesure pas à la règle. On reconnaît là ces fonctionnaires et ces technocrates omniprésents ces décennies-ci, qui régionalisent, découpent et planifient le territoire, qui inventent des systèmes scolaires, qui ferment les villages «improductifs» et qui imaginent les glabres cellules du logement social. Et puis, bien sûr, il y a toute cette masse qui flotte entre les deux excès.

Le mérite de l'ouvrage de Luc Bureau est de nous montrer que les Québécois, un peu comme les autres Américains, sont les héritiers de leurs ancêtres les utopistes européens. Ceux-ci, signalet-il dans une disserte relation du symbolisme, ont voulu, sur le territoire vierge qu'ils avaient découvert en Amérique, réaliser leur rêve d'une saine organisation rationnelle. On voulait extirper «Le Mal» qu'on voyait dans la vie urbaine instinctuelle d'Europe. Les rangs québécois, par exemple, il est intéressant de le noter, n'ont pas surgi de la base populaire par une nécessité instinctive. Ils ont été découpés par la raison des autorités. Malheureusement, indique l'auteur, cette forme de planification produit des sociétés un peu sèches qui ne se laissent pas assez vivre dans la médiocrité du réel.

Cet examen de notre psyché collective a un autre mérite. Il montre les dangers qui existent pour chacun et d'une manière très personnelle à chercher trop passionnément l'avénement de la Cité parfaite. À la limite le rêve des Cités imaginaires idéales conduit à la destruction, par les «grands réformateurs», de ce qui vient de la vie réelle. On ne peut comprendre autrement, du reste, ce goût, très présent sur notre territoire de passer tout au bulldozer, de saccager les berges, de démolir le «vieux» et de tout tapisser d'autoroutes. Le passé est si méchant; il faut s'en défaire!

Où l'équilibre émotif se trouve-t-il donc? Il existe dans l'esprit de ceux qui prennent en compte le fait que «le mal et la saleté sont les conditions mêmes de leur être», dit Luc Bureau. En tout cas, avance-t-il, les citoyens d'aujourd'hui «tentent trop d'adapter leur espace à tous les besoins fonctionnels de l'homme». Ils se méfient trop, ainsi, «des équilibres naturels (urbains) obtenus au hasard des ajustements historiques toujours méandreux». Les grands prêtres de la planification gouvernementale et municipale arrivent mal ces temps-ci, on l'avouera, à insérer délicatement le neuf dans l'ancien.

La psychanalyse de Luc Bureau nous rappelle que les vieilles pierres et les hangars un peu croches de nos villes font partie de la matérialité imparfaite de notre existence avec laquelle il faut apprendre à vivre.

L'enseignement de la mathématique à l'école primaire québécoise

Certains médias d'information ont rapporté les propos d'un Groupe de recherche en didactique des mathématiques (GRDM). Essentiellement, ces personnes laissent croire que le nouveau programme d'études en mathématique au primaire place les enfants québécois en état d'infériorité par rapport à ceux des autres provinces canadiennes. Bref, le programme actuel est plus pauvre que celui de 1959; il s'agit d'un programme «débilitant», selon l'expression même du GRDM.

Pourtant, il n'a fait état d'aucune étude appuyant ces conclusions. Qui sont ces chercheurs? Quelles recherches ont-ils menées? Dans quelles revues sont-elles publiées? Quelles sont leurs sources d'information? Considérant l'importance qui semble être donnée à ces déclarations il est étonnant que tous ces questionnements demeurent sans réponse. Il est nécessaire de se rappeler que le nouveau programme d'études en mathématique au primaire est d'application obligatoire depuis septembre 1983 seulement.

Le rapport du Conseil des ministres de l'Éducation du Canada (1) indique que le nouveau programme québécois en mathématique au primaire est tout à fait comparable à ceux des autres provinces canadiennes. De plus, il n'existe aucune étude comparative des résultats d'élèves québécois à des tests communs ni d'étude pancanadienne qui illustrerait les déficiences des programmes ou de leur application dans l'une ou l'autre province.

Un programme amélioré

Les consultations menées par le ministère avant l'élaboration du programme actuel ont permis de conclure que le programme de 1959 n'était pas suffisant et qu'il répondait plus de façon adéquate aux besoins et à l'évolution de la société d'aujourd'hui. Dans ce contexte d'évolution entre 1959 et 1980, il faut se rappeler qu'il y a eu un nouveau programme d'études en 1970 et une version révisée en 1974. C'est dans cette dernière version qu'est apparue l'étude du système international rendant moins pertinente l'étude des fractions. Le programme actuel est le fruit d'une consultation provinciale auprès d'enseignants et enseignantes, de personnes œuvrant à titre de conseiller pédagogique et de didacticiens enseignant à l'université. L'objectif de cette consultation était d'obtenir un consensus sur ce que devrait savoir un enfant à la fin de ses études primaires. C'est dans cette optique que nous pouvons parler de *programme minimal*. Il s'agit d'assurer à tous le même seuil de savoirs (savoir, savoir faire, savoir être).

De façon plus précise, les comparaisons entre le programme de 1959 et le programme actuel nous amènent, aux constatations suivantes:

— En nous référant au programme de 1959, nous remarquons que les élèves apprenaient, en première année, à lire et à écrire les chiffres de 1 à 20, 30, 40, 50, 60, 70, 80, 90, 100 tandis qu'aujourd'hui, ils apprennent de 0 à 69 ou de 0 à 99 selon la *répartition suggérée*.
— Presque toute l'étude des fractions présentée dans ce programme débute en quatrième année.
— L'enfant d'aujourd'hui n'apprend peut-être plus, comme en 1959, à diviser une fraction par une autre fraction, par contre:
  • il s'initie à l'utilisation des nombres entiers relatifs;
  • il décrit et classifie des polygones selon certaines de leurs propriétés;
  • il effectue des transformations géométriques;
  • il résout des cas simples de probabilité et de statistiques.

Par ailleurs, une étude américaine publiée en 1981 (2) conclut que les concepts et les modèles reliés aux fractions ne sont pas très bien développés à l'âge de 9 ans et qu'il en est de même pour les opérations sur les fractions à l'âge de 13 à 17 ans. De plus, cette étude précise que 20% des enfants américains de 9 ans réussissent à associer une fraction à une partie d'un objet et que seulement 12% des élèves du même âge réussissent à associer une fraction à une partie d'un ensemble d'objets. Selon la *répartition suggérée*, dans le programme du Québec, dès l'âge de 9 ans un enfant doit poursuivre ces objectifs.

La participation du milieu scolaire

Il est important de préciser que la répartition à l'intérieur de chacun des deux cycles du programme du primaire (exemple: lire et écrire les nombres de 0 à 69 en première année) est une *répartition suggérée*. Les objectifs terminaux et les objectifs intermédiaires de fin de cycle sont obligatoires. Tel que précisé aux pages 88 à 90 de *l'École québécoise, énoncé de politique et plan d'action*, le milieu scolaire est invité à compléter et à enrichir ce programme à condition d'en respecter les orientations et les objectifs obligatoires. C'est donc dire que le ministère de l'Éducation reconnaît la compétence des enseignantes et enseignants, de même que des conseillères et conseillers pédagogiques, et qu'il a confiance en leur dynamisme professionnel. De même, il reconnaît à l'enfant son potentiel et sa capacité à se réaliser selon sa propre originalité. L'enfant est le premier artisan de sa formation et il appartient à l'adulte de le soutenir dans ce processus dynamique.

Enfin, abordons certaines questions relatives à la «résolution de problèmes» et à la «compréhension». Selon le GRDM, le programme serait «pauvre» à cet égard: au lieu d'y mettre l'accent, le programme viserait à développer des «trucs»... Encore ici, on ne sait trop sur quelles données sont fondées ces affirmations. Une simple lecture du programme d'études (pages 6-7-8) et du guide pédagogique (fascicule A, pages 1 à 9, 17 à 20) permet, entre autres, de relever ceci:

— Le programme actuel insiste sur la compréhension plutôt que sur l'application de techniques. Il s'agit d'un enseignement axé sur la compréhension et le développement d'habiletés et non d'un enseignement où l'élève imite des modèles ou assimile des explications.
— L'objectif principal est d'amener l'élève à construire ses connaissances et à développer des techniques, des habiletés et des stratégies de résolution de problèmes à partir d'activités signifiantes pour lui.
— Il s'agit d'apprendre en appliquant et non d'apprendre pour appliquer.
— L'enseignement de la mathématique doit permettre à l'élève de développer des habiletés. En voici quelques-unes:
  • Comprendre et analyser les données d'une situation et les voies à explorer et en isoler les parties.
  • Organiser, explorer et faire des essais.
  • Émettre et vérifier des hypothèses.
  • Améliorer, comparer et apprécier sa solution finale.
  • Conclure, abstraire, généraliser et transférer.
  • Réfléchir sur sa propre pensée, ses cheminements et ses erreurs.
  • Se poser des problèmes auxiliaires.

L'évaluation du programme

L'enseignant actualise ce programme dans sa classe. La visite de plusieurs classes et le contact avec le travail réalisé par certaines personnes œuvrant dans le milieu scolaire permettent d'observer comment le programme est appliqué et de conclure qu'il ne place pas les enfants québécois en état d'infériorité.

En conclusion, il convient de préciser que le ministère de l'Éducation est déjà engagé dans un processus d'évaluation qui accompagne le développement de ce programme. Puisqu'il importe de faire une distinction entre le programme d'études, son application et le soutien à l'application, ce processus comporte différentes étapes:

— Phase I: évaluation du document écrit.
— Phase II: évaluation de l'implication et de l'application du programme.
— Phase III: évaluation des résultats: rendement des élèves et satisfaction des divers intervenants

Il paraît donc prématuré que le ministère donne suite à la demande du GRDM d'instituer une «commission d'enquête publique» sur l'enseignement de la mathématique au Québec. Les personnes concernées au ministère de l'Éducation, conjointement avec le milieu scolaire, vont s'assurer que toute amélioration nécessaire soit apportée au programme ou au soutien pédagogique en vue d'offrir la meilleure formation possible aux élèves du Québec.

André FOURNIER
Responsable de la mathématique au primaire et au secondaire
Ministère de l'Éducation
Québec

(1) *Mathématiques, Revue des programmes d'études provinciaux aux niveaux primaire et secondaire, Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), 1981.*

(2) *Results from the second Mathematics Assessment of the National Assessment of Educational Progress, N.C.T.M., 1981.*

Épuration nécessaire dans la métropole

Que penser de l'arrestation des homosexuels dans un club de la métropole? À chaque arrestation, ceux-ci jouent la carte de la paranoïa: la police nous en veut, on n'a pas le droit de s'exprimer, etc.

Mais qu'en est-il? Si on réfère au Code criminel, celui-ci interdit, non seulement aux homosexuels, mais à tout citoyen, la grossière indécence, le raccolage, le vagabondage (Articles 157 et A1). Pouvons-nous, honnêtement, ne pas demander que la loi soit respectée et que ceux qui l'enfreignent soient réprimandés, corrigés et jugés.

L'intelligence la plus élémentaire ne peut accepter les dévoyés et dépravés de Sodome, qui sont un scandale pour la jeunesse qui doit garder des mains et un coeur purs pour bâtir demain. Lorsque l'homme, dans sa folie charnelle, descend plus bas que l'animal, il pèche en trois dimensions: contre lui-même par manque de dignité, contre le prochain par manque de respect et contre son propre Créateur en brisant l'ordre naturel, établi depuis la création du monde. (...)

Est-ce qu'il faut conclure que la sexualité est mauvaise? Non, elle est même voulue par Dieu mais il faut sagement l'orienter, la canaliser, dans les voies du mariage ou, encore mieux, la sublimer dans le saint état du célibat. En dehors de ces voies, la manifestation de la sexualité devient trop souvent l'expression d'égoïsme personnel, de narcissisme, de bas marchandage des corps, d'avilissement et de perte des âmes.

Si certains sont assez malades pour proclamer la débauche et l'exhibitionnisme public par la manifestation, il est grand temps, et c'est urgent, que la police de Montréal entreprenne une vaste campagne de nettoyage pour purifier les moeurs, pour embellir la ville, non seulement les rues et les parcs, mais surtout la propreté physique et morale des citoyens. Qu'est-ce que cela donne d'avoir une belle montagne, des jardins fleuris, des parcs boisés, si dans ces mêmes lieux s'y traînent des charognes publiques qui scandalisent les vieillards, insultent l'honnête homme, provoquent et corrompent la jeunesse?

De nos jours où la prostitution, tant féminine que masculine, est devenue un harcèlement éhonté, nous devons, parents, travailleurs sociaux, officiers de probation, éducateurs, responsables de la jeunesse, collaborer avec les autorités afin de raviver le sens des valeurs morales dans notre société.

J.B POULIOT
Éducateur
Montréal

« Ce que nous sommes »

La lettre de Michel Brunet, historien, dans vos colonnes, le mercredi 23 mai, m'a fort surpris (Tribune libre).

Il n'y mâche pas ses mots: «Avoir voulu être le colonisé parfait, j'aurais demandé de naître Canadien français.» Ce n'est pas un écervelé qui écrit cela mais un historien respectable et respecté de chez nous.

Il nous fait un appel historique de la tolérance qu'ont les francophones du Québec à se faire mépriser. Le mépris leur colle à la peau comme le vert à la... grenouille.

Qu'est-ce qui peut donc faire qu'un peuple à qui on demande s'il veut devenir indépendant réponde: non merci? Un manque d'identité? L'inconscience de soi?

De ces temps-ci on reproche aux «intellectuels» et aux «élistes» québécois d'avoir décroché. Ils sont tout simplement désarçonnés, par terre, éberlués.

Tout peuple a besoin de ses meilleurs éléments pour l'élever, lui tracer les chemins montants. Actuellement nous sommes collectivement rivés au sol.

Jadis il y avait deux classes chez nous: ceux qui savaient et ceux qui ne savaient pas. Les premiers faisaient leur richesse personnelle de la bonne entente avec les puissants étrangers. Les seconds rêvant naïvement à la richesse du paradis futur.

Avec la révolution tranquille, l'émergence d'une classe moyenne scolarisée aurait pu faire espérer une collectivité consciente et active. Mirage! Cette nouvelle classe s'est trouvée un nouveau dieu: la consommation, ce goût d'avoir plutôt que d'être. De la bière et des jeux...

On est six millions... de seconds. Faut se parler! Dans les yeux. Crûment!

Pour cela il faut des Michel Brunet qui nous disent, redisent (et enseignent) d'où on vient et qui on est. Qui nous rappellent qu'on est encore collectivement petits, peureux, ignorants de nous-mêmes et portant les masques de la liberté et de la dignité.

Et aussi que nos racines ont le potentiel des forêts...

André OUIMET
Verdun

Quand la vérité choque

Deux correspondants de LA PRESSE, MM. Louis Landry et Serge Charpentier, s'indignaient considérablement (dans Tribune libre) face à une explication de l'historien renommé, M. Michel Brunet; ce dernier n'avait que plaqué une grille d'ordre nationaliste sur le cas du jeune aliéné Lortie lors de sa tuerie au parlement du Québec. Le duo d'indignés grimpait dans les rideaux. La vérité choque?

Votre extraordinaire chroniqueur Pierre Foglia, dans une chronique extra-lucide, avait pourtant porté le même verdict. Laissant de côté son humour caustique habituel, Foglia pour une rare fois livrait même un aspect de sa condition d'enfant émigré «qui a honte de sa mère parlant italien en public».

Messieurs Landry et Charpentier ignorent-ils le fait bien connu suivant: un exilé, un apatride, un colonisé (il y a certes des degrés au monde des déplacés) peut en arriver parfois à se sentir «étranger», parfois non seulement dominé par ses entourages d'une autre souche raciale, mais aussi «bafoué».

Bien entendu, tous les «méprisés» ne prennent pas les armes, Dieu merci! Il arrive, comme on a pu le constater (et Foglia dans «Le caporal capoté» l'a illustré avec talent) que ce «méprisé» se livre, tout à fait aliéné, à un combat féroce contre ceux-là qui voudraient le libérer. C'est évidemment un fait qui tient du phénomène. Il a pourtant été fréquent dans l'histoire de l'humanité et il n'y a qu'à voir avec quelle aigreur MM. Landry et Charpentier fustigent l'historien Brunet pour comprendre que cette «inversion» bizarre persiste chez plusieurs Québécois «dénationalisés», déracinés, «colonisés contents».

Puisse le ciel que tous ces «collabos» ne «capotent» pas un jour, pour réutiliser le vocable de Foglia-le-talentueux.

Claude JASMIN
Écrivain
Montréal

N.B.

- *Priorité est accordée sous cette rubrique aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est de rigueur.*
- *Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.*
- *LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrits ou autres documents non publiés.*
- *L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.*
- *Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.*
- *Si possible écrire à la machine, à double interligne.*
- *Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune libre», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.*

Contribution des Polonais

Différentes cérémonies ont lieu au cours du mois de juin pour marquer le quarantième anniversaire du débarquement des troupes alliées en Normandie.

On parle beaucoup et avec raison des soldats américains, britanniques et canadiens, mais on semble oublier le rôle important joué par les soldats polonais au cours de l'invasion des côtes normandes, laquelle devait conduire à la libération de l'Europe.

En tant que Polonais ayant servi dans les forces alliées pendant six ans, j'aimerais rappeler le fait que de nombreux aviateurs polonais faisaient partie de l'aviation britannique et des milliers d'autres des forces terrestres et navales qui ont participé à la bataille de Normandie.

S'ils étaient présents dans l'uniforme d'un autre pays, c'est que la Pologne avait été subjuguée par les nazis en 1939 et qu'elle a eu six millions de tués et 65 pour cent de ses villes détruites.

Dans les cimetières militaires de Normandie, on retrouve beaucoup de noms polonais, des hommes qui n'avaient pas abandonné la lutte pour notre liberté.

Les Polonais ont été de fidèles alliés dans cette guerre et ils ont contribué à la victoire finale aux côtés des Américains, des Britanniques, des Canadiens et des soldats des autres pays qui méritent tous qu'on se souvienne d'eux.

WM. WLEKLINSKI
Dorval

Bien d'accord

Nous avons lu avec satisfaction la lettre de Monsieur Raymond Daveluy publiée dans LA PRESSE, Tribune libre du 9 mai.

En tant qu'organistes liturgiques, nous voulons témoigner de la pertinence et de l'exactitude de cet article. Nous félicitons Monsieur Daveluy et nous souhaitons que sa lettre ait des répercussions favorables au sein des organismes de pastorale qui choisissent et diffusent la musique d'église.

Marc-André DORAN
organiste à la Visitation du Sault-au Récollet
Réal GAUTHIER
organiste à Notre-Dame-du Rosaire
Didier SEUTIN
organiste à St-Fascal-Baylon
Joël THIFFAULT
organiste à l'église de la Réconciliation

N.B.

D'autres lettres sont publiées dans le cahier Z, pages 1, 2 et 6.

Réforme scolaire

Monsieur Yves Bérubé
Ministre de l'Éducation

Les mass média ont révélé les grandes lignes d'un document d'orientation sur la réforme scolaire que vous auriez remis à certains groupes.

La Coalition pour la confessionnalité scolaire, qui regroupe actuellement trente-deux organismes, juge important de vous rappeler les «attendus» d'une pétition qu'elle a fait circuler et qui a, jusqu'ici, recueilli plus de deux cent mille signatures:

- Attendu que les parents ont le droit de choisir des institutions qui, selon leur conviction, assurent le mieux le respect des droits de leurs enfants (extrait du préambule de la loi du ministère de l'Éducation);
- Attendu que les catholiques et les protestants du Québec ont des droits acquis depuis plus de cent ans qui leur assurent des commissions scolaires confessionnelles pour gérer leurs écoles;
- Attendu que la consultation du Livre vert a démontré que la majorité de la population a demandé le maintien des écoles confessionnelles et des commissions scolaires catholiques et protestantes;
- Attendu que le gouvernement n'a jamais reçu de véritable mandat pour abolir les commissions scolaires catholiques et protestantes...

Nous sommes d'accord, en principe, avec une réforme scolaire qui tiendrait compte de ces «attendus» qui nous paraissent fondamentaux. Tout projet de réforme dans ce domaine devrait s'en inspirer.

Nous nous proposons donc de continuer à en faire la promotion dans les mois à venir, par tous les moyens à notre disposition.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre reconnaissance pour l'attention que vous porterez à cette lettre.

Pour le comité de coordination
Maurice ARCHAMBAULT
Benoit BEAUDOIN
Pierre GENDRON, prêtre
James CORBETT
Roger MORENCY, prêtre

Le cinéma québécois

Cher monsieur Dubuc,

Je crois que dans votre éditorial publié dans LA PRESSE du 3 juin, vous laissez beaucoup d'éléments de côté. Tout art, toute manifestation sociale pour grandir, doivent être connus. Les Québécois connaissent mal le cinéma québécois et n'ont pas la possibilité de le découvrir.

Dites-moi en quoi diminuer l'entrée des films américains et laisser un peu plus de place au cinéma québécois et films étrangers autres qu'américains, menacerait votre droit au choix? Le jour où l'on fermera les portes à la culture américaine est bien loin. De toute façon cela serait tout simplement impossible; l'Amérique a conquis notre inconscient.

Savez-vous, monsieur Dubuc, que 80% du «temps-écran mondial» est occupé par les Américains? Le gouvernement ne «choisit» pas le menu culturel de son peuple; il lui donne une chance de découvrir le 7e art de son pays. Vous savez ce que veut dire un choix?... 2%, admettez que ce n'est pas beaucoup; ce n'est pas laisser grand-chance à un cinéma qui est déjà étouffé par le géant américain.

Le cinéma québécois est jeune, il se cherche. Je ne crois pas qu'il soit question de le faire aimer de gré ou de force, mais bien de le faire connaître. Personne n'a forcé les Français, les Suédois ou les Japonais à aimer le cinéma québécois; pourtant, c'est le cas. Le cinéma est avant tout un moyen d'affirmation culturelle et je crois que les Québécois ont besoin de se voir autrement qu'à travers les yeux de l'américanisme ou du «folklore» idéologique qu'on a tenté de nous imposer ces dernières années.

Vous avez raison lorsque vous avancez qu'un cinéphile qui débourse $5 pour aller voir un film, a le droit de choisir. Il a toutes les raisons d'aller invariablement vers le cinéma américain, il le connaît. Lorsqu'on choisit un film américain, on en a déjà entendu parler; on sait si c'est un Spielberg, un Penn ou un Nichols, s'il met en vedette Meryl Streep, Harrison Ford ou Robert De Niro, etc.

Que sait-on d'un film québécois? Les gens connaissent très peu Anne-Claire Poirier, André Melanson, Yves Simoneau; les films «Les bons débarras», «Les yeux rouges», «Les fleurs sauvages»... Les gens commencent à peine à réaliser qu'il y a de très bons acteurs québécois (Marie Tifo, Pierre Curzi, Marcel Sabourin, etc.) de cinéma et non seulement de théâtre. Je crois qu'un goût se développe et que pour cela, on doit être exposé à certains éléments (soit, ici, le cinéma québécois)...

Dites-moi, monsieur Dubuc, puisque vous les connaissez si bien, quels sont les attentes et les goûts du peuple québécois? Et pourquoi tenez-vous tellement à voir les Américains (qui possèdent 90% des salles de cinéma montréalaises) contrôler notre «menu culturel» plutôt que de le laisser entre les mains des Québécois.

Marie-Andrée DAIGLE
Montréal

Taxe de luxe sur les frais funéraires

Des extraits d'une lettre envoyée au cabinet du premier ministre du Québec et à l'attention du ministre Parizeau.

Lorsque le gouvernement du Parti québécois a été élu à son premier mandat, j'ai fait appel au premier ministre, M. René Lévesque, afin qu'un amendement soit apporté à la taxe de vente «de luxe» concernant les cercueils. (...)

J'ai donc écrit à votre parti pour faire amender cette taxe car je figure qu'acheter un cercueil et perdre un être cher n'est pas un luxe. (...)

Je suis entièrement d'accord qu'il y ait une taxe pour ceux qui paieraient au salon funéraire plus de $1500. De nos jours, c'est à peu près le coût le plus modique pour faire enterrer quelqu'un, acheter un cercueil, louer le salon et le corbillard, avec une voiture ou deux.

Vous comprendrez que la demande que je fais n'est pas pour moi, mais bien pour le pauvre monde à qui il arrive de perdre un être cher car moi je n'en aurai même pas connaissance lorsqu'on devra m'enterrer.

Conséquemment, auriez-vous la gentillesse, Monsieur Parizeau, dans votre prochain livre blanc, d'abolir la dite taxe pour les frais funéraires inférieurs à $1,500. (...)

Léo MARCIL
Fabreville

Cimetière à entretenir

Peut-on appeler ce dernier lieu de repos de nos parents défunts un cimetière? Je me le demande.

Des monuments tombés, croches. Je comprends que le terrain n'aide pas, mais on dirait qu'un cyclone est passé là.

J'admire les familles qui voient à l'entretien, mais la paroisse que fait-elle? Pour une ville comme Pointe-Claire, c'est une vraie honte de voir cela.

Si la paroisse ne peut rien faire, que la ville s'en occupe et fasse travailler des chômeurs qui seraient heureux de gagner quelques sous. (...)

Que ceux qui sont partis dorment en paix, mais nous, les vivants, cela nous fait mal d'entrer dans un cimetière aussi pitoyable. J'espère que d'ici peu, nous verrons un cimetière en ordre comme dans beaucoup d'autres paroisses.

Réjeanne BRABANT
Vaudreuil

la presse 100 ans

RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400». Port de retour garanti.

ABONNEMENT	285-6911	**ANNONCES CLASSÉES**	
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 18h.		Commandes du lundi au vendredi 8h à 17h	285-7111
RÉDACTION	285-7070	Pour changer du lundi au vendredi 9h à 16h30	285-7205
PROMOTION	285-7100	**GRANDES ANNONCES**	
COMPTABILITÉ		Détaillants	285-7202
Grandes annonces	285-6892	National, Télé-Presse	285-7306
Annonces classées	285-6901	Vacances, voyages	285-7265
		Carrières et professions, nominations	285-7320

LA PRESSE

100 ans d'actualités

UNE TERRIBLE CATASTROPHE

Un épouvantable accident se produit au square Victoria, dans l'immeuble du journal le Herald. — La cause: l'effondrement d'un réservoir d'eau. — Vingt-sept noms manquent à l'appel.

UNE épouvantable catastrophe vient de jeter un immense voile de deuil sur notre ville.

Entre 10.30 et 11 heures moins quart, ce matin **(13 juin 1910)**, un réservoir d'eau, placé sur le faîte de l'édifice du «Herald», rue Saint-Jacques, du côté sud du square Victoria, s'écroulait, entraînant dans sa chute le toit et deux planchers de l'édifice, avec tous les êtres vivants qui s'y trouvaient, et tout le matériel qui servait au journal.

Ce fut horrible, et si soudain, que ceux qui passaient près de là, à ce moment, n'entendirent pas un cri, au milieu de l'épouvantable fracas. (...)

Rien ne peut décrire la stupeur générale, lorsque la nouvelle, comme une traînée de poudre, se répandit par toute la ville. Et, d'abord, ce fut comme foudroyant, paralysant; personne ne voulait y croire; on restait cloué sur place, hébété. Mais bientôt, il fallut y croire, et alors ce fut une poussée furieuse vers le théâtre de la catastrophe, de douloureuses exclamations, des sympathies profondes envers notre confrère si profondément atteint dans ses oeuvres et dans son personnel nombreux, et envers les victimes qu'on estimait alors — tant tués que blessés — à près de cinquante.

La police eut toutes les peines du monde à contenir la foule qui se ruait pour voir de plus près les malheureux qu'on devait retirer des ruines, pour interroger les rescapés, ou pour s'informer de l'origine du feu ou de la cause de la catastrophe.

Dès le premier instant, les pompiers se rendirent sur les lieux, et alors commença un sauvetage émouvant, héroïque. Et, d'abord, ce fut au tour des femmes qui se trouvaient en grand nombre dans l'édifice; puis vinrent les hommes. Et ce sauvetage dangereux, hâtif, se faisait par les fenêtres et les croisées, les escaliers de sauvetage, en arrière, les autres issues, à l'intérieur, ayant été, pour la plupart, ou détruits, ou encombrés par les débris.

Ce furent des minutes inoubliables d'émotion, car à chaque instant on croyait que tout l'édifice allait crouler, tant avaient été démantibulés, dans la chute du réservoir, des planchers supérieurs et des lourdes machines, les soliveaux, les traverses et les étançons. Heureusement, rien de tel ne se produisit, et tous ceux qui n'avaient pas été littéralement broyés ou ensevelis ont pu être sauvés à temps. Mais combien ne répondirent pas à l'appel? (...) On reste sous l'impression que pas moins de 40 à 50 personnes, employés de toutes catégories, hommes ou femmes, sont encore sous les débris. Combien sortiront-ils vivants de là? Dieu seul le sait! Mais on peut croire que ceux qui n'ont pas été foudroyés, seront asphyxiés ou brûlés par l'incendie violent, presque spontané, qui s'est déclaré aux trois étages à la fois. (...)

Lorsque s'abattit le réservoir contenant des milliers de gallons d'eau entraînant avec lui le toit de l'édifice, ce fut naturellement l'atelier de la reliure et la clicherie *(au 4e étage)* qui furent les premiers atteints. A ce moment-là, tous les employés, dont un grand nombre de femmes, étaient à l'ouvrage. Tout dégringola, débris, machines, matériel, personnel, à travers le quatrième et le troisième étage, particulièrement, le deuxième et même jusqu'au premier où se trouvaient plusieurs membres de la rédaction. (...)

RECIT DE M. LARIVEE

«Entre 10 heures et demie et onze heures moins quart, dit M. Larivée, je sortais de l'édifice pour aller à mon service extérieur, lorsque j'entendis un craquement épouvantable, accompagné d'un tremblement furieux sous mes pieds. Je revins en toute hâte à la rédaction (1er étage) en criant que l'édifice s'écroulait. A ce moment, des petites presses de l'étage au-dessus (2e) tombait avec fracas tout près de nous, et parmi ceux-ci, les rédacteurs suivants: MM. Brierley, directeur, Walsh, rédacteur en chef, Sandwell, Dixon, Dickenson, Steadman, les 3 télégraphistes du C.P.R., Beckman, Hannah, Ferguson, moi-même et d'autres.

«Tous se sauvèrent en toute hâte par les escaliers, excepté deux reports qui sautèrent par une croisée dans la rue.

«Au moment où je vous parle, je ne sais vraiment pas qui est mort ou vivant, mais j'ai assisté à un émouvant sauvetage de 150 femmes et hommes.»

M. J.C.E. Tardif, l'un des chefs ouvriers les mieux connus de Montréal, et qui était employé en sa qualité d'opérateur dans l'atelier de composition du journal, au troisième étage a entendu un bruit terrible vers 10 heures et 40 minutes; au même moment, le plancher s'écroulait et tout semblait dégringoler. Presque au même instant, le feu se déclarait. «Notre seule chance de salut, dit M. Tardif, c'était les fenêtres; car nous nous rendîmes compte tout de suite que la plupart des escaliers et les échelles de sauvetage, en arrière, avaient été bloqués ou détruits par les débris de toutes sortes. Ceux qui ont été les premiers à être atteints les premières victimes, et probablement les plus nombreses, sont ceux qui se trouvaient au-dessus de nous, au 4e étage, c'est-à-dire à l'étage de la reliure et de la clicherie. Tous ont dû dgringoler avec le plancher à l'étage au-dessous d'eux, puis à l'autre étage. Chez nous, au 3e, nous avons tous attendu l'arrivée des pompiers pour nous sauver; ce qui d'ailleurs se fit promptement. (...)

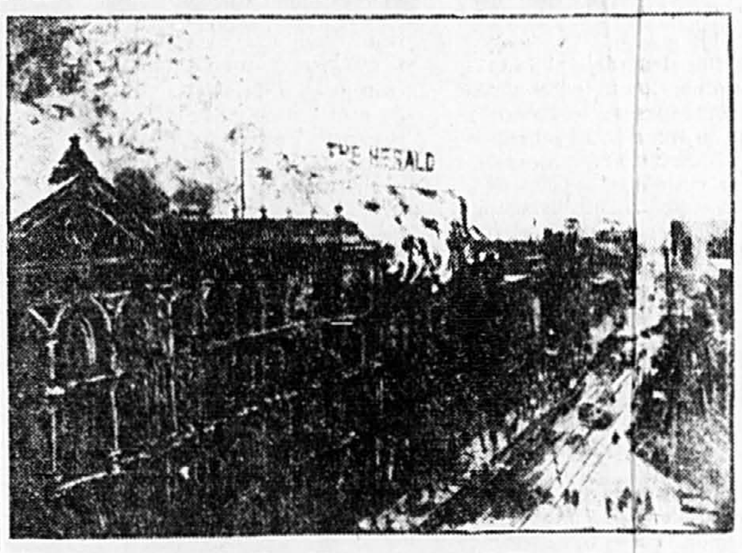

L'édifice abritant le *Herald*, au moment où l'incendie subséquent à l'effondrement se déclarait au quatrième étage.

C'EST ARRIVÉ UN 13 JUIN

1983 — Terre-Neuve annonce son intention de porter l'affaire de l'électricité des chutes Churchill devant la Cour suprême du Canada.

1982 — Un accrochage sur la ligne du départ fait une première victime sur le circuit Gilles-Villeneuve de l'île Notre-Dame, soit l'Italien Bruno Paletti.

1978 — Décès du plus vieux Québécois, Ovide Thériault, âgé de 106 ans.

1968 — Publication du rapport de la commission La-Haye, responsable d'étudier l'urbanisation au Québec.

1961 — Terrorisme en France et en Algérie: les négociations sont suspendues à Evian.

1958 — Début des révélations dans *Le Devoir* de l'affaire de la Corporation du gaz naturel du Québec.

1957 — Arrivée à Plymouth, Massachusetts, au terme d'un voyage de 54 jours, du *Mayflower II*, en provenance de Plymouth, Angleterre. Il s'agissait d'une réplique exacte du navire de 182 pieds qui avait amené les pèlerins en Amérique, en 1620.

1953 — Ben Hogan gagne l'Omnium de golf des États-Unis pour la quatrième fois.

1953 — Une conflagration détruit toute une partie du village de Saint-Nérée de Bellechasse, au Québec.

1952 — Une conflagration détruit le village de Saint-Urbain, dans Charlevoix. Quelque 70 familles se retrouvent sans foyer.

1951 — Eamon de Valera reprend le pouvoir en Eire, grâce à l'appui de cinq députés indépendants.

1947 — Cinquante personnes trouvent la mort quand un *DC-4* de la société Pennsylvania Central Airlines frappe une montagne, à Lookout Rock, Virginie de l'Ouest.

1928 — Me Robert Daschereau est nommé président de la Commission des accidents de travail.

1924 — M. Gaston Doumergue est élu président de la République française.

1917 — Décès à l'âge de 67 ans du sculpteur canadien bien connu Philippe Hébert. Parmi ses principales oeuvres, on peut souligner les monuments de Maisonneuve, de l'hon. John Young, de Mgr Ignace Bourget, de Pierre Le Gardeur, d'Edouard VII, de sir John MacDonald et de la reine Victoria.

1905 — Théodore Delyannis, populaire premier ministre de Grèce, est mortellement blessé d'un coup de couteau.

1900 — Soulèvement des Boxers en Chine.

Collège militaire français à Saint-Jean

par Georges Langlois

OTTAWA, 13 — La province de Québec aura son collège militaire. Il sera établi dans l'une des plus vieilles villes militaires du pays, S.-Jean, où, dès 1665, le marquis de Tracy avait fait construire l'un des forts qui, avec ceux de Sorel et de Chambly, devaient protéger la vallée du Richelieu contre les incursions des Iroquois et, plus tard, avec celui de l'Ile-aux-Noix, contre les invasions des Américains. Sous la confédération, S.-Jean fut constamment une ville de garnison de l'armée permanente.

Egalité de statut avec Kingston

Ce collège militaire sera placé exactement sur le même pied que ceux de Kingston (Ontario) et de Royal Roads (Colombie-Britannique). Les cadets porteront le même uniforme, les conditions de service seront les mêmes. Les cours se donneront avec la collaboration de l'université Laval et de celle de Montréal.

Destiné à ouvrir plus largement et plus facilement les portes des carrières militaire aux jeunes Canadiens d'origine française, ce collège contribuera en même temps à accroître le nombre des officiers dans nos trois armes et à en accélérer la formation.

Cette initiative, qui porte à trois les écoles militaires dont le but est de préparer des officiers subalternes fait partie d'un programme d'ensemble qui permettra d'élargir rapidement les cadres de nos forces armées, dont l'expansion exige un plus grand nombre d'officiers. (...)

Au cours de quatre ans que donne le collège militaire de Kingston pour former les officiers spécialisés qui devront avoir des connaissances scientifiques et techniques, on ajoutera un cours qui préparera en deux ans aux brevets d'officiers pour les services n'exigeant pas des études techniques aussi poussées. Ce cours nouveau se donnera simultanément à Kingston, à Royal Roads et à S.-Jean.

Ce cours se donnera également dans les universités, particulièrement à Montréal et à Laval, 32 universités et collèges collaborant dans ce but avec le ministère de la défense nationale.

L'attentat de la rue Ontario est (11)

ON A VOULU CACHER L'IDENTITE DE CET ARGENT

L'une des phases intéressantes du procès des six complices accusés du meurtre d'Henri Cléroux se déroulera lorsque des témoins viendront faire des dépositions, dans quelques jours, au sujet de certain argent volé à la Banque d'Hochelaga, et qui n'a pas été produit, au procès actuel.

On nous informe que la personne ou les personnes qui ont reçu cet argent ont, pour en cacher l'identité, effacé les marques au crayon que les employés de la banque avaient faites sur les billets.

Il sera révélé, dit-on, lorsque cette preuve sera faite, le nom de la ou des personnes qui ont reçu cet argent volé. Les billets identifiés portent encore, ajoute-t-on, les traces des marques de crayon et la trace visible des gommes à effacer.

A la séance de cet après-midi **(13 juin 1924)**, le détective Dominique Pusie a été transquestionné pendant presque une heure, par Me Alban Germain, principalement sur le raid de la rue Coursol.

ARGENT PRODUIT

La séance s'ouvre à 2 heures 4 et le comptable Hart, de la Banque d'Hochelaga, produit immédiatement, à la demande de Me Calder, des enveloppes contenant l'argent saisi sur Nieri, Serafini, les femmes Lebeau et Serafini, et dans la fameuse cache, lors du raid de la rue Coursol. Le détective Dominique Pusie, investigateur de la Cour du coroner, est ensuite appelé.

Puis on fait venir Nieri, la femme Serafini et la fille Lebeau, que le détective identifie comme trois des personnes qu'il a arrêtées, avec les autres agents du raid, dans la maison de la rue Coursol.

Le témoin identifie ensuite les enveloppes d'argent produites par le comptable Hart, en donne le chiffre des sommes saisies sur Nieri ($1,343), sur Serafini ($69), et sur la femme Lebeau ($1,490). (...)

(Me Calder interroge le témoin Pusie)

— Lors du raid au No 57, Coursol, on a fait un examen général et minutieux de la maison? — Oui.

— Sauf l'argent, qu'a-t-on trouvé d'intéressant pour la cause? — Les coupons d'enregistrement pour des valises au C.P.R., dans le réticule de Mme Serafini.

— En plus de cela? — Rien.

— Vous avez produit ici une valise? — Oui. Elle fut trouvée dans la chambre à coucher. (...)

Puis le détective donne de nouveau la description des portes et de l'escalier du No 57, rue Coursol. (...)

Me Calder appelle alors le détective Isaïe Savard. Celui-ci rendait son témoignage, quand l'hon. juge Désy est venu s'asseoir près de l'hon. juge Wilson et suivre attentivement la procédure.

Vous vous êtes occupé de l'attentat de la rue Ontario? demanda Me Calder.

Oui, répond le témoin, avec les sergents-détectives Walsh, Thibault et Pusie. Nous nous sommes rendus au 318A rue Dorchester ouest, grâce au numéro de téléphone qui se trouvait sur la carte prise sur le cadavre de Stone. De cet endroit, nous nous sommes rendus au 57, rue Coursol, vers 8 h. 30. Nous avons sonné, et avons vu des ombrages remuer à l'intérieur. Nieri a descendu l'escalier, puis, disant qu'il avait oublié ses clefs, il est remonté pour les chercher et est revenu peu après.

— Qu'avez-vous remarqué en entrant? — Mary Serafini, étendue sur son lit, lisait un livre, dans sa chambre à coucher. Dans une autre pièce, la femme Lebeuf lisait aussi; Serafini, assis à une table ronde, dans la salle, avait des cartes à la main.

— Qu'avez-vous trouvé? — Pusie trouva, dans la sacoche de Mary Serafini, deux billets d'enregistrement de bagage, pour la gare Windsor. Cela nous a permis d'aller chercher des malles, à la gare, et de les transporter à la Sûreté. Nous n'avons pas fouillé les accusés à domicile, mais nous les avons conduits à la Sûreté.

La cause se continue.

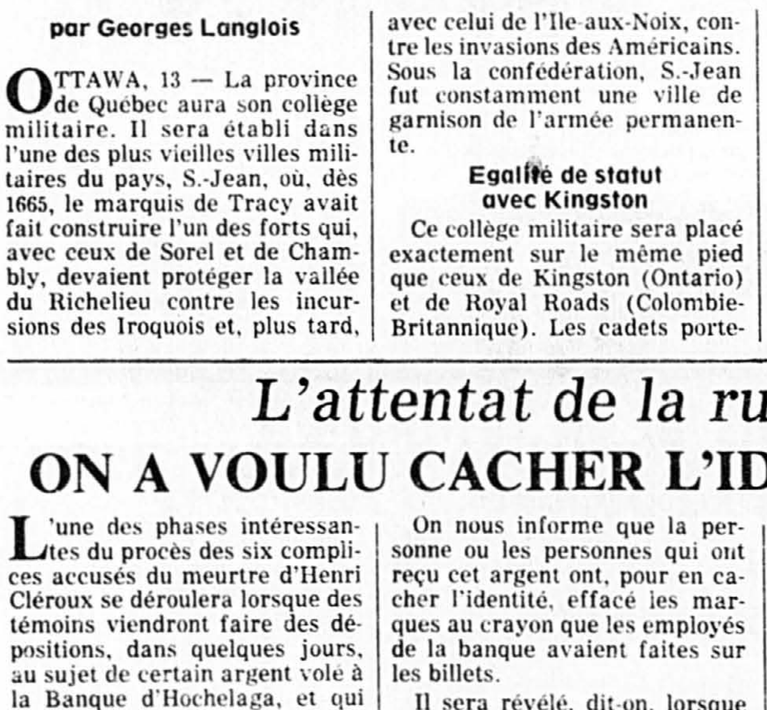

LE 13 juin 1898 mourait à Montréal, à l'âge de 58 ans, sir Adolphe Chapleau, fils de Pierre, et membre d'une famille de sept enfants. Après avoir étudié au collège Masson, à Terrebonne, jusqu'en rhétorique, il fit sa philosophie au collège de Saint-Hyacinthe. Admis au Barreau en 1861, il oeuvre au sein de trois études légales successives. Après avoir épousé Marie-Louise King en 1874, et s'être consacré à l'enseignement du droit international à l'université Laval, il se lance en politique en février 1873 à titre de solliciteur général dans le cabinet Ouimet. Du 30 octobre 1879 au 29 juillet 1882, il aura même l'honneur de diriger le gouvernement provincial à titre de chef du parti conservateur. Mais en juillet 1882, il démissionnait pour aller poursuivre sa carrière à Ottawa.

Le lecteur notera que tous ces renseignements pertinents et combien d'autres encore remplissaient toute une page — signée par Arthur Dansereau — de l'édition du 13 juin consacrée à sa biographie. Quant à la première page, elle était entièrement consacrée au portrait de sir Adolphe que vous pouvez admirer ci-dessus. Cette extraordinaire expression d'amitié s'expliquait par le rôle de premier plan joué par sir Adolphe Chapleau dans l'histoire de LA PRESSE.

Maurice Richard élu au Temple de la Renommée

MAURICE Richard, le spectaculaire joueur du Canadien qui a pris sa retraite il y a moins d'un an après une carrière exceptionnelle dans la Ligue Nationale, a été élu au cours de la matinée **(13 juin 1961)** au Temple de la Renommée du hockey en même temps que treize autres anciens joueurs et membres exécutifs de la Ligue Nationale.

En nommant Richard, le comité de sélection a dévié quelque peu de sa ligne de conduite habituelle puisqu'il attendait auparavant cinq ans au moins après la retraite de la scène active du hockey.

En plus de Richard, le comité de sélection dirigé par Frank Selke, gérant général du Canadien, a nommé deux autres joueurs de l'époque moderne, trois anciennes étoiles des années 1920 à 1930, cinq anciens et trois «pionniers» du hockey.

BABILLARD

Quinze ans de «carte soleil»!

De tous les projets de nouvelle société qui ont vu le jour depuis l'avènement de la «révolution tranquille», deux ont plus particulièrement marqué la société québécoise: la réforme scolaire d'une part, et l'instauration de la Régie de l'assurance-maladie du Québec.

La RAMQ célèbre aujourd'hui le 15e anniversaire de son existence. Depuis sa création, elle a rendu d'énormes services aux Québécois qui, peu fortunés ou carrément pauvres, n'auraient jamais eu les moyens de profiter de la médecine pour soulager leurs maux.

A cause des abus inévitables («là où il y a des hommes, il y a de l'hommerie», veut le dicton populaire) lorsqu'on brasse des affaires de cette importance, on en vient parfois à remettre en cause certains critères d'application du régime, mais garde à celui qui tenterait de l'abolir!

D'ailleurs, la qualité des soins médicaux au Québec n'est certainement pas étrangère au fait que le nombre de Québécois âgés de 100 ans ou plus n'a sans doute jamais été aussi élevé. A la liste déjà longue, il faut ajouter aujourd'hui celui d'**Anna Jazinet-Généreux**, une Joliétaine née le 13 juin 1884. Fille de Louis, premier député de Joliette à l'Assemblée législative, et de Malvina Deblois, elle s'est mariée à 18 ans en septembre 1902 à Joseph Généreux, et elle a vécu toute sa vie à Joliette. Le couple, qui a célébré ses noces d'or en 1952, a eu 15 enfants, dont sept vivent encore.

La ville de Joliette n'a pas laissé la chose passer inaperçue, puisque samedi dernier, elle était l'hôte de l'administration municipale. LA PRESSE se joint aux Joliétains pour offrir ses meilleurs voeux à la centenaire du jour.

ACTIVITÉS

■ **Le monde de l'automobile vu par LA PRESSE**

Hôtel Régence Hyatt — Exposition de pages unes de LA PRESSE qui retracent les grands moments de l'automobilisme. Jusqu'au 17 juin.

Dépouillé de $559 000 par un notaire, il est condamné à 12 mois

Un homme d'affaires de l'Outaouais, Mustapha Antoine, qu'un notaire avait dépouillé, il y a quelques années, d'une somme totale de $559 000 lors de diverses transactions, devra lui-même passer douze mois en prison, alors que le tabellion malhonnête semble s'en être tiré, lui, avec une suspension de son droit de pratiquer sa profession.

Au terme des procédures civiles entamées pour tenter de se faire rembourser, le commerçant de 56 ans n'avait pu recouvrer que $23 000. C'est alors que certains individus, mis au courant de ses déboires, lui avaient offert de « collecter » une somme de $100 000 du notaire véreux.

Selon ses dires, il s'était tout d'abord assuré qu'il n'y aurait pas de violence exercée lors de cette récupération. Mais il y en eut effectivement et, à son tour, il fut accusé d'extorsion de la somme précitée. En cours de route, son avocat l'aurait persuadé que la meilleure chose à faire était d'avouer sa culpabilité, quitte à obtenir sa libération presque immédiatement, par clémence d'un juge qui s'apitoierait certainement sur son cas.

Mais le magistrat qui accepta ses aveux le condamna plutôt à douze mois de prison. Peu après, cependant, Antoine demandait la rétractation de ses aveux et la possibilité de subir un nouveau procès où il pourrait présenter sa défense, portant évidemment sur son ignorance du fait que ses émissaires allaient utiliser la violence, et sa réprobation pour un tel procédé.

Mais la Cour d'appel, majoritairement, vient de rejeter son pourvoi. Deux des magistrats se disent d'avis que le geste posé par l'accusé, devant le premier juge, était réfléchi et volontaire, et que c'est la peine imposée qui a suscité sa volte-face.

Le troisième juge, en se prononçant pour la tenue d'un nouveau procès, souligne que l'accusé, qui avait toujours mené une vie exemplaire et de dur labeur, doit maintenant gagner sa vie comme dépanneur, après ces incidents, alors que le notaire, lui, vit dans une luxueuse maison achetée avec le fruit de ses escroqueries. Il souligne, enfin, que c'est lui-même qui s'est plaint des menaces proférées à son endroit pour l'amener à dégorger $100 000.

TAPIS
ENCAN PUBLIC
SANS RÉSERVE

Plusieurs importants importateurs offrant une vaste gamme de Quoom, Tabriz, Nain, Kushan, tapis chinois, indiens et de nombreux autres, à des prix incroyablement bas. Cette collection comporte également toute une série de carpettes Wemek. C'est vraiment l'occasion d'une vie.

L'encan se tiendra le jeudi 14 juin 1984 à 19 heures

Inspection: Jeudi 14 juin, entre 16 et 19 heures

4894, rue St-Kevin
Snowdon

Congrégation hispano-portugaise
Pour plus de renseignements, appelez 731-6137

Sélect encanteurs Inc.

BIO-NEUTRA traitement pour murs de maçonnerie

Pourquoi imperméabiliser
Quand vous pouvez bio-neutraliser!

— Traite les surfaces et protège les façades en pierre de taille, ciments, tuiles et briques, plâtres, etc.
— Arrête les mécanismes de détérioration dans les maçonneries altérées et provoque la mise en oeuvre du processus permanent de reminéralisation.
— Est d'une efficacité totale contre la porosité, la capillarité et la perméabilité, sans entraver la respiration des matériaux.
— Assure un bon vieillissement en surface et dans la masse et ne provoque aucun changement de coloration ni d'aspect.
— Résiste aux ultra-violets, atmosphères salines et industrielles, à la chaleur et au gel.
— Est autonettoyant et ralentit notablement le processus d'accrochage des poussières.

Un produit industriel unique fabriqué au Québec.
Conforme aux normes d'Environnement Canada
Garantie de 10 ans * selon les normes du manufacturier

"BIO NEUTRA"

Les Services de Protection L.P.L. Inc.
8050, boul. Taschereau, Brossard J4X 1C2 Tél.: 875-5338
LAVAL 388-6212
VALLEYFIELD 371-7526
MONTRÉAL 354-0709

VENTE EN VEDETTE CE PRINTEMPS
PAYEZ EN 90 JOURS SANS INTÉRÊT ET FRAIS D'ADMINISTRATION
Nouveaux modèles exclusifs d'auvents horizontaux, inclinés, ultra-robustes.

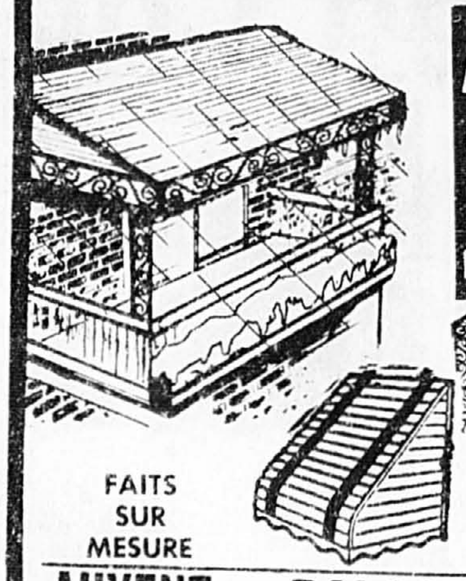

AUVENTS de FIBRE de VERRE et d'ALUMINIUM pour BALCONS et PATIOS, etc.

GARANTIE MORRIS depuis plus de 59 ans ... 6 ans contre matériel défectueux.

FAITS SUR MESURE

AUVENT POUR BALCON

Mesure et installation par des experts et comprenant de solides colonnes ornementales. Longueur 84", projection 48", pentes 26". Autres grandeurs à prix proportionnels. Votre choix de 14 combinaisons de nouvelles couleurs en aluminium et 10 ans fibre de verre.

525$

N'attendez pas que la pluie ruine vos balcons et portes ou que le soleil brûle vos draperies et meubles. Profitez de cette vente pour obtenir une protection à l'année contre les intempéries avec de magnifiques auvents MORRIS et faites de votre maison l'envie de votre entourage. Seulement les auvents MORRIS permanents sont dessinés et fabriqués au Québec par des Québécois pour nos climats rigoureux, possèdent les meilleures caractéristiques en plus de nombreux nouveaux perfectionnements spéciaux. Permettez-nous de vous donner une démonstration gratuite et un estimé sur nos auvents de meilleure qualité pour vos fenêtres, portes, balcons, magasins, etc., dans un choix de styles et de couleurs.

Wm MORRIS & FILS LTÉE
LE PLUS GRAND NOM DANS LE DOMAINE DES PORTES ET FENÊTRES
9172, boul. SAINT-LAURENT (3e rue au nord du boul. Métropolitain)

TERMES FACILES
ESTIMATION GRATUITE
382-6811
Soirs, jours de fête et fins de semaine
737-1960

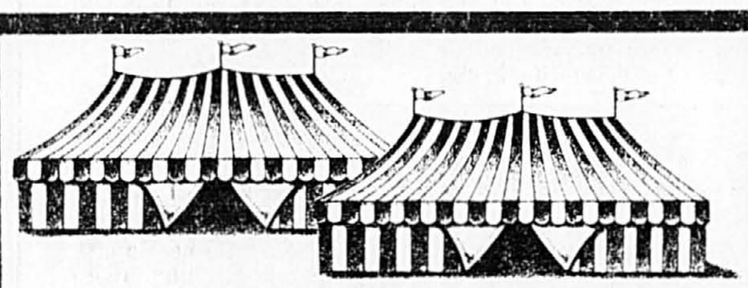

ÉPARGNEZ $$$
VOIR PAGE E-8

Oui Monsieur!

En exclusivité!

Voici un magnifique loafer de chevreau importé de France exclusivement par Bovet. Très souple. Avec semelle de cuir et talon en elastomere. Tan.

$95

6 à 12
avec demies
Largeur D et EEE

CENTRE ROCKLAND 735-5441
LES TERRASSES 849-9281
LES GALERIES D'ANJOU 353-6310
CARREFOUR LAVAL 687-1670
LES PROMENADES ST-BRUNO 653-5100
4475 EST, BOUL. MÉTROPOLITAIN 376-4140
(angle Viau)
Bovet

LES EAUX DANSANTES...

Passez une soirée inoubliable. Venez dîner et danser à bord du Ville-Marie II, amarré au Quai Victoria et profitez aussi de son pont-promenade pour vous rafraîchir au clair de lune... Danse tous les soirs, orchestre les jeudi, vendredi et samedi à compter de 21 h. Buffet du mardi au dimanche inclusivement. Et pourquoi ne pas vous offrir d'abord l'une de nos croisières dans le Port... Le Ville-Marie II offre aussi déjeuners et brunches.

Les Croisières du Port de Montréal
Quai Victoria, au pied de la rue Berri. 842-3871

Oui Monsieur!

Pour vous permettre d'apprécier en toute fraîcheur la belle saison, Bovet vous propose sa collection de complets et vestons sport pour l'été. Ils sont tous taillés dans de superbes tissus ultra-légers, qui respirent bien. Un grand choix de styles, de teintes estivales et de coupes sont disponibles en plusieurs tailles régulières, fortes et élancées.

CENTRE ROCKLAND 735-5441
LES TERRASSES 849-9281
LES GALERIES D'ANJOU 353-6310
CARREFOUR LAVAL 687-1670
LES PROMENADES ST-BRUNO 653-5100
4475 EST, BOUL. MÉTROPOLITAIN 376-4140
(angle Viau)
Bovet

La saga Cadillac-Fairview continue

■ Mercredi dernier, le 6 juin, Cadillac-Fairview dévoilait son «tout nouveau» projet de développement immobilier pour l'îlot Sainte-Catherine-de Maisonneuve-McGill College-Mansfield.

La partie commerciale du complexe gravite autour d'un mail central dont le dégagement tente de rappeler le volume intérieur d'une cathédrale. Elle possède des liens souterrains avec les Terrasses et Simpsons, et un lien aérien avec Simpsons par une passerelle au-dessus de Mansfield.

CÉCILE GRENIER et DINU BUMBARU
collaboration spéciale

Situé ainsi en plein dans l'emprise de 120 pieds prévue pour McGill College, le projet ne manquera pas d'attirer l'attention. Cadillac-Fairview récupère la perspective à ses propres fins, profitant du recul des autres bâtiments.

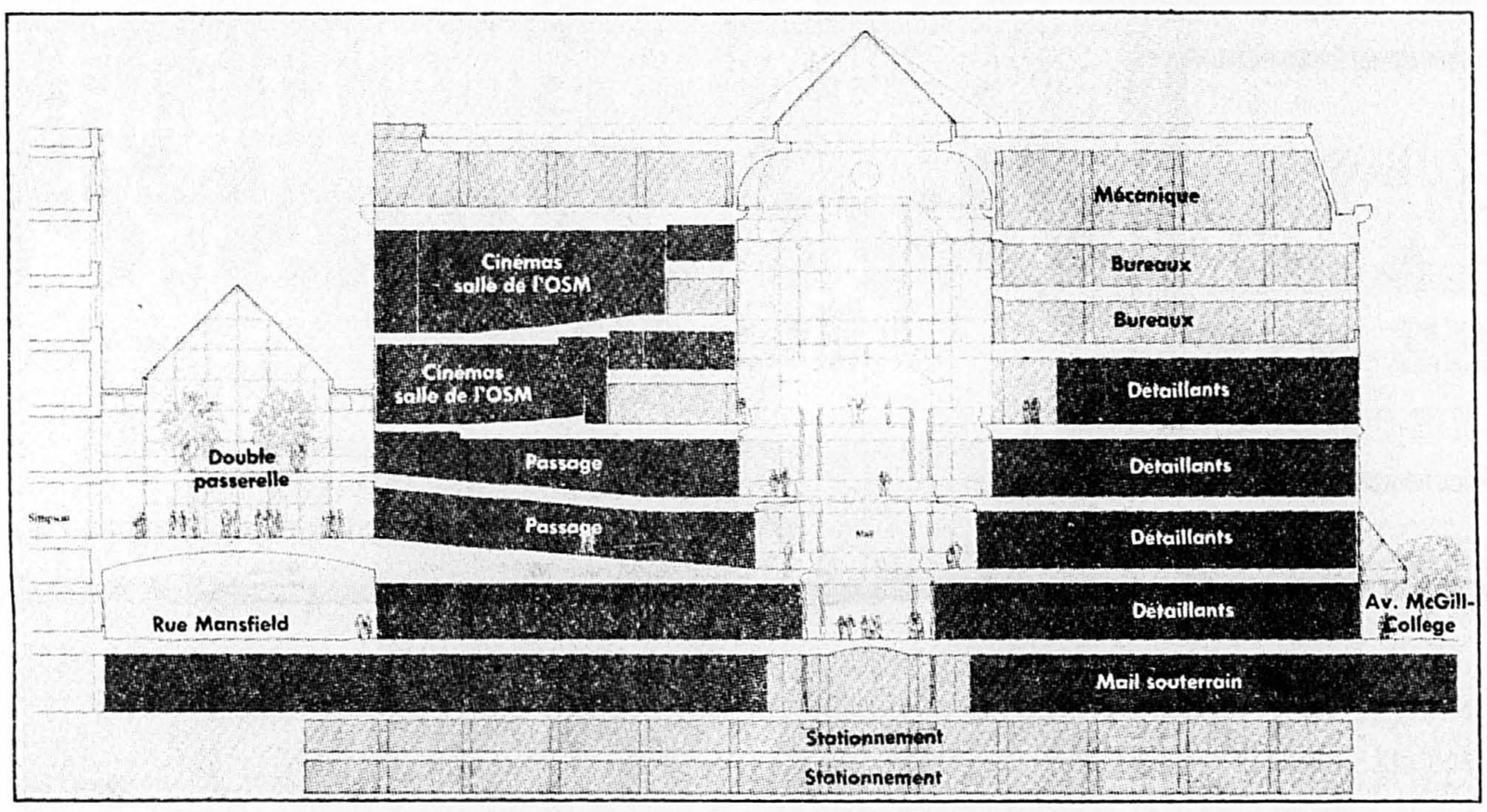

Coupe du bâtiment à travers le mail, de bas en haut, de deux étages de stationnement et le mail souterrain. Aux niveaux 2 et 3, on retrouve la double passerelle vers Simpson et la salle de concert se situe aux niveaux 4 et 6, à l'arrière.

La salle de l'OSM est conçue sur un modèle classique européen, et recevrait un traitement distinct de celui du centre commercial, bien que les dessins présentés montrent une certaine unité dans les façades du projet. Elle est située au 4e étage dans la partie nord de l'îlot, qui pourrait être considérée comme l'«arrière» du projet. On y accède du mail et de l'angle de McGill College et de Maisonneuve, par un lobby marqué par des marquises et un cylindre vitré. Cet accès se fait principalement par une série d'escaliers mécaniques, dans une tentative de rappel des escaliers monumentaux des salles classiques.

On prévoit aussi la construction d'une tour à bureaux qui prendrait assise sur McGill College, à cause de l'adresse prestigieuse qui s'y rattache.

Construites surtout en maçonnerie, les façades du complexe sont ponctuées de cylindres fortement vitrés en décroché ou aux angles du projet. Elles sont aussi parcourues par une corniche et un bandeau de calcaire gris, indiquant une tentative de rappel des échelles des bâtiments voisins. Il faut noter qu'une version moins préliminaire de l'enveloppe et une maquette du projet sera présentée le 18 juin prochain.

Des modifications «majeures»: changer sans changer

Bien que cette description puisse facilement convenir au projet présenté il y a quelques semaines et qui avait suscité une réaction très forte chez les Montréalais, il faut dire que le promoteur a apporté quelques modifications. Il avait laissé entendre que certains groupes seraient consultés sur ces modifications mais il appert que cette consultation ne portera que sur des détails.

La principale modification est de conserver la perspective existante sur le Mont Royal, par l'avenue McGill College. Les passerelles aériennes qui l'obstruaient dans la première version n'existent en effet plus. À leur propos, on peut sérieusement se demander si le projet ne fut pas présenté aussi noir que possible pour ensuite le faire approuver en gris pâle. En effet, que le promoteur ait pu vraiment croire que les Montréalais accepteraient de bloquer l'une des plus belles vues sur la montagne qui restent, laisse fort sceptique.

D'autres modifications mineures ont aussi été apportées. Elles portent essentiellement sur l'accès à la salle de l'OSM et sur l'enveloppe.

Des modifications réelles restent possibles

Malgré ces remaniements, le concept original demeure. L'élimination de la passerelle et de la verrière qui obstruaient McGill College ne fait finalement que révéler la forme du bâtiment qu'elles reliaient aux Terrasses, et qui empiétait déjà sur l'emprise prévue du «boulevard» McGill College. En justification de quoi, Cadillac-Fairview avance qu'on ne peut construire de projet économiquement viable en conservant le principe d'une rue élargie à 120 pieds: les dimensions de la salle de l'OSM, disposée le long de de Maisonneuve, l'en empêchent.

Or, en examinant le site, on se rend compte des multiples possibilités qu'il offre à cet égard. Avec certaines modifications au plan, on peut aisément concevoir une salle de concert axée nord-sud.

De plus, on peut questionner sérieusement la présence de l'OSM sur ce site. De cette présence ne dépend pas la viabilité du projet, au dire même de Léo Kolber, président de Cadillac-Fairview. Elle constitue dans les faits un moyen de réunir tous les terrains de l'îlot, un tel édifice public permettant à la Ville de les exproprier. Pourtant, une association avec les autres propriétaires est sans doute concevable.

La maison de l'OSM pourrait alors facilement s'ériger sur le site de la Place des Arts, ce qui serait beaucoup plus prestigieux que de s'associer avec un centre commercial. De plus, elle contribuerait à renforcer l'idée d'un ensemble culturel qui regrouperait plusieurs équipements. Déjà propriété du gouvernement du Québec, cet emplacement lui fournirait les mêmes avantages (infrastructure, lien avec le métro, stationnements...).

La future tour à bureaux, située directement sur McGill College, pourrait aussi être déplacée vers l'ouest tout en conservant son accès de prestige par McGill College. On éliminerait ainsi ce volume important qui dominera tout l'espace du boulevard. De plus, même si elle n'est pas indiquée sur aucun des plans actuels, on doit savoir qu'elle ne pourrait que difficilement être construite ailleurs sur l'îlot, ses ascenseurs étant déjà prévus à cet endroit.

De façon générale, en abandonnant l'idée d'un concept intériorisé de centre commercial, on pourrait facilement développer une distribution des activités et un découpage de l'îlot beaucoup plus profitable aux autres rues avoisinantes. Par exemple, concevoir un rez-de-chaussée de boutiques ouvrant sur la rue et conserver aux étages supérieurs une structure semblable à celle qui est proposée maintenant avec un mail moins profond. Par exemple aussi, développer un bâtiment étagé sur le principe de celui du Dominion Square Building.

Un mail dont on n'a même pas jugé des effets

La présence du mail intérieur, bien qu'elle maximise les profits du promoteur, est fondamentalement nuisible à l'activité des rues de ce secteur. Une enquête menée à travers le Canada (voir la chronique Architecture de l'édition du 12 mai dernier de La Presse) démontre à quel point ce type de projet peut avoir des conséquences catastrophiquement sur le commerce sur rue. D'autres villes possèdent en effet des exemples réels de ce type d'intervention: Toronto et Vancouver et leurs Eaton Center et Pacific Center, Ottawa et le Rideau Mail..., qui ont toutes conduit à la chute des rues commerçantes existantes.

Impact visuel et économique

Tout comme la forme du projet, sur laquelle il est beaucoup plus facile d'émettre un jugement, son impact au plan urbain a fait l'objet d'une vive réaction. L'opinion de différents professionnels de l'aménagement a été ici recueillie à ce sujet.

Rejointe dimanche, à son retour de voyage, Phyllis Lambert n'a pu commenter les modifications apportées au projet, n'en ayant pas vu les dernières esquisses.

Elle voit ce projet comme un simple grand magasin qui ne sera pas plus dommageable que ne le sont Eaton, La Baie ou Simpsons. «Je me suis posé des questions au sujet des passerelles et de leur effet au niveau de la rue. À Toronto, par exemple, l'effet a d'abord été négatif, mais l'activité semble peu à peu s'être rétablie.

«L'important, c'est de conserver le caractère commercial de la rue Ste-Catherine et de diversifier l'activité sur le boulevard de Maisonneuve. On pourrait, par exemple, mettre à l'étage de la rue une bibliothèque de l'OSM. Il faudrait aussi paysager cette voie entre les rues Peel et Union.»

Quant à l'élargissement de la rue McGill College à 120 pieds, elle trouve intéressant le projet des étudiants de l'U de M, créant une série de places dans les parties élargies de l'avenue. «Conserver le petit bâtiment du Woolworth, sur Ste-Catherine, créerait un espace spécial qui donnerait une qualité intellectuelle assez forte à cette rue. (...). Il faut créer pour cette rue un plan magnifique, dessiné par de grands architectes et approuvé par la Ville.»

L'élargissement reste cependant difficile avec la salle de concert. À la question de savoir «si l'on ne pouvait pas changer l'orientation de la salle de l'OSM à cette fin», elle admet qu'il s'agissait là d'une possibilité sur laquelle on pourrait réfléchir.

Le meilleur ou le seul choix?

Hubert Chamberland, président de l'Ordre des Architectes du Québec, en son nom personnel et en celui de l'OAQ: «Cadillac-Fairview nous dit que c'est là la meilleure solution. Mais la meilleure basée sur quoi? C'est le seul promoteur et le seul projet. Si le gouvernement a $30 millions à dépenser, il peut faire appel à plusieurs promoteurs, qui ont plusieurs sites, et alors choisir la meilleure solution.

«En ce moment, on fait de l'«instant planning»: à peine deux ou trois jours, on a un nouveau projet. Il faut concevoir un plan d'aménagement général pour le centre-ville, même s'il pourra être modifié par la suite. Il faut des principes pour gouverner les actions.»

M. Chamberland note ensuite que Ste-Catherine et de Maisonneuve sont des voies ponctuées d'événements particuliers (Forum, Place des Arts...) et que l'idée d'y ajouter des activités originales semble intéressante. Elle devrait cependant faire l'objet d'une certaine consultation: «... qu'on nous présente des solutions et qu'on choisisse la meilleure».

Il lui apparaît aussi important de respecter le concept d'élargissement pour McGill College, et primordial de consulter les différentes personnes impliquées si l'on décide de changer les règles du jeu.

Une meilleure solution, pour Cadillac-Fairview

Pour Jean-Claude Marsan, architecte et urbaniste, «les changements sont minimes: on a simplement laissé tomber le blocage de la perspective. Mais conserver la rue à 60 pieds me semble insuffisant».

«L'OSM est toujours juché très haut. Sa présence sur ce site lui profite autant qu'au promoteur mais elle devrait se situer sur Ste-Catherine. Lorsque l'on dit que c'est la meilleure solution, c'est en fait la meilleure solution pour Cadillac-Fairview. L'OSM est une arme pour obtenir l'inconcevable, et le promoteur fera tout pour l'avoir. De fait, c'est au gouvernement du Québec d'intervenir pour faire respecter le principe du 120 pieds.

«Il serait bien imprudent de ne pas se préoccuper de ce qui se construit en périphérie où l'on attire lentement depuis des années la clientèle des villes. (...) Pour choisir quoi faire pour renforcer la rue, il faut faire des études d'impact.»

Jean-Claude Marsan reste de plus convaincu de la possibilité de situer la salle de concert dans un axe nord-sud, et ce jusqu'à preuve du contraire.

«À mon avis, la perspective élargie est la meilleure façon de mettre la rue en valeur. Il est important qu'elle soit formelle et classique et non pas sinueuse comme le propose la Ville et qu'elle fasse l'objet d'une étude approfondie d'aménagement.»

Repenser tout le centre-ville

Pour l'urbaniste Christophe Caron, les changements apportés ne règlent pas le problème de fond qui relève de l'intériorisation et de la densité de construction. Il faudrait diminuer des trois quarts le nombre des commerces. La salle de concert devrait avoir son entrée sur Ste-Catherine, avec des commerces de chaque côté, suivant ainsi un prototype montréalais, le Monument national.

«Il faut établir des procédures pour la sélection des équipements culturels. Il faut étudier la question de l'aménagement du centre-ville de A à Z. On ne devrait jamais tomber dans le panneau du chantage du genre «C'est ça ou rien». Cette attitude est nettement inacceptable.

«L'ouverture à 120 pieds serait bénéfique dans un centre-ville densément construit, mais l'aménagement de cette voie doit faire l'objet d'études et d'un concours ouvert aux architectes-paysagistes et aux designers urbains. Cette rue doit avoir sa propre cohérence, un minimum de continuité: il n'y a pas de discussions possibles là-dessus. D'ailleurs, on doit noter que le bâtiment projeté de Cadillac-Fairview sera grandement mis en évidence par le dégagement que respectent les autres projets.»

Les milieux d'affaires

Rejoint à son retour du congrès de la Chambre de commerce, à Montebello, où il en fut élu président, Phil O'Brien trouve les changements insuffisants. Mais Cadillac-Fairview a consenti a consulter les propriétaires et les locataires. La série de rencontres avec eux commencera vendredi, et se poursuivra toute la semaine prochaine.

Pour lui, la question n'est pas «ce projet ou rien», mais bien «ce projet ou quoi d'autre». Cadillac-Fairview, lorsqu'il empiète sur un espace public, devient redevable aux citoyens. L'élargissement de McGill College est primordial.

En ondes dimanche matin, Pierre Goyette, président de la Banque d'épargne, s'inquiétait toujours à propos de la double passerelle sur Mansfield, de l'utilisation à des fins privées d'un espace public — utilisation qui pourrait avoir un impact négatif pour la rue, et qui est discriminatoire en un certain sens car la compétition n'y a pas droit. Rejoint mardi matin, M. Goyette ajoute «La Ville avait homologué pour l'élargissement de l'avenue certains espaces dont le dernier morceau est le terrain où s'élève le Woolworth. Que cette mesure extrême soit utilisée par un pouvoir public à des fins privées inquiète.»

Quelles sont les options qui restent face à ce projet? L'élargissement de McGill College, et une révision du projet en profondeur, quitte à le refuser complètement.

Une diminution des espaces commerciaux, la construction d'une tour à bureaux dans la première phase du projet. La rue serait alors toujours élargie et le complexe intégrerait encore la salle de concert.

Le projet tel quel, qui crée un précédent sur lequel pourraient s'appuyer d'autres promoteurs pour la construction de passerelles.

Prendre quelques mois pour reconsidérer le découpage de l'îlot et la distribution des différents éléments du projet.

Après tout, comme le disait Alan Saskin en conférence de presse, c'est là la 22e version du projet de Cadillac-Fairview pour ce site, et la seconde rendue publique.

La rue c'est la ville

Pour Patrick Blouin, architecte, «Les changements apportés au projet ne font qu'atténuer l'effronterie par trop évidente de la première proposition dévoilée. Les enjeux réels demeurent de maximiser des profits. L'équilibre normal des intérêts en jeu est rendu impossible par la démission et la myopie de nos élus.

Il est plutôt ironique que le ministre des Affaires municipales, sous prétexte de non ingérence, refuse de prendre position dans le débat, alors que c'est justement le gouvernement du Québec qui par son intervention substantielle de $30,000,000 rend justifiable cet imbroglio.

«Les changements apportés sont purement cosmétiques et font partie d'une stratégie de repli bien orchestrée. Quant à la présence de l'OSM dans le projet, les comparaisons avec le MOMA (Museum of Modern Art) à New York sont plutôt malhonnêtes et ne font que brouiller la question. Le MOMA n'est pas utilisé pour déjouer les règles du jeu urbain et pour implanter un énorme centre d'achat dont l'impact est volontairement caché. D'autre part le MOMA se finance lui-même dans l'opération. Woah les sophismes!

«Nous avons au centre-ville Place Ville-Marie, Place Bonaventure, Eaton, les Terrasses, La Baie, Simpsons, il ne faut surtout pas ajouter un autre centre commercial. Ce site est l'un des plus cruciaux de l'avenir de Montréal. C'est là qu'on est en train de vouloir consolider la domination absolue de la ville parallèle sur la ville réelle. C'est l'avènement de la domination irréversible de la structure parallèle sur la rue. Et la rue c'est la ville. «L'underground» et «l'above ground» sont en train de culbuter le «grand». Au plus, tout ce dont nous avons besoin à cet endroit sur le plan commercial, c'est une Volkswagen-Fairview, ou encore mieux une Civic-Fairview. Pour l'amour du centre-ville, surtout aucune, aucune passerelle aérienne et gare aux dérivations souterraines intempestives.

«La perspective de 120 pieds est primordiale et pour reprendre les mots de M. Kolber, elle n'est pas négociable. Si on rate le 120 pieds intégral, ce sera assurément l'un des plus grands ratages urbains que Montréal aura jamais connu. Ce serait une victoire débilitante de la mesquinerie sur le dynamisme.

«Il faut aussi parer un coup que je vois venir depuis quelque temps, celui de la préservation du Woolworth. C'est, vu l'importance de l'enjeu pour Montréal et la valeur aléatoire du bâtiment, un argument complètement farvelu. Mais quand on doit faire flèche de tout bois...»

DURANT L'ÉTÉ 1985

Biennale internationale des arts de la rue sous le symbole du bouffon

C'est un bouffon debout sur un cercle partagé en quatre, qui symbolisera la quatrième Biennale internationale des Arts de la rue, qui se tiendra à Montréal, du 15 juin au 15 septembre 1985. La devise de cette quatrième Biennale sera « Vivre ma ville », a déclaré hier, M. Gérard Frigon, le commissaire général de cet événement.

Conçu par un graphiste, M. Denis Lajeunesse, de la firme du même nom, le symbolisme de ce dessin fait référence à une longue tradition de saltimbanques s'exhibant sur les places publiques.

Un jury de 11 personnes, composé principalement de designers et de graphistes, a choisi ce symbole à l'unanimité, parmi 22 projets présentés par des graphistes professionnels, a poursuivi M. Frigon.

La IVe Biennale internationale des Arts de la rue, la seule jusqu'ici qui aura eut lieu en dehors de la France, sera d'une grande envergure artistique. Tous les quartiers et tous les citoyens seront appelés à en faire une fête populaire permanente, au moyen de tous les arts, où toutes les tendances, du classique au « flyé », seront représentées, a déclaré M. Frigon.

Les organisateurs de cette manifestation espèrent la participation, par la réalisation d'oeuvres visuelles permanentes ou l'envoi d'artistes, d'une vintaine de villes canadiennes, américaines et européennes.

Verbatim. Disquettes
LES PERFORMANTES
Verex RECEVEZ Datalife
UN T-SHIRT GRATUIT

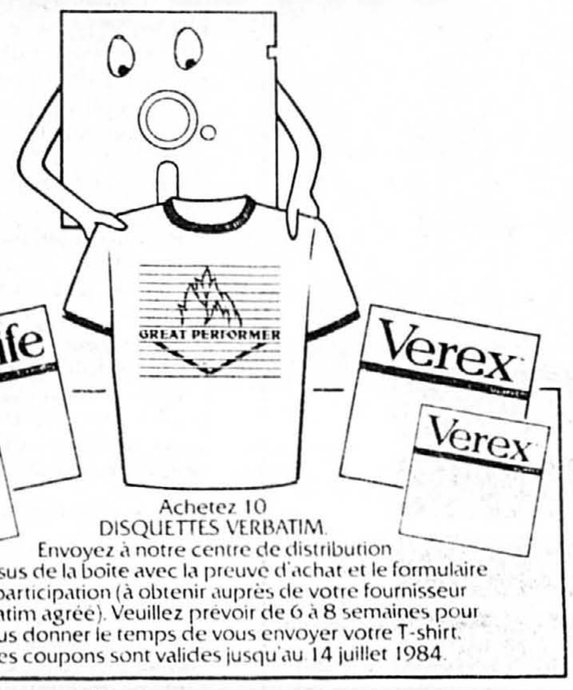

Achetez 10 DISQUETTES VERBATIM.
Envoyez à notre centre de distribution le dessus de la boîte avec la preuve d'achat et le formulaire de participation (à obtenir auprès de votre fournisseur Verbatim agréé). Veuillez prévoir de 6 à 8 semaines pour nous donner le temps de vous envoyer votre T-shirt.
Les coupons sont valides jusqu'au 14 juillet 1984.

DEMANDEZ DÈS AUJOURD'HUI DE PLUS AMPLES DÉTAILS À VOTRE FOURNISSEUR VERBATIM AGRÉÉ

DISTRIBUÉ EXCLUSIVEMENT PAR:
Verbatim.
WHOLESALE DATA PRODUCTS
1646 WOODWARD DRIVE
OTTAWA, ONTARIO K2C 3R8
Téléphone 1-800-267-1076

PORTES ET FENÊTRES:
L'ALUMINIUM, C'EST BIEN...
VINYLE ET ALUMINIUM
C'EST BIEN MIEUX!

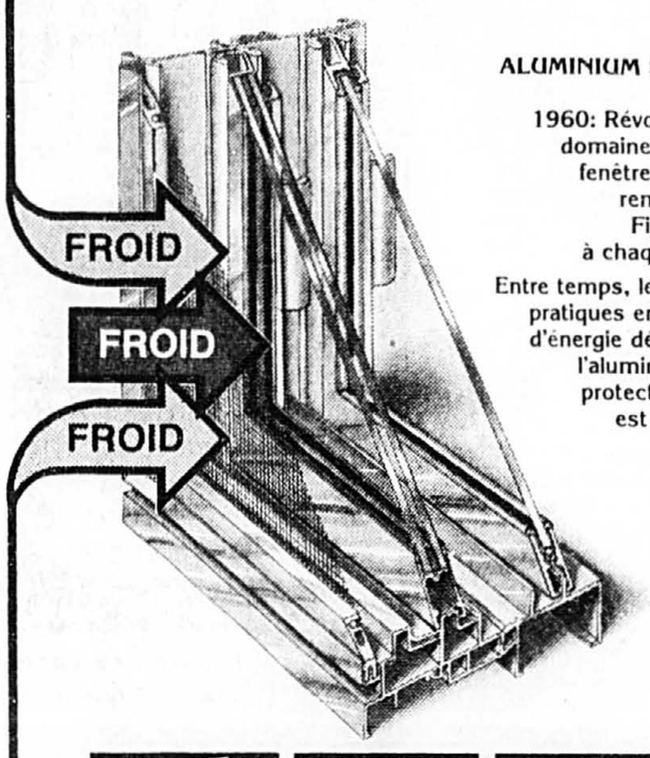

ALUMINIUM SEULEMENT:

1960: Révolution dans le domaine des portes et fenêtres: l'aluminium remplace le bois. Finie la peinture à chaque printemps!

Entre temps, les expériences pratiques en conservation d'énergie démontrent que l'aluminium offre une protection accrue s'il est allié au vinyle.

VINYLE ET ALUMINIUM:

AÉRO est la seule compagnie à se spécialiser dans l'alliage du vinyle et de l'aluminium pour mieux combattre le froid.

En effet, le vinyle perd 1,000* fois moins de BTU que l'aluminium.

*Source: ASTMC 1977

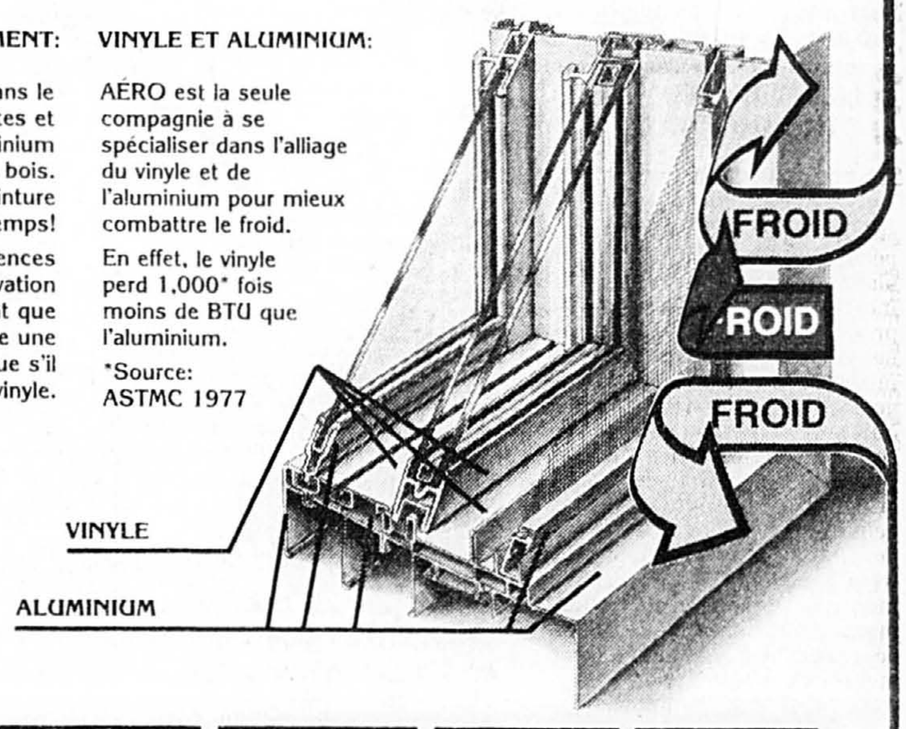

Les Produits
aero
Inc.

Depuis 22 ans,
les VRAIS spécialistes
des portes et fenêtres en vinyle et aluminium.

Il y a plus de 500 distributeurs AÉRO à travers le Québec, composez:
1-800-361-4072
pour connaître celui qui est le plus près de chez vous.

VENTE FRACASSANTE
faucher
12 MOIS SANS INTÉRÊT
SUR TOUS LES MEUBLES EN INVENTAIRE
Venez chez Faucher le Roi des Bas Prix.
Comparez nos prix pour la même marchandise et jamais plus vous n'achèterez ailleurs.

EXEMPLE:
ACHAT TOTAL = $500.00
ACOMPTE 20% = $100.00
BALANCE = $400.00
PAR MOIS = $33.33
INTÉRÊT = 0%

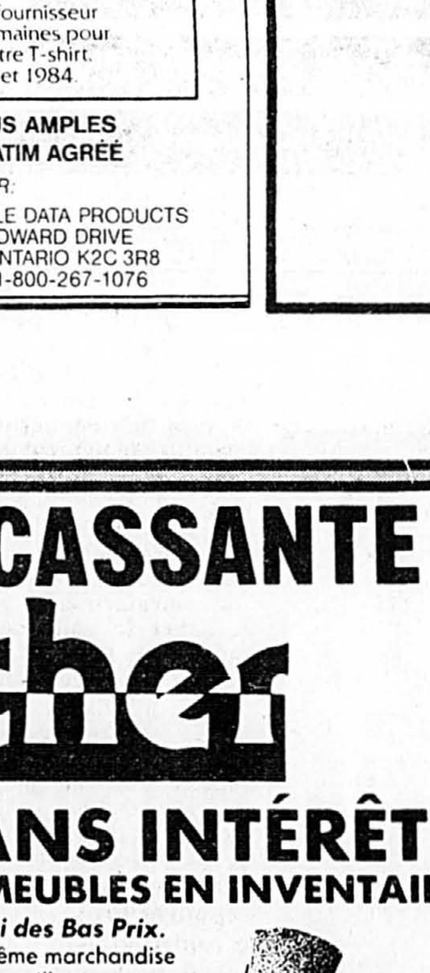

CONDITIONS:
- Toutes les ventes doivent être autorisées avant livraison par le département de crédit.
- Un achat de $500 et plus vous qualifie pour le 12 mois sans intérêt.
- Un acompte de 20% est exigé.
- 1er paiement 30 jours apres la livraison.
- Date limite de livraison: 31 juillet 1984.
- Sur tous les meubles en inventaire excepté les appareils électroménagers et électroniques. Service inclus. Livraison en sus.

faucher
ELECTRIQUE MEUBLES (M.C.)
1775 OUEST, BOUL. ST-MARTIN près du boul., LE CORBUSIER
Sortie 8 est, de L'AUTOROUTE LAVAL 328-2437 / 682-0422
1875, rue PANAMA
BROSSARD
861-4793

VOUS AVEZ UNE AUTO À VENDRE?
PROFITEZ DES
autobaines
DANS LES ANNONCES CLASSÉES DE
la presse
100 ans

SEULEMENT
9,99$
(2 lignes)
POUR 6 JOURS CONSÉCUTIFS

autobaines
- une rubrique dans la section des annonces classées de LA PRESSE.
- regroupe toutes sortes d'automobiles et souvent à des prix d'aubaine.
- vous offre aussi l'occasion d'annoncer à des prix plus qu'intéressants.

N.B.: Vu les conditions particulières de cette offre, aucun changement ne peut être apporté au texte original en cours de publication. On peut, d'autre part, se prévaloir du privilège d'annulation en tout temps à partir de la première publication, mais telle annulation n'altère en rien la facturation qui s'établira obligatoirement sur 6 jours de publication.

Pour insérer vos annonces, composez
285-7111
du lundi au vendredi de 8h à 17h
* La durée de cette offre est pour un temps limité.

LEADERSHIP 84

Pas de réponse aux francophones hors Québec

■ OTTAWA — Malgré leurs beaux discours, tous les candidats au leadership du Parti libéral refusent de répondre aux questions de la Fédération des francophones hors Québec sur les droits linguistiques des minorités.

« Nous avons écrit à chacun d'entre eux à ce sujet, le 29 mai dernier, mais nous n'avons rien reçu de leur part », a indiqué hier le porte-parole de la Fédération, M. René-Marie Paiement.

Dans sa lettre, la FFHQ invite les aspirants à la direction du Parti libéral à préciser leurs positions sur la question des droits linguistiques et du développement global des communautés francophones.

Pour éviter les déclarations floues et les simples appuis de principe, la FFHQ pose cinq questions précises:
- sur le recours aux tribunaux dans ce domaine;
- sur les mesures incitatives à l'égard des provinces;
- sur le renforcement des pouvoirs du Commissaire aux langues;
- sur la tenue d'une conférence fédérale-provinciale à ce sujet;
- sur la promotion du bilinguisme.

La Fédération demandait également une rencontre avec les candidats avant le 14 juin pour en discuter. N'ayant obtenu qu'un simple accusé de réception de M. Don Johnston, elle ne s'attend plus maintenant à obtenir de réponses des autres.

Pourtant, MM. Chrétien et Turner s'étaient montrés plus empressés par rapport à la minorité anglophone du Québec. M. Chrétien a promis de protéger les Anglo-Québécois contre la loi 101 et M. Turner a dit qu'il appuyait cette loi en principe mais qu'il était prêt à l'examiner plus en profondeur quant aux détails.

Des taxis bavards

La première personne à qui les délégués parleront lors de leur arrivée dans la capitale fédérale est sans doute le chauffeur de taxi qui les conduira de l'aéroport à l'hôtel du centre-ville. L'organisation de Jean Chrétien a donc décidé de s'asurer de la sympathie « agissante » de ces chauffeurs en les invitant tous à un buffet gratuit aux quartiers généraux du candidat.

Un des invités a dit hier qu'il accepterait de bon coeur ce lunch gratuit mais qu'il ne se faisait pas trop d'illusion sur son influence...

Un bon boss

Les adjoints et anciens adjoints des cabinets ministériels ont organisé hier une petite réception au parlement en l'honneur de leur grand patron qui rend son tablier.

Plutôt que d'offrir une montre en or au premier ministre à l'occasion de sa retraite, les adjoints lui ont donné un canot de randonnée.

La secrétaire personnelle de M. Trudeau, Mme Cécile Viau, a fait l'éloge de son patron et celui-ci a répondu, d'une voix très émue, a raconté une des participantes.

Après l'OCDE...

On ne sait trop si c'est pour « se faire la main » advenant qu'il quitte la politique au lendemain du congrés, mais toujours est-il que le minitre des Finances, M. Marc Lalonde, s'est trouvé une autre vocation.

Faute de travailler à l'OCDE, cet été, il deviendra commentateur « objectif » à la télévision de Radio-Canada lors du congrès de son parti cette semaine.

Traduire c'est trahir

Pour éviter toute « trahison », le sous-secrétaire d'État adjoint, M. Alain Landry, a prévenu les interprètes à l'emploi du gouvernement qu'ils ne pouvaient louer leurs services au congrès libéral.

Dans une lettre aux fonctionnaires, M. Landry souligne que la Loi de la Fonction publique interdit de « travailler pour un parti politique ».

La réponse acidulée du représentant syndical, M. Marc Gourdau, dit sa satisfaction devant cette clarification. Il note que l'employeur aurait été avisé de faire de même dans le cas des traducteurs.

Est-il nécessaire de rappeller que plusieurs d'entre eux sont actuellement devant les tribunaux en rapport avec des cas de travail à la pige du même type. Le ministère n'avait jamais, semble t-il, énoncé cette règle clairement.

Johnston au piano

L'un des candidats qui se proclame « bon troisième », M. Donald Johnston, a offert la première réception de ce congrès au Centre national des arts, hier soir. Pianiste à ses heures, M. Johnston à joué quelques airs pour le bénéfice de ses organisateurs et des journalistes.

Son air favori: *Le Thème du troisième homme*, naturellement.

GILLES PAQUIN

Le meilleur critique (positif) de Jean Chrétien: sa femme

■ OTTAWA — Lorsque Jean Chrétien, à l'âge de 18 ans, prononçait des discours pour les libéraux dans la Mauricie, il pouvait compter sur l'attention d'une jeune admiratrice qui le suivait partout et écoutait attentivement ses propos.

Aline Chainé, de Shawinigan, avait 16 ans lorsqu'elle a commencé à fréquenter Jean Chrétien. Elle ne connaissait rien à la politique mais elle a très vite apprris à aimer et comprendre ce que tout cela voulait vraiment dire.

PIERRE APRIL
de la Presse canadienne

« C'est avec lui, confie-t-elle, que j'ai commencé. » Depuis ce temps-là elle n'a pas cessé de s'intéresser et de s'engager discrètement dans ce qui allait vite devenir la fulgurante carrière politique du « p'tit gars de Shawinigan ».

Elle a épousé Jean Chrétien le 10 septembre 1957, alors qu'il était encore étudiant à l'université Laval et vice-président des Étudiants libéraux du Canada. Depuis qu'il a été élu pour la première fois en 1963, elle n'a pas cessé de travailler à ses côtés, de le conseiller et de discuter de politique.

Hier, au cours d'une entrevue accordée à la Presse canadienne, dans les jardins de l'Université Saint-Paul à Ottawa, elle a confié qu'elle était probablement le meilleur critique de son époux. Instinctivement, elle sait quand Jean Chrétien commet une erreur et elle n'hésite pas à lui souligner où il a trébuché. « C'est toujours une critique constructive », s'empresse-t-elle d'ajouter.

Savoir écouter

Jean Chrétien a lui aussi développé un autre sens. Il sait quand sa femme va lui faire un reproche et il accepte volontiers de l'écouter et d'en discuter. Plus de 25 années de vie commune, dans les moments de gloire autant que dans les circonstances difficiles ont cimenté un lien très étroit.

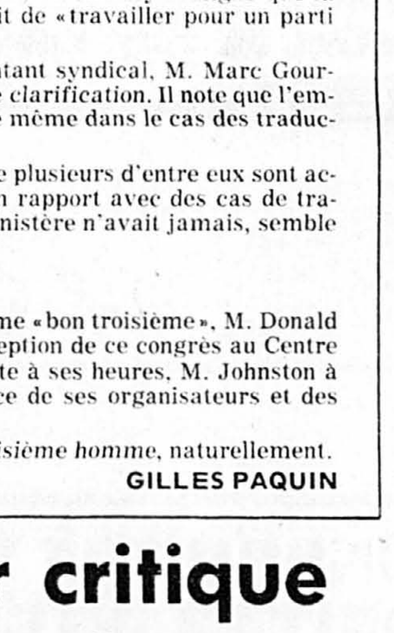

Mme Aline Chrétien

Ces 21 années de vie politique, passées aux côtés d'un bagarreur et d'une « véritable dynamo », Mme Aline Chrétien les porte à merveille. Comme son mari, elle est très accessible, franche et directe. On sent qu'il n'y a pas de demi-mesure dans ce qu'elle dit.

Ce qu'elle retient le plus de la vie publique de son époux, c'est qu'il s'est toujours fait un devoir d'aider les gens et « qu'il a sans cesse tenté d'en faire plus pour le Canada ».

« Comme lui, ajoute-t-elle, je dis qu'en politique il faut toujours se donner davantage malgré les difficultés et les sacrifices. »

Par contre, les trois enfants Chrétien, France, Hubert et Michel, n'ont jamais eu à souffrir de la politique. « Pour nous, ajoute Mme Chrétien, c'est la famille d'abord, la politique ensuite et on s'est toujours entendu sur ce sujet. »

Même sans élections, le chef n'est pas tout de suite premier ministre

■ OTTAWA — Le nouveau leader libéral, qui sera choisi samedi, devra s'armer de patience avant de devenir le 17e premier ministre du Canada, et ce même s'il ne déclenche pas des élections générales dans les jours qui suivront son élection à la tête du PLC.

PAUL GESSELL
de la Presse Canadienne

Au cours de la période d'environ deux semaines qui s'écoulera entre son élection à la direction du Parti libéral du Canada et la prestation du serment comme premier minisre, il n'aura toutefois pas le temps de se tourner les pouces.

Des hauts fonctionnaires du Conseil privé, équipés de volumineux dossiers, mettront le nouveau leader au courant de tous les problèmes courants, allant des irritants canado-américains à un cours intensif sur les quotas concernant la pêche dans l'Atlantique.

Le nouveau leader réunira également une poignée de collaborateurs en qui il a pleinement confiance pour en faire ses principaux conseillers au bureau du premier ministre.

Entouré de ceux-ci, il s'attaquera ensuite à la tâche de constituer un nouveau cabinet tout en cherchant un juste équilibre entre les hommes les plus compétents et les dettes contractées envers des amis, tout en s'assurant que toutes les régions du pays y seront représentées.

Quand M. Joe Clark a été porté au pouvoir, lors des élections générales de 1979, il s'est retranché dans un hôtel de Jasper, en Alberta, avec les membres de son état-major avec lesquels il a épluché un à un les fichiers livrés personnellement par M. Michael Pittfield, alors greffier du Conseil privé.

La date exacte de la passation des pouvoirs doit être déterminée après entente entre M. Trudeau et son successeur, explique M. Ralph Coleman, secrétaire de presse de M. Trudeau.

Pour Cathy Billings, les préparatifs de la salle du congrès de leadership libéral se résument à un nom — Pierre Elliott Trudeau — et à un soir: jeudi, soirée de reconnaisance du parti au chef démissionnaire.

téléphoto PC

Le 29 juin a été mentionné par certains comme une date possible, mais d'autres ont suggéré le 1er juillet, fête du Canada.

Le processus pour le changement de premier ministre se met en branle dès que M. Trudeau se présente à Rideau Hall pour informer le gouverneur général, Mme Jeanne Sauvé, quelques jours après l'élection de son successeur, qu'il est disposé à démissionner et qu'un nouveau leader a été désigné.

Mme Sauvé invite alors le nouveau leader à tenter de former un nouveau gouvernement. Dès ce moment, le vainqueur du congrès devient premier ministre désigné.

Dix ou douze jours plus tard, le premier ministre désigné informe le gouverneur général qu'il a constitué son cabinet, qu'il jouit de l'appui du caucus libéral et que, du fait que les libéraux ont la majorité à la Chambre, il jouit de la confiance des Communes.

La démission

C'est alors que le premier ministre démissionnaire, M. Trudeau, entre de nouveau en scène alors qu'il se rend de nouveau à Rideau Hall, résidence officielle de Mme Sauvé, pour lui remettre sa démission.

Techniquement, tous les membres de son cabinet doivent démissioner en même temps que leur patron et les collaborateurs du premier ministre qui n'ont pas encore démissionné ou qui n'ont pas obtenu discrètement un rond de cuir, ou bien deviennent chômeurs ou espèrent être réembauchés par le nouveau premier ministre.

Quelques minutes seulement après que M. Trudeau aura remis sa démission à Mme Sauvé, le nouveau leader libéral et tous les membres de son cabinet se présenteront à Rideau Hall où ils seront asssermentés par le greffier du Conseil privé, M. Gordon Osbaldeston, en présence du gouverneur général.

Dans les coulisses, une rude bataille pour « sauver sa peau » au cabinet

■ La campagne difficile menée par John Turner, Jean Chrétien et les autres candidat à la succession de Pierre Trudeau, n'est que l'un des aspects de la lutte pour le pouvoir qui se joue actuellement au sein du Parti libéral.

Quel qu'il soit, le futur premier ministre du Canada formera éventuellement une équipe ministérielle qui se voudra différente de la précédente.

Les décisions du leader auront cet effet inévitable de faire et de défaire des carrières.

Perçus dès le départ comme le grand favori de la course, M. Turner a reçu immédiatement une foule d'appuis de la part des membres du cabinet Trudeau. « Vous devriez voir les efforts de certains pour s'assurer d'une place dans le prochain cabinet », expliquait récemment un ministre à LA PRESSE.

Cette situation n'a rien d'étrange en soit. Les membres du cabinet qui ont sauté très tôt dans le train de John Turner ont eu l'occasion de jouer un rôle très actif dans son organisation. Si M. Turner est élu et que les résultats du vote démontrent que tel ou tel ministre s'est avéré un bon organisateur, le nouveau chef tiendra compte de sa compétence dans le choix de son cabinet.

Le défi de Ouellet

Le ministre André Ouellet, par exemple, a eu la responsabilité de l'organisation Turner au Québec. Cette tâche lui a valu de bons et de mauvais moments. On raconte qu'il a été sévèrement réprimandé par le directeur des opérations de M. Turner, M. Bill Lee, lorsque l'organisation Chrétien lui a soufflé la quasi-totalité des jeunes délégués élus à l'Université Laval, au mois de mai.

GILBERT LAVOIE
(de notre bureau d'Ottawa)

Le défi de M. Ouellet, jusqu'à samedi, est de livrer une majorité de votes québécois à son candidat. S'il réussit, il sera en droit de s'attendre à des félicitations. Mais s'il échoue au Québec, il sera blâmé, même dans le cas d'une victoire de M. Turner dans l'ensemble du pays. Bref, il joue sa carrière politique. Les mauvaises langues racontent qu'on lui réserve déjà un emploi au Canadien Pacifique...

Malgré tous les risques qu'elle comporte, cette simple possibilité de se faire valoir auprès du leader potentiel est très recherchée. Au début de la campagne, les députés et ministres favorables à M. Turner se disputaient les responsabilités au sein même de l'organisation.

Les rivalités ont parfois éclaté au grand jour. Pierre Deniger, député de Laprairie, a été très frustré par exemple, en apprenant que Jacques Olivier avait obtenu la responsabilité de la soirée des « Amis de John Turner » au Reine Elizabeth. M. Deniger a obtenu un prix de consolation: il a été chargé de l'organisation du débat des candidats à Montréal pour le camp Turner.

L'affaire a quand même bien tourné pour M. Deniger: la soirée organisée par M. Olivier n'a connu qu'un succès mitigé, alors que l'organisation de M. Deniger s'est bien tiré d'affaire lors du débat des candidats.

Moins de ministres

Les partisans de John Turner qui tentent de se faire un nid dans son cabinet en ont toutefois pris pour leur rhume, au cours des derniers jours. L'avocat torontois compte réduire le cabinet d'un douzaine de postes. Qui sacrifiera-t-il? Il refuse de le dire.

Il a déjà promis un poste à Jean Chrétien. Ses organisateurs veulent garder Marc Lalonde et on prend pour acquis que M. Turner récompensera les ministres clefs de sa campagne au leadership, les Llyod Axworthy, Judy Erola, Gerald Regan, Herb Gray, Ed Lumley et compagnie, dont il a lui même recherché les appuis avant d'annoncer sa candidature.

Le nombre de postes disponibles au cabinet s'en trouve donc déjà considérablement réduit, à un point tel que les partisans de Jean Chrétien en sont rendus à dire que la sécurité d'emploi au cabinet est beaucoup plus grande du coté de leur candidat.

M. Chrétien n'a reçu l'appui que de quatre ministres élus à la Chambre des communes: Pierre De Bané, Charles Lapointe, David Collenette et Charles Caccia. Il affirme n'avoir fait aucune promesse mais il est bien évident qu'il serait fidèle à ses partisans.

Les amis de mes amis

Cette prémisse demeure cependant vrai advenant la défaite du ministre de l'Énergie, si l'on se fie aux confidences des *bras-droits* du candidat. On peut prendre pour acquis que M. Chrétien ne laissera pas tomber ses amis si M. Turner est élu et s'il lui demande de faire partie de son cabinet.

John Turner accepterait-il de nommer les partisans de M. Chrétien dans son cabinet? M. Chrétien en ferait-il une condition sine qua non de sa participation au prochain gouvernement? John Turner pourrait-il se passer des services de Jean Chrétien dans une campagne électorale contre Brian Mulroney?

Autant de questions qui torturent l'esprit de tous ces ministres qui pourraient ne conserver « d'honorable » que le nom, après l'élection du nouveau chef.

UNE DOUZAINE DE MOINS, EN COMBINANT CERTAINS MINISTÈRES

Turner réduirait le nombre de ministres

■ OTTAWA (d'après CP) — S'il remporte la course au leadership libéral, samedi, John Turner se propose de réduire d'une douzaine le nombre des membres du cabinet fédéral, qui est actuellement de 37.

Mais, a souligné hier M. John Swift, le principal conseiller du candidat, le ministre des Finances actuel, Marc Lalonde, ne sera pas au nombre des personnes ainsi privées de leur portefeuille.

M. Swift a précisé que le cabinet Turner compterait environ 25 membres, réduction qui serait obtenue en combinant certains ministères actuels, et non en procédant à des éliminations.

M. Turner s'est refusé à indiquer publiquement l'importance qu'il envisageait de donner à son cabinet s'il devenait premier ministre, mais il s'était demandé, lors d'une interview qu'il donnait la semaine dernière, comment M.Trudeau parvenait à placer tous ses ministres autour d'une même table.

Dix-neuf ministres appuient pour l'instant l'ancien ministre des Finances, beaucoup d'entre eux détenant des portefeuilles secondaires qui seraient de toute évidence la cible d'une réduction éventuelle.

téléphoto PC

La juxtaposition des affiches, sans autres considérations que la quantité, peut parfois donner lieu à des quiproquos.

Parmi eux, on peut mentionner le ministre d'État aux Sports, Jacques Olivier, le ministre des Relations extérieures, Jean-Luc Pépin, le ministre d'Etat aux Petites entreprises, David Smith, et le ministre d'État aux Finances, Ray MacLaren.

Toutefois, si ces portefeuilles sont susceptibles de disparaitre, rien ne permet de penser que leurs détenteurs ne se verront pas offrir un autre poste, peut-être au détriment des ministres qui s'étaient opposés au leadership de M. Turner.

M. Turner a déclaré à maintes reprises qu'il ne s'était engagé envers personne et qu'aucun de ses partisans ne lui avait demandé de faveurs.

Le candidat se propose d'annoncer la composition de son cabinet le jour-même où il deviendra premier ministre, c'est-à-dire vers le 30 juin... s'il est élu.

Il envisagerait de plus de donner une conférence de presse toutes les semaines durant la période de transition.

Son emploi du temps pour les jours qui suivront immédiatement sa victoire anticipée de samedi n'a pas encore été établi en détail, mais on s'attend à ce qu'il ait un entretien dimanche avec la présidente du Parti libéral, Iona Campagnolo, et qu'il déjeune avec le co-président de sa campagne au leadership, le ministre des Transports, Lloyd Axworthy, ainsi qu'avec la vice-présidente libérale nationale, Lise Saint-Martin-Tremblay.

LIQUIDATION

DE

TAPIS

ET

PRÉLARTS

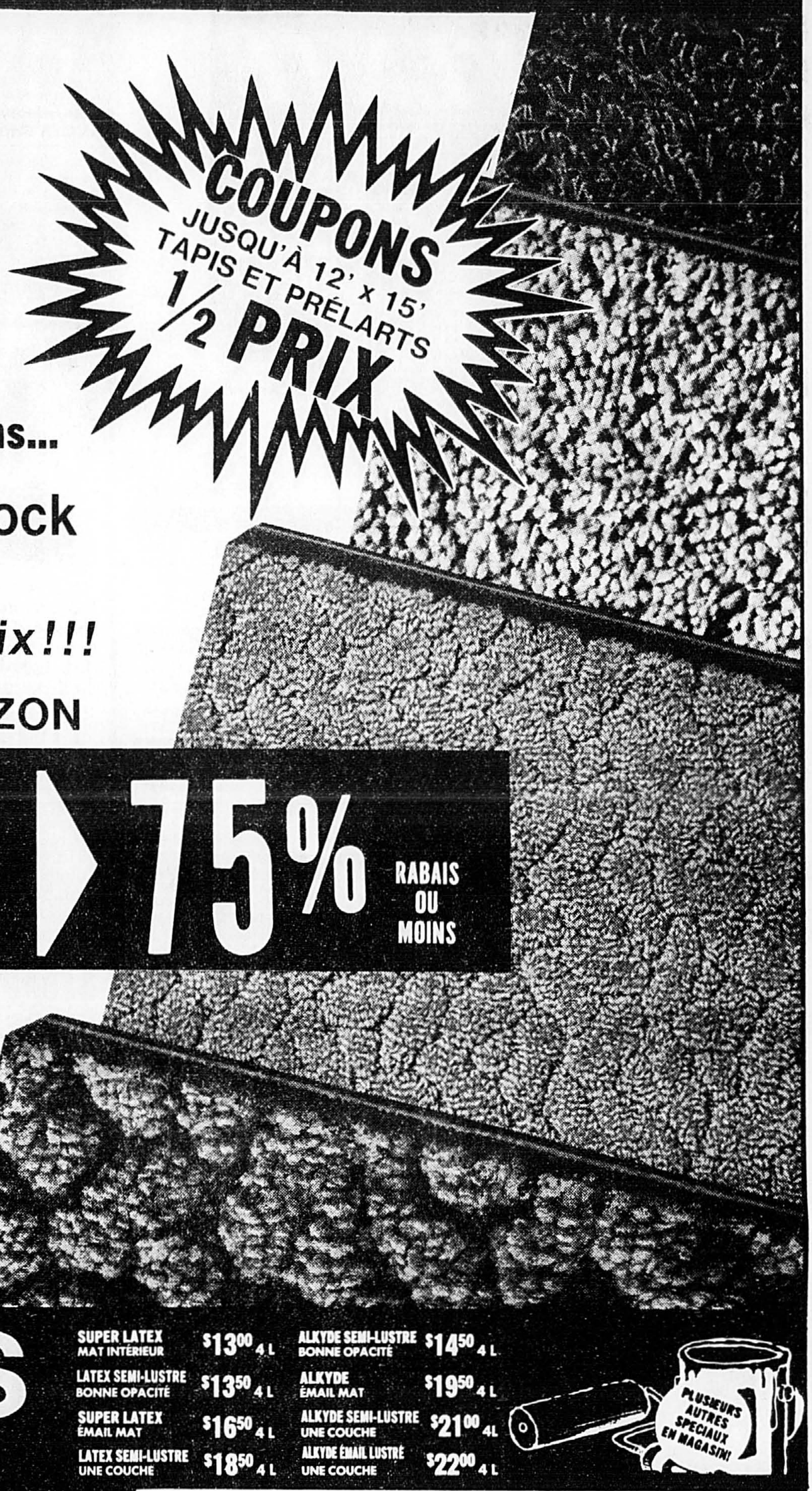

COUPONS
JUSQU'À 12' x 15'
TAPIS ET PRÉLARTS
1/2 PRIX

Directement de manufacturiers canadiens...

Plus de 4000 rouleaux en stock doivent être liquidés en juin.

Venez tôt pour un meilleur choix!!!

PRIX TRÈS BAS SUR TAPIS GAZON

Choix de Saxonies, bouclés/coupés, velours, commerciaux, imprimés, embossés et multicolores dans tous les coloris imaginables

JUSQU'À 75% RABAIS OU MOINS

LIVRAISON ET/OU INSTALLATION EN SUS

Quelques rouleaux ont de légères imperfections et sont étiquetés «TEL QUEL»

PRIX RÉGULIER JUSQU'À $63.99 V.C.

PRIX DE LIQUIDATION DE $3.25 V.C. à $20 V.C.

PEINTURES

À PRIX D'ESCOMPTE

SUPER LATEX MAT INTÉRIEUR	$13.00 4 L	ALKYDE SEMI-LUSTRE BONNE OPACITÉ	$14.50 4 L
LATEX SEMI-LUSTRE BONNE OPACITÉ	$13.50 4 L	ALKYDE ÉMAIL MAT	$19.50 4 L
SUPER LATEX ÉMAIL MAT	$16.50 4 L	ALKYDE SEMI-LUSTRE UNE COUCHE	$21.00 4L
LATEX SEMI-LUSTRE UNE COUCHE	$18.50 4 L	ALKYDE ÉMAIL LUSTRÉ UNE COUCHE	$22.00 4 L

PAPIER PEINT

ÉCONOMISEZ JUSQU'À 90%

PLUS DE 30,000 ROULEAUX EN INVENTAIRE

RABAIS SPÉCIAL DE 25% sur toute commande de papier peint en catalogue!

SPÉCIAL
Stores verticaux
Portes patios
à partir de
$89 ch.

STORES VERTICAUX

ÉPARGNEZ DE 40% À 50%
sur tout store fait sur mesures

STORES HORIZONTAUX

ÉPARGNEZ ***du prix de liste du manufacturier*** **40%**

Le Centre de Liquidation PARADIS-MILLETTE INC.

MasterCard VISA

3388 CH. CHAMBLY
LONGUEUIL
677-5205

6090 BOUL.
GRANDES-PRAIRIES
ST-LEONARD
322-5930

2160
TRANS-CANADIENNE
DORVAL
685-1104

sélectronic

VENTE SURPLUS D'INVENTAIRE

UNE SEULE ADRESSE

SANYO Vidéos

VCR 3900	Beta, 2 têtes, télécommande 1 intervention/3 jours	PSM	769$	397$
VCR 4650	Beta, câblo sélecteur, télécommande 1 intervention/8 jours	PSM	799$	597$
VCR 9000	Beta, câblo sélecteur, télécommande 8 interventions/14 jours	PSM	899$	647$
VCR 7200	Beta, Hi Fi, câblo sélecteur, télécommande 8 interventions/14 jours	PSM 1	289$	997$
Caméras vidéo VCR 4800	Beta, portatif, télécommande 5 interventi	PSM 1	099$	797$
Caméras vidéo VSC 525	Caméra, tube Saticon zoom 6.1	PSM	899$	647$

SONY Vidéos

SL 2405	Beta, câblo sélecteur 1 intervention/3 jours	PSM	949$	597$
SL 2401	Beta, câblo sélecteur, télécommande 1 intervention/3 jours	PSM	949$	697$
SL 2300	Beta, télécommande, 1 intervention/3 jours	PSM	699$	597$
SL 2410	Beta, câblo sélecteur, télécommande + minuterie parlante 4 interventions/21 jours	PSM	999$	847$
SL 2710	Beta Hi Fi, câblo sélecteur, télécommande 9 interventions/21 jours	PSM 1	699$	1 397$

Panasonic Vidéos

PV 1220 K	VHS, télécommande, 1 intervention/14 jours	PSM	799$	547$
PV 1321 K	VHS, câblo sélecteur, télécommande 1 intervention/14 jours	PSM 1	020$	597$
PV 1520 K	VHS, câblo sélecteur, télécommande 2 interventions/14 jours	PSM 1	269$	847$
PV 1322 K	VHS, câblo sélecteur, télécommande, 1 intervention/14 jours	PSM 1	099$	747$
PV 1720 K	VHS, stéréo Dolby, 4 têtes, câblo sélecteur, télécommande, 8 interventions/14 jours	PSM 1	994$	1197$

HITACHI Vidéos

VT 11 A	VHS, télécommande, 1 intervention/10 jours	PSM	629$	497$
VT 32	VHS, télécommande 4 interventions/14 jours	PSM	799$	627$

Téléviseurs SANYO

12 C 710	20 pouces, télécommande, câblo sélecteur entrée audio vidéo	PSM 1	149$	997$
91 C 506	20 pouces, couleur auto CHROMA	PSM	629$	447$
31 C 400	14 pouces, couleur auto CHROMA	PSM	449$	377$
31 C 470	14 pouces, affichage numérique, câblo sélecteur, télécommande	PSM	659$	547$

Téléviseurs HITACHI

CT 1321	14 pouces couleur tube image Luminar	PSM	554$	347$
CT 1329	14 pouces couleur câblo sélecteur télécommande	PSM	814$	477$
CT1326	14 pouces couleur télécommande	PSM	714$	447$
MT 2101	20 pouces couleur tube écran Luminar 20	PSM	654$	487$
MT 2370	20 pouces couleur télécommande, câblo sélecteur	PSM	859$	697$

* Certains modèles sont des démonstrateurs, d'autres des fins de lignes. Tous sont entièrement garantis par les manufacturiers

Financement disponible

Les spéciaux annoncés sont valides à notre magasin d'Anjou seulement.

Anjou: 6200, boul. Louis-Hippolyte-Lafontaine coin Beaubien, sortie Yves-Prévost, 352-6200.

Étant donné les très bas prix une charge de 2% sera ajoutée aux utilisateurs de cartes de crédit.

Ordinateurs scolaires : Commodore lance l'attaque

CAROLE THIBAUDEAU

Commodore fait preuve d'audace dans la mise en marché de ses ordinateurs scolaires.

La multinationale propose en effet aux commissions scolaires québécoises des micro-ordinateurs personnels de type Commodore 64 pour $1 100 l'unité. À titre de comparaison, rappelons que les unités qui seront livrées par Bytec-Comterm à partir de janvier prochain sont évaluées à $2 800 pièce. Les modalités de la soumission de Commodore seront rendus publics vendredi prochain.

Le ministre de l'Éducation, M. Yves Bérubé, annonçait le 17 mai dernier la signature d'un contrat avec Bytec-Comterm pour 9 000 ordinateurs Max-20-E destinés aux écoles primaires et secondaires. Comme la firme ne peut livrer les Max-20-E avant janvier 85, le ministère a alloué immédiatement une somme de $7,3 millions aux commissions scolaires, afin de leur permettre, d'ici septembre, d'acquérir l'équipement de leur choix.

Cela représente $21 000 pour chaque commission scolaire (il y en a 200) et $21 000 pour chaque nouveau laboratoire (il y en a 150). Les commissions scolaires semblent prêtes à se regrouper pour acheter, ce qui permettrait à la firme choisie de percer un marché alléchant.

Selon M. Yvon Husereau, porte-parole de la firme d'informatique, l'équipement Commodore répond à tous les critères pédagogiques définis par le gouvernement.

Bruno Giard, président de l'Association des commissions scolaires du Québec, estime que « c'est un choix avantageux pour les commissions scolaires qui partent à zéro et avec peu d'argent ». Il ajoute que le matériel présenté par Commodore est intéressant sans être révolutionnaire.

Un problème demeure : le gouvernement recommande des appareils de 16 bits et 128 kilo-octets de mémoire, le Commodore 64 n'a que 8 bits et 64 kilooctets à ce chapitre, handicap qui n'est pas insurmontable.

Dites adieu aux corvées de peinture avec une clôture

noracel®

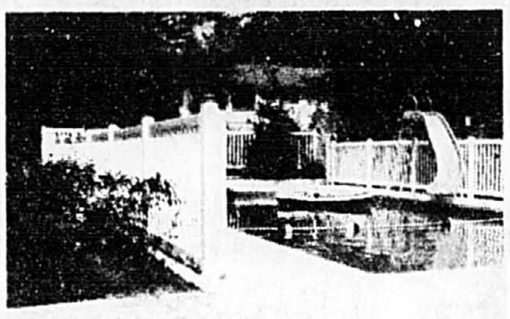

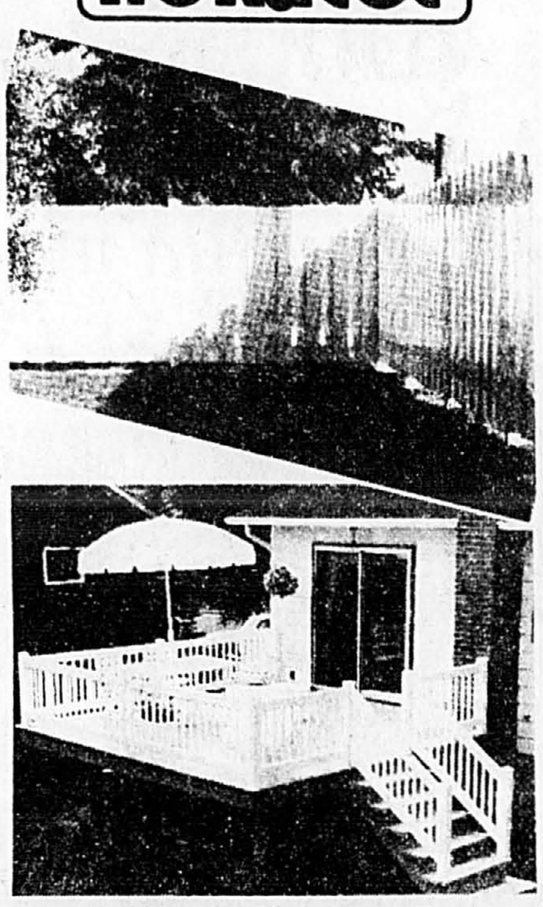

Les clôtures, portails et pergolas Noracel sont faits de P.C.V.. Elles ne nécessitent aucun entretien. Pas de sablage, de peinture ou de vernis.

Les produits Noracel sont insensibles aux intempéries, ils résistent magnifiquement bien aux écarts de température, Ils défient aussi bien le soleil que le gel.

Ils garderont indéfiniment leur couleur blanche d'origine. Ne pouvant pourrir, ils ne sont pas attaqués par la pollution atmosphérique.

GARANTIE DE 10 ANS. PARURE À VIE

noracel® 8462, rue Pascal Gagnon St-Léonard 323-4493

PROBLÈME avec L'ALCOOL?

Si vous voulez être aidé, appelez tout de suite au:

PAVILLON DU NOUVEAU Point de Vue 652-3981

Nos conseillers vous aideront à retrouver le bonheur dans une sobriété permanente. Nous sommes situés à Varennes au bord du fleuve à 20 km de Montréal.

SI VOUS NE LES PORTEZ PLUS... VENDEZ-LES!

NOUS ACHETONS

TOUS VOS DIAMANTS, OR, ARGENT, PLATINE, BIJOUX, PIECES ET LINGOT EN OR OU ARGENT

LE PLUS HAUT COMPTANT IMMÉDIAT

TOUTE TRANSACTION CONFIDENTIELLE

EVALUATION GRATUITE

PRÊTS INSTANTANÉS DISPONIBLES DEPUIS 1915

9h30 - 17h Lun. - ven. 11h - 14h Samedi

844-2664

1117 OUEST, RUE STE-CATHERINE SUITE 403, MONTRÉAL

Près de Peel

BIJOUTERIE HERMAN

VENTE TROTTOIR

MERCREDI AU SAMEDI 13-14-15-16 JUIN

75 MAGASINS INCLUANT la Baie PASCAL

CENTRE COMMERCIAL

Boulevard

BOUL. PIE-IX ET JEAN-TALON

Fête des Pères

Balles de golf Spalding EAGLE.
3 couleurs disponibles: blanc, jaune, orange.
PRIX SPÉCIAL **12.99** /douz.

Balles de golf DEMON.
Une douzaine, 3 couleurs disponibles: blanc, jaune, orange.
PRIX SPÉCIAL **9.99** /douz.

Ensemble de golf PRO POWER, modèle Signature pour hommes et femmes.
Ensemble de 3 bois, 8 fers:
Prix courant: 179.99
PRIX SPÉCIAL **159.99**

Ensemble de 2 bois, 5 fers:
Prix courant: 119.99
PRIX SPÉCIAL **89.99**

Sac de golf "Sunday Bag" de Wilson
Prix courant: 29.99
PRIX SPÉCIAL **24.99**

Support pour sac de golf GBS
AU BAS PRIX DE **14.99**

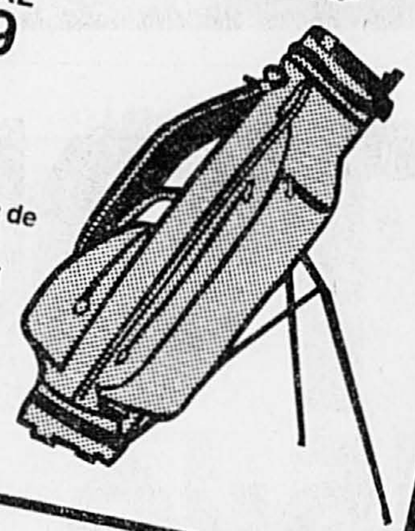

Raquette de tennis CLUB MID de TECNO PRO.
Pour adultes. 7 laminations, tamis moyen, modèle en bois, vendu avec étui.
Prix courant: 39.99
PRIX SPÉCIAL **29.99**

Raquette de badminton GTI-200.
Prix courant: 5.99
PRIX SPÉCIAL **3.99**

Ensemble de badminton GTI-200
Prix courant: 12.99
PRIX SPÉCIAL **9.99**

L'Équipe
Vélo de course Tour du Québec de qualité supérieure. Cadre robuste, dérailleur Shimano Altus, freins à tirage central, réflecteurs. Pour hommes et femmes. Vendu assemblé.
Prix courant: 189.99
PRIX SPÉCIAL **169.99**

De tout, dans tous les sports, pour la Fête des Pères, chez Sports Experts.

Ensemble de pluie de luxe avec capuchon.
En nylon enduit de polyuréthane. Ventilé devant et derrière. Grandeurs: P à TG
Prix courant: 49.99
PRIX SPÉCIAL **39.99**

Veste de sauvetage pour adultes UNIVERSEL.
90 livres et plus, approuvée par Transport Canada.
AU BAS PRIX DE **14.99**

Sac de couchage McKinley Touring
Sac de 34 x 78 po, extérieur en nylon-scusse de couleur bleu et intérieur en trifeca de couleur gris, rembourrage 1½ livre DACRON II. Poids total de 1.36 kilo. Température approximative de 8°C. Sac de transport inclus.
Prix courant: 59.99
PRIX SPÉCIAL **49.99**

Bottes Greb Sierra
Bottes avec doublure isolante en cuir, semelle intérieure amovible, semelle extérieure en caoutchouc vulcanisé.
Prix courant: 69.99
PRIX SPÉCIAL **59.99**

Jeu de pétanque
Prix courant: 23.99
PRIX SPÉCIAL **19.99**

Jeu ZIM-ZAM
Prix courant: 29.99
PRIX SPÉCIAL **24.99**

Jeu de darts au sol
Prix courant: 7.99
PRIX SPÉCIAL **4.99**

Certificat-Cadeau Sports Experts

Pour les indécis: offrez un certificat-cadeau sports experts®

Sac TECNO PRO.
Pour le racquet ball avec compartiment pour souliers.
Prix courant: 29.99
PRIX SPÉCIAL **24.99**

Prix spéciaux en vigueur jusqu'au 16 juin 1984.

Tous les articles annoncés ne sont pas nécessairement disponibles dans tous nos magasins.

Membre INTER SPORT
Plus de 2000 magasins à travers le monde.

ÎLE DE MONTRÉAL

ANJOU
Centre d'Achats Galeries d'Anjou
354-2995

CÔTE ST-LUC
Mail Cavendish
482-4091

DORVAL
Centre d'Achats Dorval Gardens Center
631-3508

LASALLE
Place Newman
364-1225

MONTRÉAL
80 ouest, rue Fleury
381-5908

1736 est, rue Fleury
381-0608

Place Versailles
355-2330

930 ouest, rue Ste-Catherine
866-1914

MONTRÉAL-NORD
4401, boul. Charleroi
322-9642

POINTE-AUX-TREMBLES
Centre d'Achats Carrefour de la Pointe
642-2223

ST-LÉONARD
Centre d'Achats Boulevard
727-1344

VILLE MT-ROYAL
Centre Rockland
735-4751

BELOEIL
185, boul. Laurier
467-7201

BOUCHERVILLE
Les Galeries Montarville
655-6003

CHAMBLY
1617, boul. Périgny
658-0561

CHÂTEAUGUAY
279, boul. Anjou
691-5030

LAVAL
Centre d'Achats Duvernay
661-5310

Carrefour Laval
682-0032

LONGUEUIL
Place Longueuil
463-3452

REPENTIGNY
Les Galeries Rive-Nord
581-3220

RIGAUD
168, rue St-Pierre
451-4771

ROSEMÈRE
Galeries des Milles-Îles
437-1933

STE-ADÈLE
555, boul. Ste-Adèle
229-2812

STE-AGATHE
60, rue Principale
326-5515

ST-EUSTACHE
200, boul. Sauvé
472-5485

ST-JOVITE
909, rue Ouimet
425-2718

ST-JÉRÔME
408, Place du Marché
432-9777

900, boul. Grignon Carrefour du Nord
432-9400

ST-JEAN-SUR-LE-RICHELIEU
Le Carrefour Richelieu
348-0937

ST-HUBERT
5245, rue Cousineau
445-1835

ST-HYACINTHE
1575, rue St-Antoine
774-3135

TERREBONNE
1185, rue Moody
Galeries Terrebonne
471-3688

TRACY (SOREL)
402, route Marie Victorin
742-8433

VALLEYFIELD
277, rue Victoria
373-8280

Agence de sécurité: Francis déclare 175 projets d'amendement au bill «irrecevables»

■ OTTAWA (PC) — Le président des Communes, M. Lloyd Francis, a déclaré «irrecevables», hier, quelque 175 amendements de l'opposition au projet de loi établissant une nouvelle agence de sécurité.

Ce qui, selon le leader des conservateurs en Chambre, M. Ray Hnatyshyn, empêcherait les députés de siéger «de façon libre et démocratique».

M. Francis a expliqué sa décision en disant que plusieurs des amendements renversaient divers aspects de la législation, dont le principe a pourtant été approuvé en Chambre au début de l'année.

Il a donné deux exemples:

■ premièrement, l'amendement conservateur pour conserver le service de sécurité à l'intérieur de la GRC, au lieu de créer un nouveau service indépendant, comme le propose la loi;

■ deuxièmement, divers amendements pour créer un comité parlementaire de surveillance, quand le projet de loi précise que ce comité devra venir de l'extérieur du Parlement.

Le Nouveau Parti démocratique s'est engagé publiquement, dernièrement, à avoir recours à toutes les tactiques pour empêcher l'adoption de ce projet

Le député néo-démocrate Svend Robinson a présenté, à lui seul, 96 amendements détruisant une à une toutes les clauses du projet de loi.

SYNDICALISATION D'EMPLOYÉS DES COMMUNES

La Cour fédérale ne peut rien empêcher

■ OTTAWA (PC) — La Cour fédérale du Canada affirme qu'elle ne peut pas empêcher la Commission canadienne des relations de travail d'entendre une demande de syndicalisation en provenance des employés du Parlement.

La requête du président des Communes, M. Lloyd Francis, visant à bloquer le processus de syndicalisation devant la Commission, par le biais d'une ordonnance de la Cour fédérale, a été rejetée hier par le juge Frank Collier.

Ce dernier a décidé que la division de la Cour fédérale, devant laquelle M. Francis à instruit sa requête, n'avait aucune juridiction pour émettre une telle ordonnance.

L'Alliance de la fonction publique du Canada, qui a rempli trois demandes de syndicalisation touchant environ 250 des 3 000 employés de la Colline parlementaire, prévoit que M. Francis ne tentera pas une seconde fois d'empêcher la Cour fédérale d'entendre ces demandes de syndicalisation.

AU QUÉBEC

Les conservateurs sont déjà en pleine campagne

■ Les conservateurs du Québec, qui espèrent effectuer leur première réelle percée au Québec depuis 25 ans, sont déjà en campagne électorale.

PIERRE VENNAT

Faisant fi des sondages qui parlent d'un certain plafond à 28 p. cent de l'appui populaire dont ils jouiraient auprès de l'électorat québécois, le parti a choisi hier soir deux autres de ses porte-couleurs pour les prochaines élections générales, avant même que la date de celles-ci ne soit connue.

Les conservateurs entendent être prêts pour une élection à l'été et tiendront d'ailleurs une autre assemblée de nomination ce soir, cette fois-ci dans Saint-Léonard-Anjou où le candidat choisi pour affronter la ministre Monique Bégin deviendra le 33e porte-étendard officiel choisi par le parti dans les 75 comtés du Québec.

Les conservateurs auront choisi 45 de leurs candidats à la Saint-Jean-Baptiste et sont prêts à procéder rapidement dans les 30 autres comtés si le nouveau chef libéral décidait d'affronter l'électorat dès l'été.

Hier soir, les conservateurs ont désigné Mme Lorraine Duguay, avocate, pour affronter le député libéral Jacques Guilbeault, dans Saint-Jacques. Me Duguay l'a emporté par acclamation.

Dans le comté de Lachine, la lutte a été plus serrée et c'est finalement l'industriel Bob Layton, ancien vice-président du Conseil de planification et de développement du Québec et ex-président du conseil d'administration du Cégep John Abott et dirigeant d'asociations de personnes handicapées qui a finalement été choisi pour affronter le député libéral sortant, Rod Blaker. M. Layton l'a emporté sur deux adversaires, MM. Brian Cadoret et Larry McGee.

Le plafonnement du parti dans les sondages ne préoccupe pas trop les militants conservateurs. Ils étaient environ 450, anglophones surtout, hier soir, à s'entasser dans une salle de bal d'un hôtel de Dorval pour choisir leur candidat dans Lachine. Même un «piper» écossais, en kilt traditionnel et cornemuse, était de la partie.

Profitez du lancement, soit jusqu'au 30 juin pour obtenir déjà 2 validations gratuites.

NOUS PENSONS AFFAIRE$ AFFAIRE$ AVEC VOUS

AVEC NOTRE NOUVEAU PROGRAMME TARIFAIRE SUR LES VOLS VERS TORONTO

OBTENEZ JUSQU'À 3 ALLERS-RETOURS GRATUITS MONTRÉAL-TORONTO OU QUÉBEC-TORONTO

Accumulez vos envolées grâce à votre carnet "VOYAGES AFFAIRE$ AFFAIRE$"

Échelle des réductions progressives

Avec 4 vols allers simples: obtenez 20% de réduction sur le prochain aller-retour Montréal-Toronto ou Québec-Toronto.

Avec 8 vols allers simples: obtenez 50% de réduction sur le prochain aller-retour Montréal-Toronto ou Québec-Toronto.

Avec 12 vols allers simples: obtenez un aller-retour gratuit Montréal-Toronto ou Québec-Toronto.

Avec 16 vols allers simples: obtenez deux allers-retours gratuits Montréal-Toronto ou Québec-Toronto.

Avec 18 vols allers simples: obtenez trois allers-retours gratuits Montréal-Toronto ou Québec-Toronto.

Si vous n'avez pas reçu votre carnet "VOYAGES AFFAIRE$ AFFAIRE$" ou pour de plus amples renseignements, communiquez avec votre agent de voyage ou avec

QUÉBECAIR
VOYAGES AFFAIRE$ AFFAIRE$
B.P. 490
St-Laurent, Qué.
H4L 5C3
Tél.: 747-5500

QUEBECAIR

Solde

Grands rabais sur tissus, fils et accessoires de couture

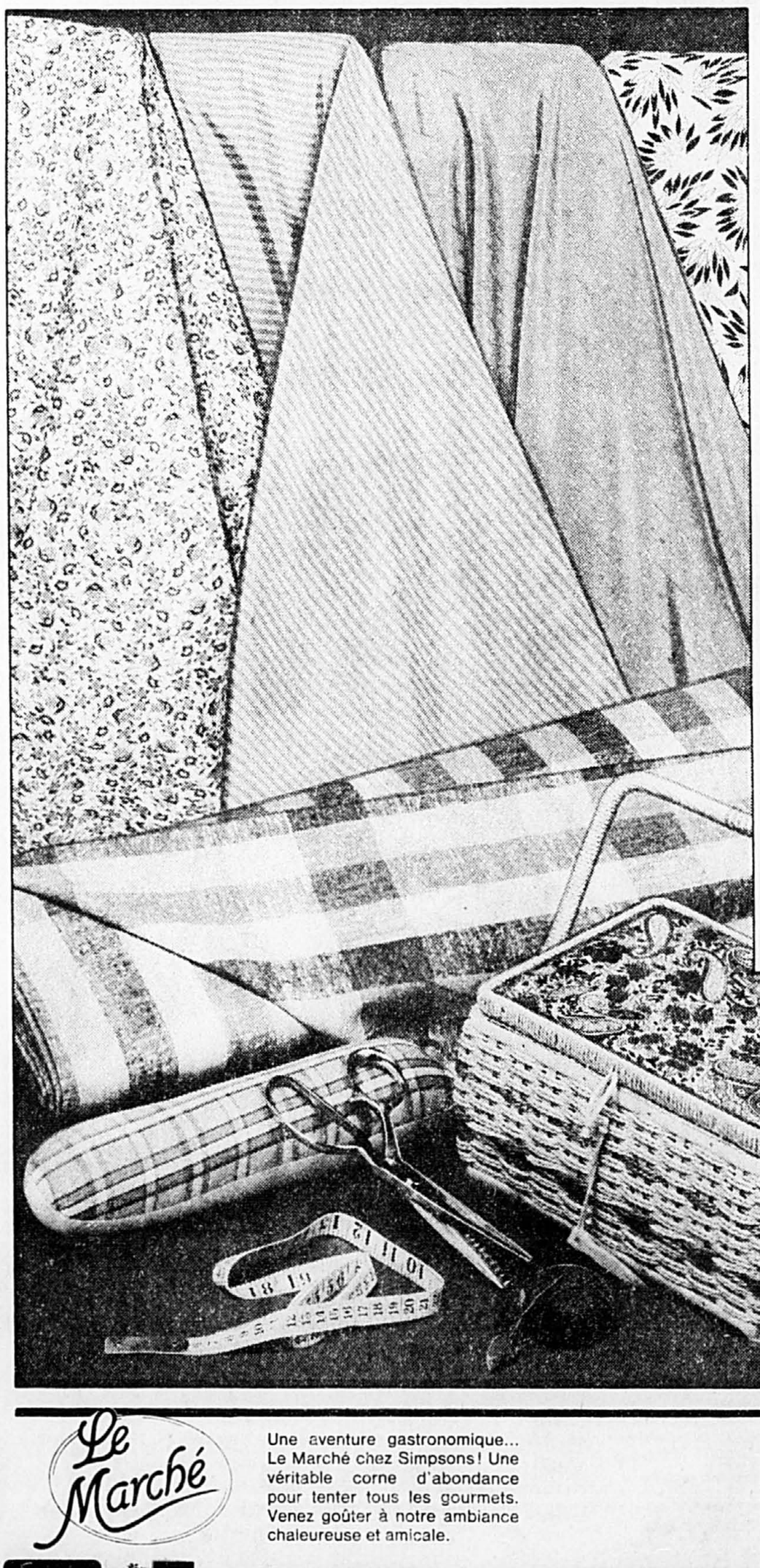

Rabais 25% à 50%

Tissus et fils

Créez toutes vos tenues estivales et économisez jusqu'à 50%! Vastes sélection des tissus les plus demandés: incluant coton, polyester, soie et laine dans les coloris mode de la saison. Venez tôt pour un meilleur choix.

Rabais 25%

Accessoires de couture

Profitez de cette occasion pour vous procurer fils, aiguilles, épingles et autres accessoires de couture et économisez 25%!

Rayons 365/368, tissus et fils, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Pour achat en personne seulement

Le Marché

Une aventure gastronomique... Le Marché chez Simpsons! Une véritable corne d'abondance pour tenter tous les gourmets. Venez goûter à notre ambiance chaleureuse et amicale.

Simpsons

CENTRE-VILLE - Ste-Catherine & Metcalfe FAIRVIEW - Pointe Claire LES GALERIES D'ANJOU- Ville d'Anjou
LE CARREFOUR LAVAL - Chomedey, Laval LES PROMENADES ST-BRUNO - St-Bruno

Loi 43 : Dean déposera ses amendements d'ici à demain

Les amendements à la loi 43 annoncés par le ministre du Revenu, M. Robert Dean, au cours d'une déclaration ministérielle le 5 juin dernier seront déposés au feuilleton de la Chambre aujourd'hui ou demain et à moins d'obstruction de la part de l'Opposition seront adoptés avant l'ajournement des travaux de l'actuelle session.

FERNAND BEAUREGARD

Au cours d'une interview téléphonique, hier, le ministre du Revenu a déclaré que les rencontres et les discussions sur ces amendement sont terminés. . « Je sais ce que les intervenants dans ce dossier demandent, je connais les amendements avec lesquels ils sont d'accord et ceux qui les mécontentent. Que voulez-vous, dans un dossier aussi complexe, il est impossible de plaire à tout le monde », a dit M. Dean.

Il se déclare déÇu de la réaction négative de l'Association des restaurateurs dont il rencontrait les représentants lundi à ses bureaux du Complexe Desjardins. « Je les avais pourtant prévenus, lors de notre rencontre à Québec quelques jours avant ma déclaration en Chambre, que j'apporterais un amendement au sujet de leurs versements concernant vacances et congés fériés ».

Selon M. Dean, les employeurs doivent reconnaître que ses amendements font disparaître plusieurs motifs de mécontentement de la part des restaurateurs et des hôteliers.

« Suite à leurs demandes, j'ai laissé tomber la pierre d'achopement que constituait la formule d'attribution, je leur ai enlevé le rôle de policier que la loi originale leur imposait, et en étalant à tous les trois mois plutôt qu'annuellement le versement des prestations pour les vacances et congés fériés, j'ai obtempéré à leurs désirs ».

Comme il l'avait souligné dans sa déclaration ministérielle où il annonçait des amendements, le ministre répète qu'après avoir étudié la loi 43 dans tous ses coins et recoins, il en est venu à la conclusion suivante : les problèmes des employeurs et de leurs employés au pourboire débordent les aspects de fiscalité et ne seront vraiment résolus qu'une fois étudiés par tous les intervenants — employeurs, employés, gouvernement — tous les problèmes encore plus vastes de l'industrie touristique.

« Voilà pourquoi j'ai proposé la création d'un comité d'action avec lequel mon collègue Rodrigue Biron — responsable du Tourisme — souscrit entièrement et auquel participeront, j'en suis sûr, tous les intervenants dans le domaine de la restauration et de l'hôtellerie »

Une fois officiellement créé par un projet de loi et adopté par l'Assemblée nationale, ce comité d'action, sur lequel M. Dean dit fonder beaucoup d'espoir, sera formé paritairement de représentants des employés et employeurs du milieu et présidé par une personne de l'extérieur du gouvernement. Et il bénéficiera, de plus, de tout le support technique de représentants des ministères suivants : Agriculture, Pêcheries, Alimentation - Industrie, Commerce et Tourisme - Loisir, Chasse et Pêche - Main d'Oeuvre et Sécurité du revenu - Revenu - Travail .

En concluant, M. Dean qui se voyait comme successeur de M. Alain Marcoux, chargé du dossier de la loi 43, le 5 mars dernier, affirme que dans toutes ses démarches auprès des employeurs et des employés au pourboire, il n'a eu d'autre objectif que de respecter, dans la mesure du possible, les principes d'équité fiscale et de justice sociale , bases fondamentales de cette loi.

JOURS SIMPSONS
LA GRANDE VENTE AVEC DES VALEURS SÛRES POUR VOUS

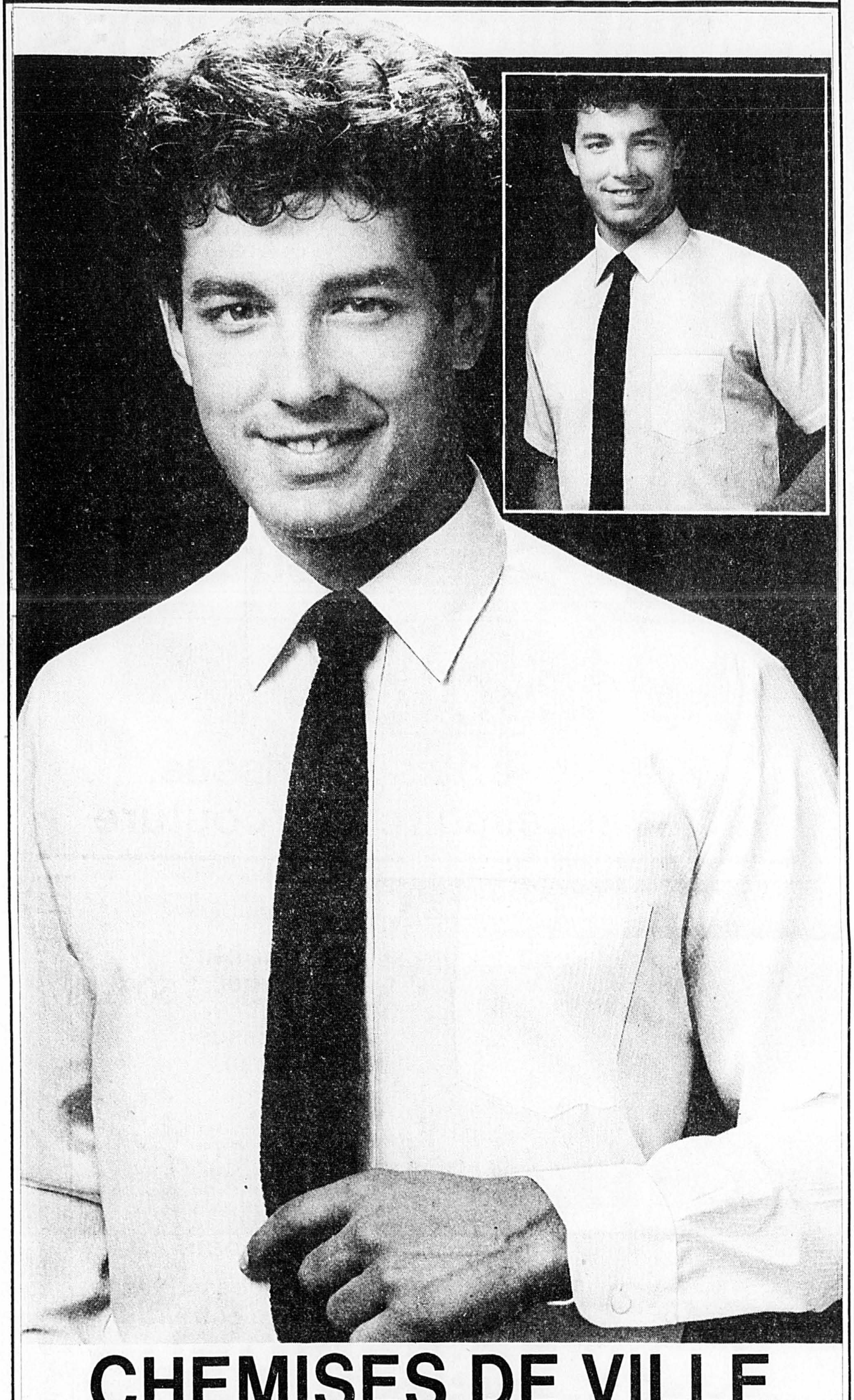

CHEMISES DE VILLE VAN HEUSEN

8.99 Valeur Simpsons à manches longues

7.99 Valeur Simpsons à manches courtes

Juste à temps pour la Fête des pères! Fraîches chemises à très bas prix!

Un homme n'a jamais trop de chemises de ville... et celles-ci sont parfaitement adéquates et ne grèveront pas votre budget!
Les chemises « Van Heusen » sont en frais tissu polyester/coton sans repassage avec col indéformable, patte devant et poche de poitrine. Au choix: blanc, bleu ou tan en tons unis ou en ton-sur-ton.
Manches longues, encolures 14½ à 17 (32'' et 33'') et 15 à 17½ (34'' et 35'').
Manches courtes: 14½ à 17½.

Rayon 637, accessoires S.V.P. pour hommes, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Pour achat en personne seulement

«Jours d'aubaines! Jours Simpsons»

Jetez un coup d'oeil à ce cahier Jours Simpsons N° 2 et découvrez une foule de super aubaines sur modes et articles pour le foyer. Maintenant en plein essor jusqu'au samedi 16 juin 1984.

Simpsons

ÉPARGNEZ $$$
VOIR PAGE E-8

PASCAL
Économisez 10$ B.B.Q. au gaz propane

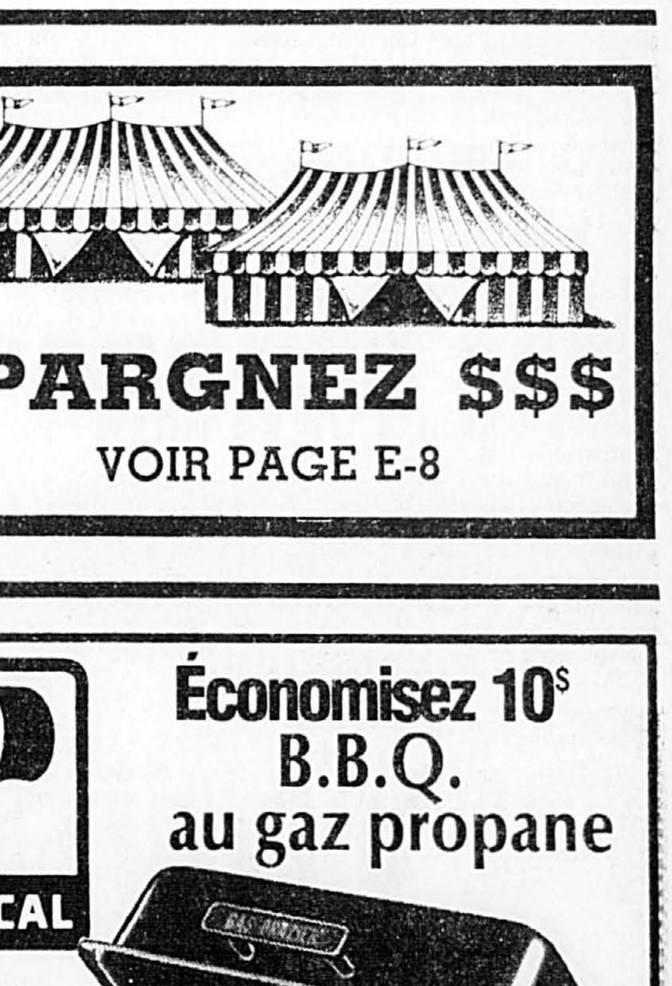

Solde 59.95 ch.

B.B.Q. gain d'espace idéal pour patio, balcon, etc. Brûleur en acier inox., 11,500 b.t.u. Allumage automatique. Commande de chaleur aux niveaux désirés. Plus de 1419 cm² de surface de cuisson. Pierres de lave permanentes ..... Notre prix 69.95

Disponible dans tous les magasins Pascal

JOURS SIMPSONS

LA GRANDE VENTE AVEC DES VALEURS SÛRES POUR VOUS!

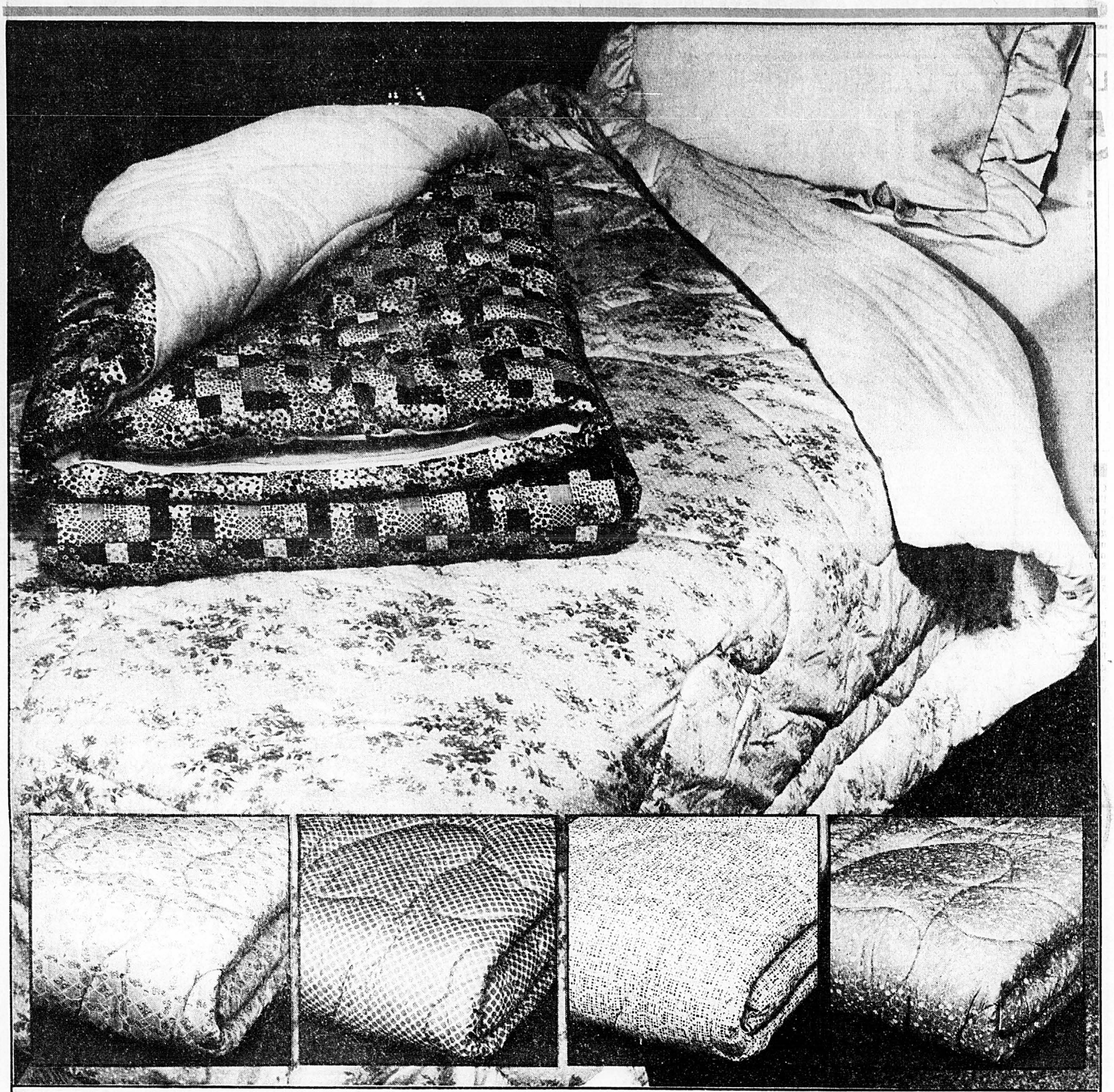

Variétés de douillettes à prix étudiés

15.99 Prix étudié ***Jumeau***

19.99 Prix étudié ***Double***

24.99 Prix étudié ***Queen***

Pour la maison ou le chalet! Confortables douillettes en coton

Pour les fraîches nuits d'été jusqu'aux nuits froides de l'hiver... légères douillettes en coton lavable avec envers en nylon brossé anti-dérapant et coussinage polyester. Faites votre choix parmi une vaste sélection de tons unis, motifs floraux et imprimés géométriques dans un grand assortiment de couleurs. Tous les coloris et imprimés non offerts à tous les magasins. Commandes téléphoniques acceptées selon le format seulement.

Rayon 351, literie et linge de maison, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez... ou COMPOSEZ 842-7221.

WALKMAN

WM-16

Le son incroyable du Walkman de Sony

Rencontrez Miss «Sony Walkman» chez Simpsons centre-ville, les jeudi et vendredi 14 et 15 juin de 12 h à 14 h. Le samedi 16 juin de 13 h à 15 h.

Une expérience sonore inoubliable!

Simpsons MD